

TRANSNATIONAL

ASSOCIATIONS

TRANSNATIONALES



**L' UAI et la paix
pendant l'entre-deux-guerres**

**Voluntary Associations
in Western Countries**

The review of international
associations and meetings

1987 - n° 1

Revue bimestrielle Jan./Fév.

La revue des associations et
des réunions internationales

TRANSNATIONAL

ASSOCIATIONS

TRANSNATIONALES

39th year

Revue bimestrielle 1987

39^e année

This publication, produced by the UAI, appears six times a year.

The purpose of the studies, surveys and information included in this periodical concerning the international and transnational networks of nongovernmental organizations is to promote understanding of the associative phenomenon in a human society which continues to grow and evolve regardless of the consequences.

The programme of the review, in accordance with the principles of the UAI, is intended to clarify general awareness concerning the associative phenomenon within the framework of international relations and, in particular, to inform associations about aspects of the problems which they tend to share or which are of common interest to them.

The columns of this review are open to association officers, research workers and specialists of associative questions. The articles do not of course necessarily reflect the point of view of the publisher.

Cette publication, éditée par l'UAI, se présente à ses lecteurs sous la forme d'une revue de période bimestrielle.

Son objet associatif d'études, d'enquêtes, d'informations, au service des réseaux internationaux et transnationaux d'organisations non gouvernementales, s'attache aux idées et aux faits d'un phénomène de société humaine en expansion continue et en évolution hâtée.

Son programme, conforme aux principes et aux méthodes de l'UAI, vise, en général, à éclairer les connaissances du grand public sur la vie associative dans la perspective des relations internationales et, en particulier, à informer les associations des divers aspects de leurs problèmes propres et d'intérêt commun.

Les colonnes de la revue sont ouvertes à la fois aux responsables d'associations, chercheurs, spécialistes des matières associatives, dont les articles n'expriment pas nécessairement le point de vue de l'éditeur.

<p>UNION OF INTERNATIONAL ASSOCIATIONS EXECUTIVE COUNCIL COMITE DE DIRECTION President : President : F.A. CASADIO, Directeur de la Societa italiana per la Organizzazione Internazionale (Italie). Vice-présidents: Vice-Presidents: Rafael CALDERA (Venezuela) Ancien président de l'Union interparlementaire S.A. SAXENA (Inde) Former Director of the International Cooperative Al- liance. Auguste VANISTENDAEL (Belgique) Secrétaire général de Coopération et solidarité. Trésorier général: Treasurer General : Paul E. HERNALUX (Belgique) Président Honoraire de la Conférence permanente des Chambres de commerce et d'industrie de la Secrétaire général: Secretary-General : Jacques Raemyaekers (Belgique) Ambassadeur honoraire. Members: F.W.G. BAKER (U.K.) Executive Secretary, International Council of Scien- tific Unions.</p>	<p>Christian DELAET (Canada) Secretary, Canadian Plains Research Centre, Uni- versity of Regina. Robert Fénaux (Belgique) Johan GALTUNG (Norway) Vice-recteur Vladimir HERCIK (Tchécoslovaquie) Marcel MERLE (France) Professeur à l'Université de Paris 1. Pierre PESCATORE (Luxembourg) Juge à la Cour des Communautés européennes Andrew E. RICE (U.S.A.) Former Executive Secretary of the Society for International Development. Cyril RITCHIE (Ireland) President, Federation of Semi-Official and Private Institutions established in Geneva. Myriam SCHREIBER (Belgique) Vice-présidente de la Fédération abolitionniste internationale Albert TEVOEDJRE (Bénin) Secrétaire général de l'Association mondiale de prospective sociaux.</p>	<p>UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES REPRESENTATIONS PERMANENTES DE L'UAI UAI REPRESENTATIVES Organisation des Nations Unies: New York: Andrew RICE Genève: Cyril RITCHIE UNESCO: Vladimir HERCIK Paris: Maryvonne STEPHAN</p>
--	---	---

ASSOCIATIONS
INTERNATIONALES
TRANSNATIONALES



INTERNATIONAL
TRANSNATIONAL
ASSOCIATIONS

1987

N°1

Rédaction/Editorial

Jacques RAEYMAEKERS
Robert PENAUX
Geneviève DEVILLE
Anthony J.N. JUDGE
Ghislaine de CONINCK
Paul GHILIS
Myriam SCHREIBER

Published by/Publicé par:

Union of International Associations — UAI
(founded 1910)
Issn-0020-6059

Editorial and Administration:

Rue Washington 40, 1050 Brussels (Belgium)
Tel (02) 640 18 08 - 640 41 09
Tx 65080 INAC B

Editeur responsable : Jacques Raeymaekers
Rue Washington 40, 1050 Bruxelles
(Belgique)
Tél. (02) 640 1808 - 64041 09

Subscription rate: BF 1.100, or equivalent
per year (6 issues) + postage BF 165.

Abonnement: FB 1.100 ou équivalent, par an (6
numéros) + Frais de port FB 270.

Method of payment:

Mode de paiement à utiliser:

Bruxelles: Compte-chèque postal n° 000-
034699-70 ou Compte n° 210-0508283-55 à
la Société Générale de Banque. 253. Avenue
Louise, 1050 Bruxelles.

London: Account n° 04562334. National
Westminster Bank Ltd., 1 Princes street.

Genève: Compte courant n° 472.043.30 Q à
l'Union des Banques Suisses.

Paris : par virement compte n° 545150-42 au
Crédit du Nord, Boulevard Haussmann, 6-8,
Paris 75009.

Copyright (c) 1987 by Union of International
Associations. All rights reserved. No part of
this work may be reproduced or copied in any
form or by any means — graphic, electronic,
or mechanical, including photocopying,
recording, taping, or information and retrieval
systems - without written permission of
the Secretary General, Union of International
Associations.

SOMMAIRE

Editorial, par Jacques Raeymaeckers	3
Regards sur les ONG dans le mouvement international de coopération intellectuelle de l'entre-deux-guerres. Le cas de l'UAI, par Eily Hermon	4
L'Année internationale de la paix: une suite belge	
— Droits de l'homme, désarmement et développement, par Hassen Mohamed Fodha	16
— La paix entre l'utopie et la nécessité, par Paul Lévy	19
Les banques coopératives dans la Communauté européenne, par Guido Ravoets	24
La transnationalisation des réseaux européens de conseil aux entreprises	26
Private Initiatives in the West, by James Robert Huntley	30
Echos de la vie associative — News on Associative Affairs	44
Assemblée générale de l'UAI/UAI General Assembly	51
Yearbook of International Organizations, 23rd edition: first supplement	52
Geographical Distribution of International Meetings 1985 — Repartition géographique des réunions internationales de 1985	55

CONTENTS

Hier et demain

La Revue de l'UAI entre dans sa 38^e année.

Bien qu'il ne s'agisse pas d'un anniversaire exceptionnel, je me dois de le souligner en tant que nouveau secrétaire général de l'UAI qui a dans ses fonctions l'orientation et l'animation de cette Revue.

En feuilletant les nombreuses pages des 37 volumes passés, j'ai été frappé par la quantité et l'ampleur des questions abordées tournant autour du fait associatif international. Si certaines paraissent dépassées, sinon réglées, beaucoup demeurent d'actualité. En 38 ans, les associations nationales et internationales ont émergé au niveau politique, économique, juridique, à celui des médias et du grand public. Ceux qui, autour des années 1950, connaissaient la signification du sigle "ONG/NGO" étaient sans doute peu nombreux et le titre arboré par la Revue de l'UAI en ces temps là — "*Bulletin ONG-NGO Bulletin*" — devait paraître à beaucoup ésotérique. Aujourd'hui partout, à des degrés différents, les ONG — les associations — sont considérées comme un acteur réel,

potentiel, souhaité ou exclu de la vie nationale et internationale.

L'UAI qui, depuis 80 ans, sert de notaire à toute cette effervescence de la vie internationale a bien mérité du mouvement associatif international en le situant dans un ensemble dont il était pratiquement exclu.

Je souhaite que "*Associations transnationales*" continue à appuyer cette action continue de l'UAI en nourrissant les dossiers de base et aussi en apportant aux associations internationales les éléments utiles, voire indispensables de leur construction qui se fait chaque jour. Au delà, on ne peut oublier que, dans la vie individuelle des associations comme dans leurs relations entre elles et avec d'autres "acteurs" internationaux, une donnée essentielle est la solidarité. Celle-ci ne se traduit pas seulement dans des principes énoncés en tête des statuts, mais par des actes concrets de service. Notre Revue se veut délibérément au service des associations internationales et à leur écoute.

Jacques Raeymaeckers

Regards sur les ONG dans le mouvement international de coopération intellectuelle et d'éducation pour la paix pendant l'entre-deux-guerres : le cas de l'UAI

par Elly Hermon*

Dans l'histoire du mouvement international de l'éducation pour la paix, un domaine relativement négligé par l'historiographie contemporaine, la période de l'entre-deux-guerres revêt une importance particulière.¹ Cette importance résulte de l'impulsion décisive donnée par la première guerre mondiale au développement d'un mouvement d'opinion qui considérait l'éducation comme le moyen par excellence pour prévenir le fléau de la guerre et favoriser le rapprochement international. Les grands espoirs suscités au lendemain de la guerre par les tentatives de réorganiser la vie internationale sur de nouvelles bases ont créé ainsi un climat propice au développement de la coopération intellectuelle et ont stimulé la prolifération d'organisations internationales de toute sorte ayant un intérêt particulier pour la promotion de l'esprit international.²

Les organisations nongouvernementales (ONG) ne furent pas les seules à s'intéresser à ce domaine. La Société des Nations (S.d.N.) après avoir surmonté quelques hésitations, qui vont être abordées plus loin, s'y était lancée tout en attribuant à ce champ d'action de nouvelles dimensions. La promotion de l'esprit international qui, avant la guerre, avait été assumée surtout par les ONG, s'était institutionnalisée après la guerre avec la création de la S.d.N. et ses organes spécialisés qui sont devenus le centre naturel de ce mouvement grâce au prestige de la Société et l'importance de ses moyens d'action.³ En effet, malgré les difficultés d'ordre politique et financier auxquelles s'était heurtée l'action de l'institution internationale dans ce domaine, elle est parvenue non seulement à stimuler un vaste mouvement d'opinion favorable à stimuler un vaste mouvement d'opinion favorable à l'éducation pour la paix mais aussi à assurer l'adoption de quelques mesures pratiques - telles que la révision des manuels scolaires - par les gouvernements,

entraînant ainsi dans ce mouvement un secteur d'importance essentielle.⁴

Cette évolution inaugura un nouveau chapitre dans l'histoire de ce mouvement qui pour la première fois parvenait à réunir les trois secteurs dont la collaboration était indispensable pour sa réussite : le secteur non gouvernemental, le secteur intergouvernemental et le secteur gouvernemental.⁵ La convergence de ces trois paliers de l'organisation sociale et politique de la vie internationale dans le mouvement en question en faisait une entreprise de coopération intellectuelle par excellence d'autant plus que le secteur non gouvernemental était fort hétérogène et représentait déjà, par conséquent, un vaste terrain de coopération intellectuelle.⁶

En effet, les ONG impliquées dans l'éducation en vue du développement de l'esprit international représentaient le plus large secteur de la vie associative internationale et du moins pendant la première décennie de l'après-guerre ce fut un secteur en expansion rapide.⁷ A part une orientation commune favorable au rapprochement international par l'éducation, le trait dominant de ce secteur fut sa diversité tant sur le plan organisationnel que sur celui conceptuel. Il y convergeait des organisations ayant différents intérêts professionnels et sociaux ainsi que de très diverses orientations idéologiques : associations d'éducateurs à tous les niveaux de l'éducation, associations de scientifiques ayant un intérêt particulier pour l'éducation, associations d'étudiants, mouvements de jeunesse, organisations féminines, internationalistes et pacifistes.⁸ La coordination de l'action en faveur de la paix par l'éducation de toutes ces diverses organisations devenait ainsi une entreprise de coopération intellectuelle d'autant plus authentique qu'elle consistait dans la collaboration entre partenaires aussi différents. D'où l'intérêt que présente l'étude des centres de coordination de ce mouvement pour l'histoire de l'éducation pour la paix aussi bien que pour celle de la coopération intellectuelle en général.

* Historien l'article a été précédemment publié dans la revue *Canadian Journal of History/Annales canadiennes d'histoire*, vol. XX (1985), n° 3

Le premier centre de coordination du secteur non gouvernemental du mouvement international de coopération intellectuelle et d'éducation pour la paix qui se manifesta au lendemain de la première guerre mondiale fut l'Union des associations internationales (U.A.I.), fondée à Bruxelles déjà avant la guerre. Bien que cette organisation n'ait connu à l'époque qu'un succès bref et limité, son cas est particulièrement révélateur quant à l'évolution des rapports entre les différents secteurs du mouvement en question à savoir, le gouvernemental, l'intergouvernemental et le non gouvernemental. L'analyse de ce cas qui peut servir de bon indicateur de l'importance et des faiblesses des ONG dans la vie internationale à l'époque sera au centre de la présente étude envisagée comme une première étape d'une étude plus générale portant sur l'histoire de ce mouvement.

Avant de passer à l'examen du cas particulier de l'UAI, une brève allusion s'impose quant à l'action menée par les ONG pour intéresser les promoteurs de la S.d.N. aux questions d'éducation internationale avant même la création de celle-ci et de ses organes spécialisés qui s'en étaient occupés par la suite.

Déjà à la Conférence de la paix de 1919, les déléguées des organisations féminines internationales parmi les plus importantes ont paru devant la commission chargée de l'élaboration du pacte de la S.d.N. et lui ont présenté un mémoire qui insistait, entre autres, sur l'importance de l'éducation internationale de la jeunesse dans l'esprit de la S.d.N.⁹ A cet effet, le mémoire sollicitait l'introduction dans le Pacte de dispositions prévoyant la création d'une agence internationale appropriée - une Commission internationale ou un Bureau international permanent d'éducation - qui deviendrait le centre nerveux de tous les efforts menés dans différents pays en vue du développement de l'éducation internationale dans l'esprit de la S.d.N. Ce vœu recueillit l'appui d'autres ONG, notamment aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en France.¹⁰ Cette proposition n'a pas été retenue par les artisans de la S.d.N. dont le Pacte ne contient aucune disposition particulière dans le domaine de l'éducation ou de la coopération intellectuelle.¹¹ Le même sort fut réservé à des propositions émanant du Centre européen de la Dotation Carnegie pour la paix internationale qui le 15 février 1920 vota une résolution transmise aux membres du Conseil de la S.d.N. et appelant à créer des chaires dans les universités en vue de la promotion de l'éducation internationale ainsi qu'une agence internationale chargée de la diffusion d'informations objectives et fiables en vue de la formation d'une opinion publique éclairée au sujet des événements internationaux.¹²

La résolution votée par le Conseil de l'Association française pour la Société des Nations et communiquée à la Société en juillet 1920 par son président, P. Appel, recteur de l'Université de Paris, connut un sort plus heureux. Elle appelait à la création d'une organisation permanente du travail intellectuel à l'exemple du Bureau international du travail et était accompagnée d'un projet de convention rédigé par Julien Luchaire, chef de cabinet du ministère de l'Instruction publique et futur directeur de l'Institut international de coopération intellectuelle, en vue de la création d'une « organisation permanente pour la promotion de la compréhension internationale et de la collaboration en matière d'éducation, de science, de littérature et des arts ». Le préambule de ce projet de convention soulignait l'importance attachée par ses auteurs à l'éducation pour la paix considérée comme l'essence même du rôle de l'organisation prévue. Son premier paragraphe constatait ainsi que la « paix universelle, but ultime de la Société des Nations »

peut être établie uniquement à la condition que le système d'éducation dans chaque pays soit orienté vers la diffusion de l'esprit international.¹³

Bien que ce projet n'ait pas abouti à la création d'un Bureau international d'éducation sous l'égide de la S.d.N., il ne resta pourtant pas lettre morte car la Société des Nations ne tarda pas à procéder à la création de l'Organisation de coopération intellectuelle. Mais la méfiance à l'égard du rôle à attribuer à l'Institution internationale en matière d'éducation persista malgré la reconnaissance officielle du rôle positif que les ONG avaient à jouer dans la promotion de l'esprit international.¹⁴ Les tentatives des partisans du courant pacifiste - tels que Léon Bourgeois et Gilbert Murray - d'attribuer à la S.d.N. un rôle actif dans le domaine de l'éducation pour la paix se sont heurtées à la résistance des opposants de l'intervention de l'Institution internationale dans les questions d'éducation considérées soit comme une atteinte à la prérogative nationale, soit comme une intrusion indésirable des autorités officielles dans un domaine où l'autonomie devait être respectée.¹⁵

Ce furent finalement les partisans de la conception pacifiste de la coopération intellectuelle qui l'ont emporté avec la création de l'Organisation de coopération intellectuelle qui allait jouer un certain rôle dans la propagation de l'esprit de la S.d.N. devenant ainsi le centre institutionnel du mouvement international de l'éducation pour la paix.¹⁶

Il est difficile d'évaluer le poids effectif des interventions des ONG mentionnées ci-haut - auxquelles il faut ajouter celles de l'U.A.I. dont il sera question plus loin - mais il est certain que ces initiatives ont servi d'appui aux partisans de la promotion de la coopération intellectuelle et de l'esprit international qui militaient dans les milieux de la S.d.N. En effet, les vœux émis par les ONG internationales représentaient un indicateur de l'opinion publique internationale dont les protagonistes de l'institution internationale devaient tenir compte. Sur le plan international, le rôle des ONG qui s'intéressaient à l'éducation pour la paix revêtait ainsi un double aspect : contribution à la coordination du mouvement international qui se développait dans ce domaine et création d'un climat d'opinion favorable au développement de l'action de la S.d.N. en général et plus particulièrement en matière d'éducation. Ce double aspect du rôle des ONG dans le domaine de la coopération intellectuelle et de la promotion de l'esprit international fut à l'origine d'une certaine ambiguïté dans leurs relations avec la S.d.N. qui sera analysée dans la section suivante.

L'U.A.I. figure dans le premier rang des pionniers du mouvement international de coopération intellectuelle et d'éducation pour la paix qui s'était développé dans l'entre-deux-guerres. En tant que le premier centre nerveux des ONG internationales qui permit à celles-ci de paraître sur la scène internationale comme une force organisée, son cas est particulièrement significatif pour l'histoire du mouvement en question. Dans cette perspective l'intérêt de ce cas dépasse largement celui de toute autre organisation parmi les nombreuses ONG dont l'U.A.I. représentait les intérêts communs face aux autres secteurs de la vie internationale.

L'évolution des relations entre l'U.A.I. et la S.d.N. est particulièrement révélatrice du caractère ambigu souvent assumé par les rapports entre l'institution internationale et les organisations internationales privées.¹⁷ Cette ambiguïté s'était manifestée dans un double sens : du côté de l'U.A.I. aussi bien que de celui de la S.d.N.

L'existence même de l'U.A.I., rappelait que l'œuvre de la coordination du mouvement international de coopération intellectuelle et du développement de l'esprit international n'a pas débuté avec le rôle assumé dans ce domaine par la S.d.N. En effet, depuis sa création en 1910 par deux grands promoteurs de la coopération intellectuelle internationale, le sénateur belge Henri La Fontaine et son compatriote Paul Otlet, tous deux animés par un esprit pacifiste, l'U.A.I. servait de centre de coordination aux associations internationales privées qui oeuvraient dans les différentes branches de la vie intellectuelle comme dans d'autres sphères d'activité.¹⁸ Le nombre de celles-ci dans la période d'avant-guerre avait augmenté rapidement et l'U.A.I. remplissait un rôle dans la coordination de leur action à l'échelle internationale par les congrès qu'elle organisait à leur intention et par la centralisation et la publication de données essentielles sur leurs activités.¹⁹ La guerre porta un coup sévère au fonctionnement des associations internationales. Certaines se sont effacées totalement, d'autres ont vu leurs activités diminuer considérablement. Toutefois, au lendemain de la guerre la vie associative internationale a repris son essor.²⁰

L'orientation pacifiste de l'œuvre de l'U.A.I. fut affirmée dès le départ bien que ses promoteurs aient pris le soin de souligner que leur conception de l'internationalisme était axée sur le respect de la diversité nationale et non pas sur un cosmopolitisme uniformisant. Ainsi l'U.A.I. s'était donnée comme tâche « l'harmonisation des buts, des travaux, des services des associations » en vue d'une « organisation mondiale qui serait fondée sur l'existence d'une communauté humaine solidaire en toutes ses parties ».²¹

Il allait de soi qu'une organisation fondée sur de telles conceptions ne pouvait pas rester indifférente devant la perspective de réorganisation de la vie internationale qui s'était manifestée avec la création de la S.d.N. Il était évident qu'une redéfinition de son rôle s'imposait dans la mesure où la nouvelle institution internationale allait s'occuper de questions qui relevaient de sa compétence. L'U.A.I. espérait trouver dans le cadre de cette réorganisation de la vie internationale une place qui justifierait sa raison d'être et éventuellement lui permettrait de développer son action. Bien que le développement des activités de la S.d.N. dans sa propre sphère d'action impliquait le risque de voir son propre rôle diminuer, l'U.A.I. ne pouvait espérer voir ses espoirs se réaliser qu'à condition que l'institution internationale pût développer davantage ses compétences dans ce domaine. Car ce n'est qu'en s'associant à la S.d.N. et avec son plein appui que l'U.A.I. aurait pu réaliser le dessein de ses fondateurs : devenir le pivot de la vie intellectuelle internationale. Or ce dessein n'avait quelque chance de se réaliser qu'à la condition que la S.d.N. développe un intérêt particulier pour la coopération intellectuelle en dépit des intentions des artisans de la S.d.N. qui l'avaient délibérément ignorée. Ce fut notamment cette réalité qui se trouvait à l'origine de l'ambiguïté mentionnée des relations entre les deux organisations.

En effet, le Pacte de la S.d.N. ne prévoyait ni la création d'une organisation internationale de la coopération intellectuelle à l'exemple de l'organisation internationale du travail constituée en vertu de l'article 23 du Pacte, ni une collaboration étroite avec les ONG à l'exception des associations nationales de la Croix-Rouge qui firent l'objet d'un article spécial à cet effet (article 25 du Pacte). Mais ce dernier article, introduit à la demande du Comité international de la Croix-Rouge, ne fit que souligner le caractère exceptionnel de cette collaboration avec une ONG d'utilité publique

incontestable.²² L'article 24, le seul autre article du Pacte qui s'occupait des organisations internationales, ne se référait qu'aux organisations internationales publiques instituées par des conventions intergouvernementales qui devaient être placées sous l'autorité de la S.d.N. et dont les dépenses pouvaient être assumées par celle-ci.

Malgré ses lacunes, l'article 24 du Pacte représentait ainsi la seule base constitutionnelle pour les relations qui se sont nouées entre la S.d.N. et les ONG internationales dont l'U.A.I. était le principal porte-parole. Par conséquent, tous ceux qui s'intéressaient à ces relations devaient s'accommoder de cet article et chercher une interprétation qui laissait la porte ouverte à leur développement.

Un exemple d'un tel accommodement fut donné par 1. Nitobe, directeur de la Section des bureaux internationaux du Secrétariat de la S.d.N. constituée précisément dans le but de s'occuper de l'application de l'article 24, dans un mémoire rédigé en novembre 1919. Tout en constatant la distinction entre les deux catégories d'organisations internationales - les privées et les publiques dont seules les dernières pouvaient se prévaloir des dispositions de l'article 24 - Nitobe faisait remarquer que cela « n'empêche pas la Société (des Nations) de prêter son appui aux organisations privées si leur utilité et leur importance sont reconnues par le Conseil ».²³

C'est sans doute sur cette tendance de certains protagonistes de la S.d.N. d'adopter une interprétation moins restrictive de l'article 24 que les promoteurs de l'U.A.I., ont fondé leurs espoirs en s'orientant vers une collaboration étroite avec la S.d.N. allant jusqu'à solliciter une affiliation formelle à celle-ci du genre prévu par cet article pour les organisations internationales publiques.

Les espoirs entretenus par les animateurs de l'U.A.I. à ce propos ne furent pas sans fondement. Sur le plan constitutionnel, l'article 24 du Pacte ne paraissait pas être un obstacle insurmontable en vue de leur collaboration, voire leur affiliation même, à la S.d.N. La formulation de cet article n'était pas sans équivoque et son interprétation fit l'objet de controverses dans les milieux de la S.d.N. qui se sont poursuivies pendant des années.²⁴ De plus, les premiers contacts avec la S.d.N. étaient encourageants et laissaient présager une étroite collaboration. En effet, les fonctionnaires de l'institution internationale qui se sont mis en rapport avec l'U.A.I. ont manifesté au départ un intérêt bienveillant pour cette organisation. La Section des bureaux internationaux s'était montrée intéressée à nouer des relations avec les associations internationales privées d'autant plus que les autres, celles à caractère public, ne manifestaient aucune hâte à se placer sous l'autorité de la S.d.N. comme prévu par l'article 24 du Pacte.²⁵ Le nombre de ces dernières ne dépassait pas de toutes façons quelques dizaines tandis que l'U.A.I. groupait plus de 200 associations internationales au lendemain de la guerre.²⁶ Dans ces circonstances, la Section des Bureaux Internationaux avait tout intérêt à s'intéresser de près à ce vaste secteur de la vie associative internationale dont l'U.A.I. s'était fait le porte-parole et en effet une des ses premières tâches était de s'informer auprès des associations internationales de leurs activités. L'U.A.I. présentait un intérêt particulier à cet égard en raison de son centre de documentation qui recueillait et classait les renseignements sur les activités des associations internationales. Cet intérêt fut souligné par les représentants de la S.d.N. qui ont effectuée une mission d'information à Bruxelles en septembre 1919. Leur rapport mentionnait également le rôle positif de l'U.A.I. dans la coordination

de la vie associative internationale.²⁷ Il soulignait aussi la haute compétence et le dévouement exceptionnel des fondateurs de l'U.A.I., H. La Fontaine et P. Otlet. tout en mentionnant leurs affinités avec les intérêts nationaux de leur pays, notamment en ce qui concerne l'accroissement de l'importance de Bruxelles en tant que centre de la vie internationale.²⁸ Quant à l'attitude des animateurs de l'U.A.I. au sujet des relations souhaitables entre leur organisation et la S.d.N., le rapport faisait état de la grande importance qu'ils attachaient à l'obtention d'une reconnaissance officielle et autant que possible d'une assistance financière de la part de la S.d.N. Cette reconnaissance officielle devait comporter la reconnaissance de l'U.A.I. en tant que bureau central des ONG internationales et l'octroi d'un statut international officiel à ces organisations dont le statut était déterminé par la loi de chaque pays où leur siège était établi. Un autre projet d'intérêt particulier mentionné par le rapport cité au chapitre des aspirations des animateurs de l'U.A.I. fut la fondation d'une université internationale sous les auspices de l'U.A.I. et bénéficiant du patronage de la S.d.N. C'est notamment ce dernier point du programme de l'U.A.I. qui accordait à cette organisation une place éminente au sein du mouvement international de coopération intellectuelle et d'éducation pour la paix et qui le rend, par conséquent, l'objet d'attention particulière dans le contexte de la présente étude.

L'idée de l'Université internationale, évoquée déjà en 1894 par H. La Fontaine, fut reprise au deuxième Congrès mondial des associations internationales organisé par l'U.A.I. en 1913 où elle fit l'objet de divers rapports.²⁹ P. Otlet y est revenu dans son ouvrage *Les problèmes internationaux et la guerre* publié en 1916 où il traça tout un programme d'éducation universitaire internationale à orientation disciplinaire qui devait assurer aux étudiants une connaissance appropriée des différents aspects de la vie internationale et de divers milieux culturels.³⁰

Ce projet audacieux qui fait paraître son auteur comme l'un des pionniers des études contemporaines sur la paix, fut développé dans un rapport qu'il présenta à l'U.A.I. en 1920. Le rapport résumait les appels lancés par l'U.A.I. depuis la guerre en faveur de la création d'une université dans le cadre d'un programme global d'organisation internationale de la coopération intellectuelle sous l'égide de la S.d.N.³¹ Par la suite, Otlet y développe ses idées quant à la réorganisation du réseau universitaire à travers le monde. L'université doit redevenir ce qu'elle était au Moyen Age à savoir, "le siège de l'esprit international". Les diverses universités nationales devaient harmoniser leurs programmes d'études de sorte qu'elles puissent devenir interchangeables et y accorder une attention particulière aux problèmes internationaux contemporains. Otlet préconisait ainsi la constitution d'une « Fédération des Universités » ayant à son centre l'Université internationale conçue comme une « Université des Universités » fondée sur la collaboration des universités à travers le monde.³² A part sa contribution à la connaissance objective des problèmes contemporains, cette université devait assumer un rôle éducatif et devenir un grand centre pédagogique international qui contribuerait à la promotion de l'éducation comparée aussi bien qu'à la diffusion de l'esprit international et démocratique.

L'Université internationale projetée devait être étroitement associée avec les ONG internationales, d'une part, et avec la S.d.N. d'autre part. Ainsi, cette université devait répondre aux besoins spécifiques des associations internationales et contribuer à la formation du personnel nécessaire à leur fonctionnement tout en profitant du réservoir

des connaissances et d'expérience accumulées par celles-ci.

La S.d.N. avait un rôle éminent à jouer dans l'institution projetée : les programmes d'études devaient lui réserver une large place tandis que sur le plan administratif celle-ci devait être placée sous son patronage en vertu de l'article 24 du Pacte - ce qui impliquait aussi une contribution financière de la part de la S.d.N. L'U.A.I. devait également participer à l'administration de la nouvelle université conçue comme partie intégrante du centre intellectuel mondial que les fondateurs de l'U.A.I. cherchaient à promouvoir.³³

L'étroite association entre l'U.A.I. et l'Université internationale n'était pas de nature à plaire à tout le monde, notamment ceux qui auraient préféré voir une telle institution prestigieuse se constituer sur leur propre territoire national plutôt qu'à Bruxelles. Des projets concurrents sont apparus dans divers pays, parfois avec l'appui des autorités nationales.³⁴ Un de ces projets émanait d'une association française qui portait le nom « Indépendance et concours » et fut présenté à la S.d.N. par l'intermédiaire du ministère français des Affaires étrangères quelques mois après la séance d'ouverture de l'Université internationale de l'U.A.I.³⁵ Cette coïncidence et le fait que les promoteurs de ce projet, d'ailleurs assez vaguement formulé, ont eu un certain appui de la part des autorités françaises font en effet paraître le projet français comme concurrent au projet belge d'université internationale.³⁶

D'ailleurs, ce dernier projet ne suscita pas d'enthousiasme dans bien d'autres capitales malgré l'accueil favorable qui lui fut réservé au départ par la S.d.N. Tout en refusant le patronage officiel sollicité par l'U.A.I. pour l'Université internationale avant que celle-ci ne fasse ses preuves, le Conseil de la S.d.N. adopta le 3 août 1920 une résolution exprimant sa sympathie pour la nouvelle entreprise et autorisant le secrétaire général à lui prêter son concours « dans toute la mesure du possible ». ³⁷ Forte de cette résolution, l'U.A.I. demanda au secrétaire général, Sir Eric Drummond, de servir d'intermédiaire pour solliciter l'appui des gouvernements membres de la S.d.N. à l'Université internationale.³⁸ Cette demande fut accompagnée d'un projet de lettre à adresser aux gouvernements. Le secrétaire général accéda à cette demande et les gouvernements furent saisis officiellement de la requête des promoteurs de l'Université internationale.³⁹ Les réactions furent pourtant décevantes, parfois même hostiles. Les réponses officielles se limitèrent à des expressions de sympathie, un appui concret à la nouvelle entreprise étant généralement jugé comme prématuré.⁴⁰

La même attitude fut observée par la S.d.N. qui refusa d'accéder à une modeste demande de subvention de 25000 Fr. adressée en 1922 au nom de l'Université internationale par P. Otlet qui constatait qu'après avoir assumé les dépenses des deux premières sessions de l'Université, l'U.A.I. se trouvait dans l'impossibilité d'y faire face toute seule.⁴¹ Dans sa réponse, le secrétaire général par intérim constata que malgré la « grande sympathie » du Conseil de la S.d.N. à l'égard de l'œuvre de l'Université internationale, un appui financier de sa part était exclu, le Conseil ayant « déclaré explicitement qu'il ne pourrait prendre aucune responsabilité financière à son égard. »⁴²

Cette attitude des gouvernements et des instances suprêmes de la S.d.N. indique clairement les limites de la coopération dans le domaine intellectuel entre les trois paliers de la vie internationale: les gouvernements, les

organisations intergouvernementales et les ONG internationales, et plus particulièrement des limites de la liberté d'action de celles dernières. Elle montre une fois de plus que les entreprises les plus désintéressées visant au rapprochement international ne sont pas à l'abri de contraintes politiques qui pèsent sur les autres sphères d'activité de la vie internationale.

Dans le cas de l'Université internationale patronnée par l'U.A.I., son étroite association avec cette organisation largement tributaire de l'appui matériel du gouvernement belge lui fut sans doute préjudiciable. L'attitude réservée manifestée par les gouvernements à son égard s'expliquerait ainsi par la réticence de ceux-ci à contribuer au succès d'une entreprise dont l'affinité avec l'un d'entre eux semblait évidente. En effet, bien que modeste, l'aide du gouvernement belge à l'U.A.I. et au développement du centre intellectuel international projeté par ses fondateurs fut essentielle et non seulement sur le plan financier. C'est grâce aux locaux fournis par le gouvernement belge au Palais du Cinquantenaire que le noyau de ce centre regroupant l'Institut international de bibliographie, la Bibliothèque internationale, le Musée international, l'Université internationale créés par les fondateurs de l'U.A.I. ainsi que le Bureau central de celle-ci a pu être établi. Le gouvernement belge patronna également la Conférence internationale organisée par l'U.A.I. en août 1922 en vue du développement de ce centre. Le patronage belge de ce centre semble avoir froissé la susceptibilité de certains gouvernements, notamment ceux des grandes puissances, qui ont évité à se faire représenter à cette conférence qui n'aboutit pas d'ailleurs aux résultats escomptés.⁴³ D'autre part, la dépendance quasi totale de l'U.A.I. à l'égard du gouvernement belge s'avéra également un obstacle majeur sur la voie de la reconnaissance du statut international de l'U.A.I. par la S.d.N.⁴⁴

Notons pourtant que les intérêts de l'U.A.I. et du gouvernement belge, bien que convergents sur certains points - notamment dans la mesure où les activités de l'U.A.I. contribuèrent au prestige de Bruxelles en tant que centre mondial de coopération intellectuelle - ne furent pas identiques et le dévouement des promoteurs de l'U.A.I. à la cause de l'internationalisme ne saurait guère être mis en question. Ainsi, tout en sollicitant l'aide du gouvernement belge au développement du Centre intellectuel international, les animateurs de l'U.A.I. ont prouvé leur bonne foi internationaliste dans la rédaction de leur projet de convention internationale en vue de l'érection de ce centre où il était stipulé que son siège pouvait « en tout temps » être transféré de Bruxelles « en tout autre lieu. »⁴⁵ Ce Centre intellectuel fut d'ailleurs envisagé comme une entreprise d'éducation pour la paix et le préambule du projet de convention en question constatait que « la paix universelle ne saurait être établie durablement que si l'éducation nationale est orientée vers une compréhension toujours plus complète des autres; si une organisation et des institutions appropriées d'éducation internationale permettent une large interprétation des milieux intellectuels ainsi qu'une circulation facile des connaissances et des idées; si une influence éducative peut ainsi être exercée dans la formation d'un esprit d'entente et de coopération mondiales. »⁴⁶

Ce projet de Centre intellectuel international introduisait un modèle inédit de coopération entre ONG, Gouvernements et organisations intergouvernementales en laissant la porte ouverte à la collaboration des gouvernements intéressés qui devaient assurer par leurs contributions financières le fonctionnement du Centre envisagé tout en soli-

licitant " la reconnaissance et le haut patronage " de la S.d.N. en vertu de l'article 24 du Pacte sans formuler pourtant des revendications financières susceptibles d'être rejetées par l'institution internationale dont plusieurs membres y était résolument opposés.⁴⁷ Ce fut donc plutôt la reconnaissance et l'appui moral de la S.d.N. qui furent sollicités pour ce Centre vu que ceux-ci avaient déjà été accordés à l'Université internationale. La référence à l'article représentait toutefois un pas en avant car une reconnaissance en vertu de cet article allait plus loin qu'une simple expression de sympathie.

La question de la reconnaissance officielle de la S.d.N., sollicitée par les animateurs de l'U.A.I. pour les associations internationales en général et plus particulièrement pour le Centre intellectuel international fut évoquée déjà lors de la visite effectuée en septembre 1919 par les représentants de la S.d.N. au siège de l'U.A.I. Ceux-ci recommandèrent alors aux autorités de la S.d.N. de procéder à une enquête spéciale sur les aspects légaux de la question. Mais conscients sans doute de la portée limitée de l'article 24 du Pacte, les rapporteurs sont allés encore plus loin dans leurs recommandations en constatant que quelque forme de reconnaissance des associations internationales privées par la S.d.N. était souhaitable en tout état de cause et que cette reconnaissance devait comporter certains privilèges, tels qu'une assistance financière et la communication de renseignements relatifs aux affaires internationales. Une commission spéciale devait être instituée pour formuler les critères généraux de cette reconnaissance des ONG internationales par la S.d.N. et les rapporteurs concluaient par le constat qu'une telle reconnaissance était bien méritée par l'U.A.I. et un bon nombre de ses membres.⁴⁸

Ce rapport revêt une importance particulière, étant l'un des rares documents à notre disposition où des experts de la S.d.N. approuvent catégoriquement la demande de l'U.A.I. et plus généralement le droit des associations internationales privées d'obtenir la reconnaissance officielle de la S.d.N. et les privilèges qu'elle comporte. L'interprétation restrictive de l'article 24 du Pacte est ainsi implicitement rejetée et cela encouragea sans doute le directeur de la Section des bureaux internationaux, Nitobe, d'affirmer deux mois plus tard que même si cet article ne prévoit pas l'assistance aux associations internationales privées, il ne l'interdit pas non plus, laissant ainsi clairement entendre que la voie légale à l'adoption de mesures en vue d'une collaboration plus étroite entre la S.d.N. et les ONG internationales était ouverte.⁴⁹ Pour un bref moment, les relations cordiales entre la S.d.N. et les animateurs de l'U.A.I. ont même débouché sur une collaboration effective. La Section des bureaux internationaux reçut une assistance précieuse de la part de ces derniers dans leurs efforts de dresser un manuel de renseignements sur les activités des associations internationales.⁵⁰

Toutefois, le secrétaire général, E. Drummond, qui se pencha ultérieurement sur la question de l'application de l'article 24 du Pacte, estimait de son côté que les associations internationales privées dans le sens propre du terme « peuvent difficilement être considérées comme tombant sous l'application de l'article. »⁵¹

Cependant, l'interprétation de la portée de l'article 24 adoptée par Drummond fut en dernière analyse suffisamment souple pour laisser la porte ouverte à l'affiliation des organisations telles que l'U.A. à la S.d.N. En effet, à côté des associations internationales exclusivement publiques et celles exclusivement privées, le secrétaire général introdui-

sit une troisième catégorie d'associations internationales « quasi publiques » dont le caractère officiel est déterminé par la présence des représentants des gouvernements à leurs conférences même si elle n'ont pas été créées par des conventions intergouvernementales. Selon le secrétaire général, la S.d.N. pouvait prendre sous son autorité les associations appartenant à cette dernière catégorie et leur accorde « à peu près les mêmes privilèges qu'aux associations publiques. »⁵² Cette interprétation de la portée de l'article 24 était favorable à l'U.A.I. qui se classait effectivement dans les catégories d'associations à caractère quasi public introduite par le secrétaire général du fait qu'à ses conférences assistaient des délégués des gouvernements.⁵³

Un autre rapport sur la question de l'application de l'article 24, présenté au Conseil de la S.d.N. peu après la présentation du mémoire de Drummond cité ci-haut, proposait une interprétation plus restrictive de la portée de cet article. Ce rapport constatait, d'une part, que la demande faite par toutes les associations internationales non créées par des conventions intergouvernementales de bénéficier du patronage de la S.d.N. devait faire l'objet d'un examen spécial de la part du Conseil sur la base de critères suggérés par les rapporteurs et qui restaient à être adoptés par la S.d.N. D'autre part, le rapporteur fit une nette distinction entre l'octroi du patronage de la S.d.N. et celui des privilèges matériels qui auraient dû l'accompagner. D'après lui, l'octroi du patronage de la S.d.N. ne comportait pas l'obligation d'une assistance financière à l'organisation bénéficiaire. L'opportunité d'une telle assistance devait à son tour faire l'objet d'un examen spécial de la part des autorités de la S.d.N.⁵⁴

Ce fut finalement cette dernière interprétation qui a prévalu comme le prouve le cas de l'U.A.I. Encore en 1920 les augures étaient bien favorables à cette organisation et aux ambitions de ses animateurs de lui faire jouer un rôle éminent dans le domaine de la coopération intellectuelle et de la promotion de l'esprit international. Ce fut d'ailleurs toujours le délégué de la France à la S.d.N., L. Bourgeois, qui tout en recommandant au Conseil d'accorder son appui moral à l'Université internationale recommandait également d'accéder à la demande de l'U.A.I. de subventionner la publication d'un « Code de Vœux » résumant les résolutions adoptées aux congrès internationaux et destinées à servir d'indicateur des tendances de l'opinion publique internationale.⁵⁵ Cette recommandation fut retenue par le Conseil. Peu après, le 13 décembre 1920, la première Assemblée générale de la S.d.N. confia à sa deuxième Commission d'étudier une proposition visant à la création d'une organisation internationale du travail intellectuel qui s'était inspirée des appels lancés dans ce sens par le troisième Congrès mondial des associations internationales réuni en septembre 1920. Comme rapporteur de cette commission fut nommé H. La Fontaine, secrétaire général de l'U.A.I. et, comme l'on pouvait s'y attendre, la résolution proposée à l'Assemblée générale mettait en relief l'importance des efforts visant au développement de la coopération intellectuelle et à la promotion de l'esprit international et soulignait l'opportunité de leur accorder le soutien de la S.d.N. tout en mentionnant l'importance du rôle de l'U.A.I. dans ce conteste.⁵⁶

Bien que les résolutions n'aient pas donné entière satisfaction à l'U.A.I. qui n'obtint ni le patronage officiel de la S.d.N., ni l'assistance financière qu'elle espérait obtenir par une application plus libérale de l'article 24, elles revêtaient pourtant une importance particulière.⁵⁷ Non seulement l'uti-

lité de l'U.A.I. dans le domaine de la coopération intellectuelle et de la promotion de l'esprit international fut pour la première fois reconnue officiellement par la S.d.N., mais encore cette organisation fut la seule ONG internationale mentionnée par les premières résolutions de la S.d.N. se référant à l'importance du développement de ce domaine. Cela lui présageait un rôle prééminent dans ce champ d'action.

En 1920, l'U.A.I. est parvenue à se distinguer également par ses réalisations. Durant cette année, eurent lieu les premières activités publiques organisées par l'U.A.I. depuis la guerre. Elles se déroulèrent à l'occasion de la première Quinzaine Internationale - une série d'activités concentrées à Bruxelles pendant deux semaines du mois de septembre qui comprenaient notamment la première session de l'Université internationale, le troisième Congrès mondial des associations internationales et une exposition de la vie internationale. Ces activités ont connu un certain succès. La première session de l'Université internationale réunit 47 professeurs et environ 100 étudiants réguliers de 11 différentes nationalités. Treize associations internationales ont établi des cours et au total 147 conférences ont été données, le syllabus étant axé sur divers aspects de la vie internationale et sur l'étude comparée de l'histoire et des institutions internationales contemporaines.⁵⁸

Dans les milieux de la S.d.N. ces résultats furent considérés comme encourageants compte tenu des difficultés qui ont pesé sur les organisateurs, la Fontaine et Otlet. Le bilan des activités de l'U.A.I. dressé par le délégué de l'Espagne, Q. de Leon, dans son rapport soumis devant le Conseil le 1^{er} mars 1921 fut nettement positif et recommandait au Conseil de continuer à accorder son appui à cette organisation. Tout en constatant que le Pacte de la S.d.N. restait muet en ce qui concerne les relations entre la S.d.N. et les associations internationales privées, le rapporteur faisait remarquer que l'esprit du Pacte était favorable à ce que la S.d.N. exerce ses « bons services » dans l'intérêt de toutes les entreprises contribuant à la promotion de la compréhension internationale.⁵⁹

Mais en stimulant la S.d.N. à se pencher sur la question de l'organisation internationale du travail intellectuel et en mettant en relief le rôle de l'U.A.I. dans ce domaine, les animateurs de celle-ci ne faisaient qu'approcher le moment de la décision quant à la nature de cette organisation et de la place de leur propre organisation dans ce cadre, une décision qui s'avéra fatale pour leurs projets.

La nécessité d'une décision des instances de la S.d.N. à ce propos fut d'ailleurs constatée dans le même rapport présenté au Conseil par le délégué de l'Espagne, qui faisait les éloges de l'U.A.I. et de l'œuvre de ses fondateurs. Celui-ci posa la question très nettement: Faut-il transformer l'U.A.I. en une organisation technique de coopération intellectuelle, telle que le Bureau international du travail, ou bien faut-il créer une organisation entièrement nouvelle? Le délégué espagnol posait encore une autre question de principe qui devait déterminer la décision à ce propos: Ne serait-il pas une erreur de détourner les efforts des organisations volontaires vers la voie officielle? D'après lui, cette question était d'autant plus légitime que l'on reconnaissait l'importance du rôle du volontariat dans la coopération intellectuelle et plus particulièrement celle de l'œuvre accomplie par l'U.A.I. Ne serait-il donc pas une erreur de compromettre l'œuvre du volontariat en l'intégrant dans une organisation officielle?⁶⁰

En soulevant cette question, Q. de Léon a exposé le dilemme qui tourmentait sans doute les animateurs de l'U.A.I. confrontés avec la douloureuse alternative : sacrifier l'autonomie de leur organisation en l'institutionnalisant dans le cadre de la S.d.N. pour assurer ainsi le soutien indispensable à la réalisation de leurs projets ou bien se contenter du statut non officiel d'organisation volontaire et poursuivre la lutte quotidienne pour sa propre survie, toujours en quête de ressources nécessaires à son fonctionnement.⁶¹

Les animateurs de l'U.A.I. ont opté pour la première solution ce qui suscite naturellement de sérieuses questions sur leurs motivations. Que le facteur financier ait pesé lourdement sur leurs considérations, cela ne fait pas de doute. Mais fut-il réellement le facteur déterminant ? Le manque de fonds qui pesait si péniblement sur l'avenir des institutions qu'ils cherchaient à développer ne fut-il pas conséquence directe de l'envergure même de leurs projets ? La question cardinale qui se pose dans ce contexte est reliée donc plutôt à leur conception même de la coopération intellectuelle et des rôles respectifs des secteurs non gouvernemental et intergouvernemental dans ce domaine qu'à des considérations d'ordre strictement matériel. Le grandiose projet d'un centre intellectuel mondial au service de la Communauté des nations n'était-il pas axé sur la collaboration active de ces deux secteurs ? Certes, l'appui matériel et moral du secteur intergouvernemental était essentiel pour la réussite de cette entreprise, mais est-ce que dans l'esprit de ces initiateurs ce soutien impliquait l'effacement des associations privées au profit des organisations officielles ? Dans la théorie comme dans la pratique les champions de l'internationalisme que furent Olet et La Fontaine ont bien démontré leur désir d'attribuer au secteur privé un rôle de premier plan dans le mouvement international de la coopération intellectuelle et de l'éducation pour la paix. On peut leur reprocher un excès d'idéalisme⁶² et le délégué de l'Espagne à la S.d.N. avait certainement de bonnes raisons pour exprimer ses doutes dans son rapport au Conseil où il souleva la question si le projet d'organisation internationale du travail intellectuel n'était pas en avance sur son temps, mais cela ne devrait pas mettre en question leur bonne foi et la sincérité de leur désir d'attribuer aux initiatives privées un rôle efficace dans le mouvement international de coopération intellectuelle et d'éducation pour la paix.⁶³ Il est vrai que leur conception de ce rôle n'a eu qu'une chance assez maigre pour se traduire dans la pratique, mais là où cette chance était présente, elle fut mise en évidence. Ainsi, l'Université internationale pour laquelle fut sollicité le patronage de la S.d.N. fut effectivement pour un bref moment une entreprise qui attira la collaboration de tous les secteurs impliqués dans ce mouvement faisant une large place aux ONG. Il apparaît donc qu'au lieu d'attribuer aux animateurs de l'U.A.I. des desseins compromettant le rôle des ONG dans la vie internationale, nous serions bien plus justifiés à croire que ce fut, au contraire, l'accroissement de ce rôle qui fut visé par ces deux protagonistes de la coopération intellectuelle qui en cherchant à attribuer aux ONG un rôle plus actif au sein d'une organisation internationale du travail intellectuel, espéraient pouvoir décentraliser la vie intellectuelle internationale plutôt que réduire les ONG à un rôle subordonné.

On est amené ainsi à poser la question suivante : En écartant l'idée d'attribuer à l'U.A.I. un rôle prépondérant dans la future organisation internationale du travail intellectuel, les autorités de la S.d.N. ont-elles été motivées par le souci de préserver l'autonomie du secteur privé de la vie intellectuelle internationale ou bien par la préoccupation d'éviter que celui-ci assume dans ce domaine un rôle qui risquait de

s'avérer encombrant dans la mesure où la S.d.N. aspirait à accroître plutôt sa propre emprise sur la vie internationale ? Cette question pourrait trouver une réponse plus appropriée en dressant le bilan de l'évolution des relations entre l'U.A.I. et la S.d.N. dans la conclusion de notre analyse.

La question cruciale posée par Q. de Léon à l'Assemblée générale de la S.d.N. quant au rôle à envisager pour l'U.A.I. dans la future organisation internationale du travail intellectuel ne produisit pas immédiatement un revirement majeur dans les relations cordiales entre l'Union et la Société même si cette question et surtout les réflexions qui l'avaient accompagnées ont sans doute contribué à générer une mutation majeure dans ces relations. Il reste pourtant que du point de vue constitutionnel la solution de la transformation de l'U.A.I. en organisation officielle de coopération intellectuelle était plus acceptable pour la S.d.N. que la création d'une nouvelle organisation à cet effet qui n'était pas prévue par son Pacte à l'exemple de l'Organisation internationale du travail constituée en vertu de l'article 23. En effet, l'article 24 du Pacte, conçu précisément pour permettre à la S.d.N. de prendre sous son autorité une organisation internationale déjà existante, laissait la porte ouverte, moyennant une interprétation moins restrictive de son contenu, à l'adoption de la solution prévoyant la transformation de l'U.A.I. en organisation officielle de coopération intellectuelle.

Encore en septembre 1921, le secrétaire général de la S.d.N. présenta à l'Assemblée générale un mémoire des plus favorables à l'égard de l'U.A.I. et des institutions créées par ses fondateurs. L'esprit dans lequel fut rédigé ce mémoire prouve bien que l'idée de refuser à l'U.A.I. un rôle prééminent dans la coopération intellectuelle internationale ne s'était pas répandue rapidement dans les milieux de la S.d.N. En effet, ce rapport hautement élogieux à l'égard de l'U.A.I. et de ses fondateurs ne fut pas rédigé à la suite d'une sollicitation explicite de la part des instances de la S.d.N. Son auteur justifiait sa présentation devant l'Assemblée par une résolution précédente de celle-ci, adoptée quelques mois auparavant, qui reconnaissait la valeur de l'U.A.I. et de l'Université internationale et qui invitait le Conseil à continuer à promouvoir des efforts semblables tout en demandant un rapport détaillé sur leur influence éducative en vue du développement de l'esprit international.⁶⁴ Le secrétaire général interpréta cette résolution comme une sollicitation d'un rapport sur les activités de l'U.A.I. bien que la résolution en question se référât à des « efforts semblables » en général - ce qui pouvait être interprété comme référence à d'autres organisations - et rédigea un rapport intitulé « les activités éducatives et la coordination du travail intellectuel accomplies par l'U.A.I. » qui faisait l'historique de l'U.A.I., présentait un exposé de ses réalisations et des institutions créées par ses fondateurs et soulignait l'importance de leur contribution à la diffusion d'un esprit de compréhension et de coopération internationales. Ce mémoire qui insistait sur le fait que cette œuvre reposait notamment sur la personnalité exceptionnelle des deux fondateurs de l'U.A.I. représentait bien plus qu'un hommage personnel car il concluait par la recommandation que la S.d.N. considère les institutions fondées par ceux-ci comme « des organes de collaboration des plus valables. »⁶⁵ Cette recommandation peut donc s'interpréter comme un appui à l'option de l'institutionnalisation de l'U.A.I. sous l'égide de la S.d.N. Il reste donc à voir ce qui a pu renverser la tendance à favoriser cette Option qui à un moment donné paraissait être sur le point de rallier l'adhésion des milieux de la S.d.N.

Il y a eu une série de facteurs et de considérations qui ont concouru à amener ce renversement. A part la question

évoquée par le délégué de l'Espagne. Q. de Léon, quant à la pertinence de la subordination des organisations privées à la S.d.N., il restait à considérer les implications d'une telle subordination du point de vue constitutionnel. Or, il se trouvait que si la S.d.N. ne fut pas sur le plan constitutionnel adéquatement équipée pour procéder à la création d'une nouvelle organisation du travail intellectuel, la transformation d'une ONG internationale ayant tout au plus un statut semi-officiel en une organisation technique de la S.d.N. Présentait également des difficultés considérables. Même en acceptant l'interprétation la plus libérale de la portée de l'article 24 du Pacte, à savoir en introduisant une nouvelle catégorie d'organisations à statut semi-officiel admissibles au bénéfice des privilèges accordés en vertu de l'article 24, il fallait encore établir des normes acceptables à la fois à la S.d.N. et aux organisations intéressées quant à la nature des obligations de la S.d.N. et des privilèges qui découlaient de cet article. Or, les normes qui furent finalement établies en juin 1921. loin de favoriser l'intégration des organisations internationales dans la S.d.N., soulignaient le fait que les rédacteurs du Pacte n'avaient nullement eu l'intention de fusionner les organisations visées par l'article 24 avec les organismes propres de la S.d.N. ou de les y subordonner et qu'elles devaient, au contraire, bénéficier d'une large autonomie. Ainsi, l'autorité de la S.d.N. mentionnée par l'article 24 devait s'exercer surtout dans le sens d'une « force morale » et n'impliquait pas le droit d'intervention dans la structure intérieure de ces organisations, ni le droit de leur imposer des modifications importantes telles que le transfert de leur siège officiel ou l'extension de leur champ d'action.⁶⁶

Même si ces règles ne visaient pas particulièrement l'U.A.I., on pouvait difficilement la soustraire à leur portée. Car si elles n'empêchaient pas la S.d.N. de lui accorder toute l'assistance voulue, elles ne l'autorisaient pas non plus à la transformer en une de ses propres organisations techniques. En effet, selon l'interprétation de l'article 24 qui fut finalement adoptée par l'instance suprême de la S.d.N. en établissant ces règles, le degré très limité de contrôle que la S.d.N. aurait pu exercer sur l'U.A.I. ne justifiait pas l'allocation de ressources considérables que sa transformation en un organisme semblable au Bureau international du travail aurait entraînée. L'adoption de ces normes soulevait ainsi un argument de poids en faveur de l'option de la création d'une nouvelle organisation du travail intellectuel en tant qu'organe propre de la S.d.N.

Un autre argument non négligeable contre la transformation de l'U.A.I. en organisation internationale du travail intellectuel en tant qu'organe propre de la S.d.N.

Un autre argument non négligeable contre la transformation de l'U.A.I. en organisation internationale du travail intellectuel sous l'égide de la S.d.N., se rattachait aux limites de ses réalisations dues notamment au dynamisme de ses fondateurs. Même des admirateurs de l'œuvre accomplie par ces deux personnages hors du commun - tel que le secrétaire général de la S.d.N., Drummond, - faisaient remarquer la précarité de leurs réalisations qui dépendaient à ce point de l'action de deux individus.⁶⁷ L'hommage rendu ainsi aux fondateurs-animateurs de l'U.A.I. devenait aussi un constat de leur échec à mobiliser autour d'eux un mouvement organisé. C'était peut-être là l'argument qui pesait le plus contre l'attribution d'un rôle prééminent à leur organisation. En effet, si l'U.A.I. avait été l'expression d'un mouvement bien organisé plutôt que l'œuvre de deux idéalistes acharnés, elles serait devenue d'elle-même une organisation internationale efficace du travail intellectuel avec ou

sans le patronnage de la S.d.N. Dans l'absence d'un tel mouvement, elle n'était pas de grande valeur pour cette dernière. La faiblesse de l'U.A.I. reflétait ainsi les limites de la coopération entre les ONG internationales qui ne sont pas parvenues à coordonner leur action pour devenir un facteur déterminant dans la vie intellectuelle internationale, un domaine qui se prêtait pourtant bien pour leur offrir un rôle de premier plan.

Un autre facteur préjudiciable à l'U.A.I. était d'ordre politique, à savoir l'attitude des membres influents de la S.d.N. à l'égard de la coopération intellectuelle, en général, et plus particulièrement à l'égard d'une organisation dont les animateurs étaient identifiés à tort ou à raison avec les intérêts d'un certain pays et d'une certaine culture.⁶⁸

Un autre facteur qui mérite encore d'être mentionné parmi les obstacles qui se sont dressés devant l'U.A.I., relève plutôt du domaine de la politique internationale de la S.d.N. Les activités de l'U.A.I. ne furent pas vues du même œil dans tous les milieux de la bureaucratie de l'institution internationale. Ainsi, à la Section des bureaux internationaux se manifesta assez tôt une tendance à se substituer à l'U.A.I. dans son champ d'action particulier: la centralisation des renseignements relatifs aux associations internationales et la coordination de leurs activités. La Fontaine et Olet dans leur désir de resserrer les liens entre leur organisation et la S.d.N. n'ont pas su s'opposer à temps à cette tendance manifestant une remarquable disponibilité à collaborer avec la Section des bureaux internationaux sans tenir suffisamment compte des intérêts à long terme de leur propre organisation.⁶⁹

La tendance de la Section des bureaux internationaux à s'attribuer des tâches relevant de l'U.A.I. s'expliquait par le fait que cette section créée pour assurer l'application de l'article 24 du Pacte se trouvait devant le dilemme d'étendre son champ d'action ou bien de perdre sa raison d'être étant donné que les organisations internationales publiques ne se pressaient pas à se prévaloir des stipulations de cet article.⁷⁰ C'est pourquoi la Section des bureaux internationaux privés qui représentaient la grande majorité des organisations internationales même si elles échappaient à la portée de l'article 24. Une nette indication de cette réorientation de la section fut donnée lors d'une visite que lui a rendue en avril 1921 une commission d'enquête de la S.d.N. Un membre de celle-ci définissait la section comme « un observatoire de toutes les associations intellectuelles et des courants de toutes les tendances intellectuelles », ajoutant que son rôle consistait dans l'évaluation de l'importance de ceux-ci afin de pouvoir conseiller les organes appropriés de la S.d.N. à leur sujet. Le directeur de la section, Nitobe, se déclara en parfait accord avec cette définition qui est d'ailleurs également révélatrice de l'importance du domaine intellectuel dans la sphère d'activité des associations internationales à l'époque.⁷¹ Mais les ambitions de la section dépassaient celles d'un service de renseignements chargé de la cueillette des informations et de leur analyse. Ses responsables espéraient la transformer en un véritable centre nerveux de la vie associative internationale et lui attribuer aussi la coordination des activités dans cette sphère d'action. Dans ce contexte, les organisations œuvrant dans le domaine intellectuel et moral représentaient un objet d'attention particulière. L'intérêt de la section pour ce secteur de la vie associative internationale est mis en relief, entre autres, par un rapport rédigé en août 1921 par un expert de la section, le professeur O. Halecky.⁷² Tout en soulignant le poids numérique de ce secteur, ce rapport soulignait l'importance de l'aspect idéologique des activités de ces organisations qui

convergeaient dans un mouvement international " d'une haute qualité, intimement lié aux origines idéologiques de la S.d.N. " Ce mouvement exprimait le nouvel esprit international dont dépendait l'avenir de la S.d.N. tributaire de " l'esprit dans lequel se formera la nouvelle conception du monde, la mentalité de la jeune génération et son idéal moral ». La mise en relief des affinités idéologiques entre la S.d.N. et les ONG internationales impliquées dans la coopération intellectuelle et l'éducation pour la paix visait dans ce contexte à la justification du rôle de centre nerveux de ces organisations auquel aspirait la Section des bureaux internationaux. C'est pourquoi l'auteur du rapport prit soin de bien souligner que les nouvelles tâches convoitées par sa section étaient tout à fait conformes à l'esprit de l'article 24 dont l'application représentait sa raison d'être même si celui-ci ne faisait aucune mention des organisations privées. Ces nouvelles tâches devaient consister dans la coordination de ce groupe de ONG internationales que la section s'était proposée « les mettre en rapport l'une avec l'autre, leur suggérer des programmes d'action, leur fournir des renseignements en recevant en revanche des informations précieuses, ... faciliter leurs congrès, etc... » Il s'agissait, en somme, de tout ce champ d'action que l'U.A.I. estimait être son propre domaine et qui le fut effectivement dans une large mesure jusqu'au moment où la S.d.N. y assumait un rôle prépondérant. La suite du rapport cité nous procure des indications encore plus précieuses quant aux visées de la Section des Bureaux Internationaux qui ont finalement prévalu dans l'orientation de l'attitude de la S.d.N. à l'égard du secteur privé du mouvement international de la coopération intellectuelle et de l'éducation pour la paix. Ces indications vont nous permettre d'aborder la question posée plus haut quant à la motivation de la S.d.N. de rejeter l'option d'attribuer à l'U.A.I. un rôle prépondérant dans le domaine de la coopération intellectuelle. En effet, le rapport cité de Halecky conclut sur la suggestion de créer un « service spécial » de la Section des bureaux internationaux pour s'occuper des relations avec les « organisations intellectuelles et morales » et pour étudier et coordonner les projets visant à la création d'une nouvelle organisation technique de la S.d.N. pour les questions intellectuelles dont le service en question devait devenir son secrétariat dès qu'elle aurait été mise sur pied. Ignorant totalement l'action menée par l'U.A.I., le rapport justifiait dans sa conclusion cette extension du champ d'action de la Section des bureaux internationaux par le « besoin de plus en plus impérieux d'un encouragement et d'une coordination des organisations intellectuelles et morales par la S.d.N. » et constatait de surcroît qu' « il ne pourrait y avoir danger d'un double emploi, puisque jusqu'à présent aucun organisme de la S.d.N. ne travaille dans ce sens. »⁷³

Ce rapport révèle ainsi l'ambition du moins de certains milieux influents de la bureaucratie de la S.d.N. - qui sont finalement parvenus à faire prévaloir leurs conceptions - de s'approprier la direction de la vie intellectuelle internationale aux dépens d'organismes privés de coordination déjà existants ou qui auraient dû être créés.

On aurait pourtant tort de rendre un jugement global sur la bureaucratie de la S.d.N. sur la base de visées de certains membres de la Section des bureaux internationaux. Cette volonté d'étendre son propre pouvoir, d'accroître son contrôle sur la vie associative internationale, de subordonner le mouvement de coopération intellectuelle et d'éducation pour la paix qui se développait avec éclat depuis la guerre et dont l'U.A.I. fut l'un de ses pivots, ne fut pas partagée par tous les hauts fonctionnaires de la S.d.N. En témoignent plusieurs rapports rédigés par le secrétaire

général, Drummond, dont certains - exprimant un profond respect, voire une admiration à l'égard de l'U.A.I. et de ses fondateurs - ont déjà été cités. A ces témoignages, ajoutons un autre qui souligne davantage le respect éprouvé par le secrétaire général à l'égard des initiatives privées dans le domaine de l'organisation internationale des activités intellectuelles et des efforts visant au développement de l'esprit international. En effet, parlant de l'opportunité de l'attribution à la S.d.N. un rôle dans la coordination des activités intellectuelles et de la coopération en matière d'éducation, le secrétaire général rendait hommage aux efforts entrepris dans ce domaine par les organisations privées et semi-officielles et recommandait à l'Assemblée d'en tenir compte dans toute décision à ce propos » afin que toute action entreprise par la Société soit supplémentaire à des organismes déjà constitués et qu'elle ne se superpose d'aucune façon à leur travail. »⁷⁴

A la Section des bureaux internationaux, on ne s'était pas laissé persuader par cette recommandation du secrétaire général et même si l'ambitieux programme d'action tracé pour la Section par Halecky resta en bonne partie lettre morte, la Section est parvenue à se substituer effectivement à l'U.A.I. dans certaines de ses tâches essentielles, notamment dans le domaine de l'information où ses propres publications (Manuel, Bulletin trimestriel) rendant compte des activités des organisations internationales se sont substituées à celles de l'U.A.I.⁷⁵ De plus, avec le déclin de l'U.A.I. qui à partir de 1924 fut plongée dans un état de léthargie et notamment avec la constitution de l'Organisation de coopération intellectuelle de la S.d.N., le centre nerveux du mouvement international de coopération intellectuelle et de l'éducation pour la paix s'était nettement déplacé dans la sphère d'action de la S.d.N.⁷⁶

Il serait pourtant injuste de classer les fonctionnaires de la S.d.N. qui eurent à se pencher sur les rapports avec l'U.A.I. soit comme des concurrents, soit comme des sympathisants de celle-ci. Une autre approche qui se manifesta parallèlement et qui en dernière analyse était peut-être la plus caractéristique, fut celle qu'on pourrait définir comme pragmatique. Ce fut d'ailleurs celle-ci qui s'avéra la plus préjudiciable aux intérêts de l'U.A.I. Cette approche fut très nettement reflétée dans un rapport qui analysait l'évolution des relations entre la S.d.N. et l'U.A.I. dès leur première prise de contact jusqu'en 1927. Ce rapport, rédigé à un moment où l'U.A.I. tentait péniblement de se relever de la sévère crise qui la secoua en 1924, constatait notamment que " l'importance de l'Union jusqu'à présent n'a pas été très grande » et allait jusqu'à déconseiller la représentation de la S.d.N. au Congrès de l'U.A.I. qui devait se tenir en 1927 et qui avait à son ordre du jour la question de la représentation auprès de la S.d.N. des associations internationales " d'ordre scientifique, littéraire, éducatif, artistique ou moral » à l'exemple de la représentation obtenue par les organisations syndicales et économiques. Cette recommandation fut justifiée par l'inconvénient à « se mêler de choses d'une valeur secondaire » et à s'exposer à des critiques probables. » Toutefois, l'esprit pragmatique de l'auteur du rapport ne lui permettait pas d'écarter totalement l'idée d'une éventuelle participation de la S.d.N. aux réunions organisées par l'U.A.I. et il ajoutait que « si l'Union était en réalité ce qu'elle prétend être, il n'y pas de doute qu'une participation du Secrétariat à ces délibérations serait non seulement utile mais peut-être même nécessaire. »⁷⁷

Il semble ainsi que si les promoteurs de l'U.A.I. ont péché par excès d'idéalisme en élaborant des projets qui dépassaient

saient leurs moyens d'action, les bureaucrates de la S.d.N. ont péché, quant à eux, par excès de pragmatisme. Cela les empêcha d'accorder aux ONG s'occupant de la coopération intellectuelle et de l'éducation pour la paix la représentation effective auprès de l'institution internationale méritée par celles-ci sinon par leur poids politique, qui étant donné la nature des organisations volontaires n'était pas très considérable, du moins par l'importance de leur contribution à la propagation des idéaux de la S.d.N.

Le besoin d'une représentation officielle de ces ONG internationales auprès de la S.d.N. s'était fait sentir d'ailleurs très nettement et très tôt. Dès la création de l'institution internationale, les vœux de ces organisations y affluèrent, celle-ci étant considérée comme un intermédiaire valable et naturel pour faire prévaloir auprès des gouvernements membres les aspirations des divers courants de l'opinion publique internationale canalisés par les ONG. Mais la S.d.N. ne tarda pas à manifester sa réticence à assumer le rôle que les ONG désiraient lui attribuer et déjà en 1920 une sous-commission de l'Assemblée prit une décision de principe à cet égard constatant l'impossibilité de permettre aux ONG à faire entendre leurs revendications devant les commissions de l'Assemblée.⁷⁸ En 1923, la S.d.N. prit des mesures encore plus restrictives à rencontre des ONG adoptant des directives formelles stipulant que celles-ci devaient adresser leurs communications directement aux gouvernements concernés.⁷⁹ La raison invoquée par les délégués au Conseil de la S.d.N. dont celui de la Grande-Bretagne, Lord R. Cecil, s'était fait porte-parole, fut que la S.d.N. n'étant autre chose qu'une organisation des gouvernements qui la composaient, les associations non officielles n'avaient qu'à traiter directement avec ceux-ci. Cette attitude était évidemment très préjudiciable au rôle de composante légitime et autonome de la vie internationale dont les ONG désiraient se faire prévaloir dans leurs relations avec la S.d.N. et leur protestation ne tarda pas à se faire entendre.⁸⁰

Mais si les ambitions ou le pragmatisme excessif de la bureaucratie de la S.d.N. et les considérations politiques de certains Etats membres ne furent pas étrangers au déclin de l'U.A.I. en tant que centre nerveux du mouvement international de coopération intellectuelle et d'éducation pour la paix, il reste encore à voir si ce déclin est attribuable exclusivement à des facteurs extérieurs aux ONG elles-mêmes. Cette problématique soulève plusieurs interrogations : Est-

Abréviations :

- ASdN - Archives de la Société des Nations, Palais des Nations, Genève.

- MScN - Documents microfilmés de la S.d.N. (League of Nations Documents, 1919-1946, Microfilm Collection, New Haven, 1975).

1. Voir à ce propos C. Fink, "Peace Education and the Peace Movement since 1815",

Peace and Change, 6 (1980), 66-73, qui souligne l'importance des enseignements que peut offrir la critique de l'histoire de l'éducation pour la paix.

La rédaction du présent article a été facilitée par une subvention du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. L'auteur tient à exprimer sa reconnaissance pour l'accueil qui fut réservé aux archives historiques des Nations Unies à Genève.

2. Ces organisations sont trop nombreuses pour être énumérées ici. Une liste partielle des principales organisations s'occupant des problèmes éducatifs à l'époque est offert par P. Rossello, *Les précurseurs du Bureau international d'Éducation* (Geneva, 1943), PC, 206-8.

3. Pour un aperçu de l'organisation de l'éducation internationale et le rôle préminent des ONG dans ce domaine au 19^{ème} siècle et jusqu'à la première guerre mondiale, voir : S. Stoker, *The Schools and International Understanding*, Chapel Hill, 1933, pp. vi-XXVII. Un exposé intéressant sur l'état de l'éducation internationale fut rédigé par le pédagogue hongrois Franz Kemény en vue de la première conférence intergouvernementale de l'enseignement qui devait avoir lieu à La Haye en septembre 1914 (F. Kemény, *L'Enseignement international : Histoire, état actuel, avenir*, Ostende, 1914).

ce que les analystes de la Section des bureaux internationaux ont déformé la réalité en constatant que les grandes associations internationales privées se dirigeaient de plein gré vers la S.d.N. considérée comme le centre naturel du mouvement en question ? Est-ce que cette orientation ne fut pas partagée, après tout, par l'U.A.I. elle-même qui déploya tant d'efforts pour se prévaloir de l'article 24 du Pacte qui visait explicitement à placer les organisations internationales sous l'autorité de la S.d.N. ? D'autre part, serait-il juste d'attribuer à la S.d.N. une politique systématique visant délibérément à la subordination des ONG à son autorité ?⁸¹

Ces questions pourraient trouver une réponse appropriée dans le cadre d'une plus ample étude qui examinerait aussi l'expérience des autres centres nerveux des ONG appartenant au mouvement international de coopération intellectuelle et d'éducation pour la paix qui sont apparus au milieu des années '20, peu après le déclin manifeste de l'U.A.I. : le Bureau international d'éducation, le Comité d'entente des grandes associations internationales et l'Institut international de coopération intellectuelle auquel ce dernier fut affilié.⁸² L'analyse de l'expérience des deux premiers organismes dont chacun représente un modèle différent de l'évolution des relations entre les ONG internationales et les organisations intergouvernementales, permettrait de situer le cas de l'U.A.I. dans une perspective historique plus large et bien plus riche en données nécessaires pour apporter une réponse plus complète aux questions posées ci-haut. Dans une telle perspective, le cas de l'U.A.I. apparaîtrait comme une étape seulement plutôt que comme l'aboutissement de l'évolution des relations entre la S.d.N. et les centres nerveux des ONG impliqués dans le mouvement international de la coopération intellectuelle et de l'éducation pour la paix.

Dans le contexte plus limité de la présente étude, le cas de l'U.A.I. reste pourtant révélateur quant à la nature d'un certain modèle des relations entre les ONG et les deux autres secteurs - le gouvernemental et l'intergouvernemental - du mouvement tripolaire en question. Bien que ce modèle particulier ait abouti à un échec, l'expérience de l'U.A.I. offrirait quelques enseignements très utiles aux trois autres organismes qui dans un sens furent, chacun dans la mesure de ses moyens et de sa compétence, les exécuteurs du testament spirituel des fondateurs de l'U.A.I.

4. Voir à ce propos : Institut International de Coopération Intellectuelle, *La révision des manuels scolaires contenant des passages nuisibles à la compréhension mutuelle des peuples* (Paris, 1932).

5. L'intérêt de l'étude du rôle des ONG dans la vie internationale dans une perspective historique fut reconnu par des spécialistes de diverses disciplines (G. Cortese et R. Pagani, "Le ONG e le relazioni con le ONG", *Revue de Droit International, de Sciences Diplomatiques et Politiques* 52 (1974), 25-29; K. Skjelsbaek, "The Growth of International Nongovernmental Organization in the Twentieth Century", *International Organization*, 25 (1971), 420 sq.).

6. Notons à ce propos la difficulté à tracer une ligne de démarcation entre coopération

intellectuelle et éducation pour la paix étant donné que toute entreprise de coopération intellectuelle revêt un caractère éducatif dans la mesure où elle contribue au développement de l'esprit international et que tout effort organisé à l'échelle internationale dans le domaine de l'éducation représente une entreprise de coopération intellectuelle.

7. Au début des années 20, le nombre des associations internationales travaillant dans le domaine des sciences, des lettres, de l'éducation et de la morale s'élevait à 120, soit près de la moitié des ONG internationales à but non-lucratif actives à l'époque et plusieurs d'entre elles, notamment les organisations confessionnelles, comptaient des millions d'adhérents (ASdN-1/3/S40, Rapport du professeur O. Hatecki de la Section des Bureaux internationaux du Secrétariat de la S.d.N., en date du 16/7/1921).

8. Afin d'éviter toute confusion entre le mouvement de coopération intellectuelle et d'éducation pour la paix et le mouvement pacifiste proprement dit, il importe de souligner la distinction entre pacifistes et internationalistes. Les derniers, tout en étant favorables aux principes de la Société des Nations ou de la justice internationale étaient généralement opposés à la propagande pacifiste radicale fondée sur une objection de principe à tout usage de la force armée. (A ce propos et plus généralement au sujet de la diversité conceptuelle au sein du mouvement pacifiste, voir: P. Brock, *Twentieth Century Pacifism*, (London, 1974), ch. IV, et M.Ceadel, *Pacifism in Britain 1914-1945: The Defining of a Faith*, Oxford, 1980). Le terme «éducation pour la paix» couramment employé déjà à l'époque, doit donc être perçu dans la présente étude avec toute la circonspection qui s'impose compte tenu de la grande diversité conceptuelle en matière d'éducation et de pacifisme qui représente un trait constant du mouvement international de l'éducation pour la paix tel qu'il vient d'être défini dans ses grandes lignes sur le plan organisationnel.
9. Mémoire présenté le 19 avril 1919 par le Conseil International des femmes et la Conférence des femmes suffragistes des pays alliés et des Etats-Unis (P. Rossello, op. cit., p. 136).
10. *Ibid.*, pp. 135-37.
11. Une idée du délégué de la Belgique, Hymans, d'introduire dans le Pacte un article prévoyant la constitution d'une commission de coopération intellectuelle fut rejetée. Ultimeusement, cette proposition a été pourtant retenue par les instances suprêmes de la S.d.N. même si elle n'avait aucune base constitutionnelle, notamment grâce à l'appui de la France dont l'attitude favorable à l'égard de la coopération intellectuelle sous l'égide de la Société fut déterminée, entre autres, par les pressions de la puissante Fédération française des travailleurs intellectuels (F.P. Walters, *A History of the League of Nations*, (London, 1960), p. 190).
12. MSdN-XIIA, C. 204/43 (1920).
13. MSdN-XIIA, C. 204/40 (1920).
14. Cette reconnaissance fut exprimée, entre autres, par une résolution adoptée le 15 mai 1920 par Le Conseil de la S.d.N. (MSdN-XIIB, C. 204/117 (1920)).
15. Un perspective observateur des péripéties de la politique internationale en matière d'éducation à l'époque fut Pedro Rossello qui accéda rapidement à des fonctions clés au Bureau international d'éducation crée en 1926 en tant qu'organisme non-gouvernemental. Dans son ouvrage retraçant les origines de cet organisme, Rossello présente la controverse qui se déroula dans les milieux de la S.d.N. au sujet de la place à accorder à la coopération intellectuelle et plus particulièrement à l'éducation dans les activités de l'institution internationale comme une confrontation entre les partisans des deux conceptions antagonistes du rôle souhaitable de celle-ci dans ce domaine: l'une "pacifiste", favorable à la propagation d'idées de paix par les organes spécialisés de la S.d.N. L'autre "technique" selon laquelle son rôle devait s'y limiter à des questions d'ordre technique (P. Rossello, op. cit., p. 148). Pham Thi-Tu attribue à ce clivage conceptuel un aspect politico-ethnique lorsqu'elle constate qu'en général les pays latins souhaitaient attribuer à la S.d.N. un rôle accru dans le domaine de la coopération intellectuelle où elle devait assumer une fonction idéologique consistant dans la création d'un état d'esprit favorable à son égard. Les Anglo-Saxons, par contre, rejetaient cette fonction idéologique de la coopération intellectuelle préférant une approche plus pragmatique visant à la conclusion des accords pratiques relatifs à des problèmes concrets (Pham Thi-Tu, *La coopération intellectuelle sous la Société des Nations* (Genève, 1982), pp. 83-84). Bien que cette généralisation se prête à des critiques, elle reflète pourtant une réalité difficilement contestable, à savoir l'intérêt particulier de la France et de ses alliés à attribuer à la S.d.N. une fonction idéologique comme moyen de désarmement moral visant à empêcher le développement d'un esprit revisionniste et revancharde chez les perdants de la première guerre mondiale.
16. L'orientation pacifiste de la nouvelle organisation fut bien soulignée par G. Murray qui le 21 septembre 1921 devait rapporter à l'Assemblée générale de la S.d.N. le résultat de discussion de la Cinquième Commission ou fut débattue la question de la création de cette organisation. Ce rapport présentait l'action internationale en vue de développer l'esprit international et la conscience de la fraternité humaine "comme l'un des trois aspects fondamentaux de la coordination du travail intellectuel et insista sur l'importance du rôle que devait assumer la S.d.N. dans l'abolition des "tendances nationalistes qui ont envahi l'enseignement de presque tous les pays" et qui constituent "l'un des plus grands périls pour l'humanité". C'était un thème sur lequel G. Murray en sa qualité de président de la Commission Internationale de Coopération Intellectuelle allait revenir encore à maintes reprises (voir à ce propos: E. Hermon, « Education et vérité: Aspects de la réforme de l'enseignement de l'histoire pendant l'entre-deux-guerres », *Réflexions Historiques*, 10 (1983), 1-2).
17. Le récit le plus complet de l'histoire de l'U.A.I. et de l'évolution de ses relations avec la S.d.N. est offert par l'ouvrage de W.B. Rayward, *The Universe of Information. The Work of Paul Otlet for Documentation and International Organization*, International Federation for Documentation, 1975, fondé sur les archives du Mundaneum mais

non pas sur celles de la S.d.N. sur lesquelles est fondée la présente étude.

18. Pour un portrait de leur personnalité, voir: J. Baugriet, "Deux pionniers de la coopération internationale et de la paix universelle: Henri La Fontaine et Paul Otlet", *Synthèses*, 288 (1970), 44-48.

19. En 1914, le nombre des ONG internationales s'élevait à 500 dont près de la moitié avaient été créées durant la dernière décennie d'avant-guerre (G.P. Speekaert, "Regards sur soixante années d'activités de l'Union des associations internationales", *Synthèses*, 288 (1970), 21).
20. En 1929, il y avait déjà près de 600 ONG internationales (à l'exclusion de celles à but semi-commercial) dont environ 200 étaient constituées depuis 1926 (Statistiques de la S.d.N. citées par B. Pickard, "Geneva as Centre of the Cooperation of Private International Organizations", *World Unity*, Fév. 1930, p. 312). L.C. White, l'auteur de l'une des rares études d'ensemble sur les ONG internationales de l'époque, précise que le Répertoire des organisations internationales publié par la S.d.N. en 1929 mentionnait personnellement de nombreuses autres organisations dont le Répertoire ne faisait pas mention (L.C. White, *The Structure of Private International Organizations*, Philadelphia, 1933, p. 11).
21. Compte rendu du deuxième Congrès mondial des associations internationales tenu à Gand-Bruxelles en 1913 cité par G.P. Speekaert, art. cit. p. 32.
22. F.P. Walters, op. cit., p. 60.
23. ASdN-1/2/S-401. Mémoire de I. Nitobe en date du 4 novembre 1919.
24. Encouragé en 1927, aurait une commission chargée de l'interprétation du terme "autorité" dans l'article 24 (ASdN-1/2/S-401, M. Wood à Dufour-Féronce 18/07 1927).
25. ASdN-1/2/S-401. Mémoire de I. Nitobe daté du 20/4/1921.
26. Selon un rapport de I. Nitobe du 25/3/1921, il n'y avait que 20 organisations internationales publiques disposant d'un Bureau permanent. Par contre, selon le secrétaire général de l'U.A.I., P. Otlet, le nombre des associations affiliées à cette organisation s'élevait en 1919 à 230. (P. Otlet, *Centre intellectuel mondial au service de la Société des Nations*, (Bruxelles, 1919), p. 26).
27. ASdN-1/3/S-401, Rapport signé par E.M.H. Lloyd et daté du 09/9/1919.

28. Le bien-fondé de cette allégation sera commenté plus loin. Le rapport cité constaté de d'ailleurs que déjà avant la guerre Bruxelles était devenue le plus important centre de la vie associative internationale, près d'un tiers des ONG internationales ayant leur siège dans la capitale belge. (Pour plus amples détails, voir G. Speekaert, Le premier siècle de la Coopération internationale, 1815-1914: L'apport de la Belgique (Bruxelles, 1980). Il faut noter toutefois qu'après la guerre et notamment avec l'instauration des grandes institutions internationales (S.d.N., O.N.U., B.I.T., etc.) Genève ou de nombreuses ONG internationales établirent leurs sièges. (Pour plus amples détails à ce propos, voir b. Pickard, "Geneva as Center of the Cooperation...", art. cit.)
29. W. B. Rayward, op. cit., p. 222; P. Otlet, *Rapport sur la création d'une université internationale*, U.A.I. Bruxelles, 1920, p. 2.
30. P. Otlet, *Les problèmes internationaux et la guerre* (Genève, 1916), pp. 295-96.
31. Les appels en question ont fait l'objet d'une pétition présentée le 5 février 1919 à la Conférence de la paix qui fut développée peu après sous forme de mémoire intitulé: "Un centre intellectuel au service de la S.d.N." Une autre initiative de l'U.A.I. eut lieu à la Conférence des associations pour la S.d.N. réunie à Bruxelles le 5 décembre

- 1919 et où sur sa proposition fut votée une résolution mentionnant l'opportunité de créer une université internationale (P. Olet. Sur la création d'une université internationale).
32. *ibid.*, pp. 8-9.
33. *ibid.*, pp. 10-15.
34. Le plus important parmi ces projets fut présenté par le gouvernement espagnol à la S.d.N. en 1923. (Pour un aperçu de ces projets, voir: Th. Ruyssen, «Tendances internationales dans l'enseignement», Encyclopédie Française, Fév. 1939, p. 5).
35. ASdN-44/12193/12193. Projet communiqué le 20/3/1921 par le ministère des Affaires étrangères.
36. Le ministère français des Affaires étrangères fit savoir à la Section d'Information de la S.d.N. qui enquêta au sujet des auteurs du projet en question qu'il s'agissait d'un comité «bien intentionné». (Note de G. Radzwill datée du 28/5/1921. *ibid.*).
37. ASdN-13/5339/4646. Rapport présenté par L. Bourgeois et adopté par le Conseil le 3 août 1920.
38. ASdN-13/12500/4646. H. La Fontaine et P. Olet à E. Drummond. 6/5/1921.
39. Dans sa lettre aux gouvernements, Drummond reprit les termes du projet de lettre de La Fontaine et Olet soulignant la valeur de l'Université Internationale en tant que "instrument de formation d'une opinion publique internationale capable d'assurer la consolidation de la grande institution destinée à empêcher le renouvellement de la terrible catastrophe que fut la guerre mondiale" et sollicitait notamment la création dans le cadre de l'Université Internationale des chaires nationales dont les titulaires seraient chargés de démontrer « en quoi leur nation a collaboré au développement de la civilisation et pourra à l'évolution prochaine du monde » (ASdN-13/12500/4646. Le secrétaire général de la S.d.N. aux gouvernements, 25/5/1921).
40. Bien caractéristiques de la réserve des gouvernements à ce propos sont les termes de la réponse du gouvernement siamois citant le rapport L. Bourgeois adopté par le Conseil de la S.d.N. le 3 août 1920 qui tout en faisant les éloges du projet de l'Université internationale mentionnait les risques et les incertitudes d'une telle entreprise (ASdN-13/16644/4646. ministère des Affaires étrangères. Bangkok à S.d.N., 8/9/1921).
- ASdN-13/14619/4646. Même les réponses les plus favorables ne comportaient pas une offre d'appui concrète. Ainsi, même le gouvernement tchecoslovaque qui manifesta une sympathie particulière pour le projet se contenta de se déclarer bien disposé à collaborer avec les autres gouvernements en vue de sa réalisation sans se référer aux propositions concrètes contenues dans la lettre du secrétaire général (ministère des Affaires étrangères, Prague au secrétaire général S.d.N., 3/8/1921. AZSdN-13/13567/4646). Certaines réactions officieuses britanniques où l'on considérait la circulation de tels projets de l'U.A.I. par la S.d.N. comme du gaspillage.
41. ASdN-13/13567/4646. P. Olet à E. Drummond, 25/11/1922.
42. *ibid.*. Le Secrétaire Général par intérim a P. Olet, 6/2/1922.
43. ASdN-13/24774/4646. Procès-verbal de la Conférence annexe à la lettre adressée le 17/11/1922 par P. Olet au secrétaire général de la S.d.N.
44. Ainsi, quand les animateurs de l'UAI ont sollicité l'appui de la S.d.N. dans un conflit qui les opposa au gouvernement belge, la réponse qui leur fut donnée constatait que même si l'U.A.I. avait été placée sous l'autorité de la S.d.N. en vertu de l'article 24 du Pacte, celle-ci aurait été impuissante à intervenir dans un tel conflit étant donné que l'U.A.I. avait un statut juridique belge et c'était à Olet. le gouvernement belge par qui la subventionnait et lui offrait ses locaux (Nitobe et c'était à Olet. cité par W.B. Rayward, op. cit. p. 250).
45. ASdN-13/24774/4646. Article XI du projet de convention. Annexe A de la lettre citée de P. Olet au secrétaire général S.d.N., 17/11/1922.
46. *ibid.*
47. Article IX du projet de convention cité (*ibid.*)
48. Rapport cité du 6/9/1919 signé par E.M.H. Lloyd.
49. Mémoire cité de Nitobe en date du 4/11/1919.
50. Nitobe souligna dans son mémoire cité du 4/11/1919 l'importance de l'assistance prêtée à cet effet par H. La Fontaine et P. Olet.
51. ASdN-12/S-401. Mémoire du secrétaire général intitulé "Application de l'article 24 du pacte concernant les bureaux internationaux" et date du 21/5/1921.
52. *ibid.*
53. Ainsi, au deuxième Congrès mondial des Associations internationales organise par l'U.A.I. en 1913 assistaient les délégués de 22 Gouvernements (G.P. Speeckaert, an. cit. p. 26).
54. MSdN-XIIB, C. 196. 1921.
55. Rapport cité de L. Bourgeois du 3/8/1920.
56. Cette résolution amena le Secrétaire Général du travail à rédiger un rapport détaillé sur les activités éducatives et la coordination du travail intellectuel accomplies par l'U.A.I. "Les I."
- (ASdN-XIIA, A-42 (b) 1921) dont il sera question plus loin.
57. En effet, le montant de £1500 accordé par la S.d.N. à l'U.A.I. en vue de la publication du "Code des vœux et des résolutions des Congrès internationaux", fut alloué dans le cadre d'un budget déjà approuvé à cet effet par le Conseil, de telle sorte qu'en procédant à cette publication l'U.A.I. ne faisait qu'assumer une tâche qui autrement aurait incombé à la S.d.N. (ASdN-XIIB, C.20/4/139 (1920)). Ainsi, aucun budget spécial ne fut prévu à l'intention de l'U.A.I. et le crédit qui lui a été alloué ne pouvait donc être considéré comme un précédent susceptible de justifier une subvention pour ses activités régulières.
58. MSdN-XIIA, A.42 (b) 1921.
59. MSdN-XIIA, C.21/4/33: 8/3/1921.
60. L'organisation du travail intellectuel, Rapport de Quinones de León, adopté par le Conseil le 1/3/1921 (MSdN-XIIA, C.21/4/1/33).

61. Les difficultés financières de l'UAI se sont aggravées au lendemain de la guerre qui a bouleversé la vie associative internationale. De nombreuses associations affiliées se sont effacées ou sont entrées en léthargie. De plus, les deux plus importants donateurs ont arrêté ou ont considérablement diminué leur soutien: la Donation Carnegie pour la Paix Internationale n'a pas renouvelé sa subvention et le Gouvernement belge a diminué le sien. Le personnel au service de l'UAI et des institutions affiliées à Bruxelles a dû, par conséquent, être réduit de 35 à 7 employés (Rapport cité du 6/9/1919 sur la veille des représentants de la S.d.N. à Bruxelles).

62. De tels reproches ont été, en effet, formulés à leur égard par des observateurs qualifiés tels que les analystes de la S.d.N. qui suivaient de près leurs activités. Un de leurs rapports rédigés en 1927 constatait ainsi que « ces deux Messieurs ont tous deux fait preuve d'un grand idéalisme mais malheureusement ils se sont heurtés à beaucoup de difficultés dont ils sous-estimaient l'importance » (ASdN-13/58018/4646. Rapport signé par Von Schmiede et daté du 26/3/1927).

63. Rapport cité de Quinones de Leon du 13/1921.

64. MSdN-XIIA. A.42(b). 1921. Mémoire cité du Secrétaire Général.

65. *Ibid.*

ASdN-1 1/2/S-401. Annexe 225 au procès-verbal de la 13^e session du Conseil de la S.d.N., 17/6-26/6/1921: "Les principes généraux à observer pour placer les Bureaux Internationaux sous l'autorité de la S.d.N."

67. MSdN-XIIA. A.42(b). 1921. Mémoire cité du Secrétaire Général.

68. La méfiance qui a prévalu dans certains milieux influents de l'administration britannique à l'égard de l'U.A.I. est témoignée, entre autres, par une lettre officielle provenant de la Trésorerie britannique où l'on s'était inquiète au sujet du soutien accordé par la S.d.N. à l'U.A.I. et à ses projets (ASdN-13/13567/4646. Carr à Howarth, 18/8/1921).

En France, non plus, les projets de l'U.A.I. ne suscitaient pas de l'enthousiasme. La perspective de voir Bruxelles devenir le centre mondial de la coopération intellectuelle, rôle convoité par Paris, n'encourageait pas, en effet, les Français à appuyer les projets de cette organisation. C'est ainsi que le délégué de la France à la S.d.N., G. Handoux, milita avec succès en faveur de la création d'une nouvelle organisation de coopération intellectuelle internationale ayant son centre à Paris.

69. Leur collaboration en 1919 a la publication d'un manuel de renseignements sur les organisations internationales par la Section des Bureaux Internationaux qui finit par se substituer aux publications périodiques de l'U.A.I. à ce sujet, représente un exemple bien indicatif à cet égard.

70. Encore au milieu de 1921, aucun bureau international ne se montra intéressé à se prévaloir des dispositions de l'article 24 (Rapport cité de G. Handoux présenté et approuvé par le Conseil le 27/6/1921, annexe 225 au procès-verbal de la 13^e session du Conseil).

71. ASdN-1/4/S-401. Mémoire de l'Inltoke sur une entrevue de 20/4/1921 avec la Commission d'enquête.

72. Voir note y.

73. *Ibid.*

74. MSdN-XIIA. A-42(C). Mémoire du Secrétaire Général du 5/9/1921.

75. ASdN-1/4/S-401. Bien que mis en veilleuse, ce programme ne fut pourtant pas abandonné. Encore en 1923, un mémoire anonyme intitulé "Propositions pour le développement de l'activité de la Section des Bureaux Internationaux" et rédigé de toute vraisemblance par un membre de la Section, revenait aux idées émises par Halecky huit ans auparavant. L'auteur de ce mémoire qui constatait, d'une part, la réticence des organisations internationales publiques à se placer sous l'autorité de la S.d.N. en vertu de

l'article 24 du Pacte - étant donné le manque d'universalité de cette dernière - et, d'autre part, la tendance des organisations internationales privées - à se diriger de plus en plus vers la S.d.N., - recommandait que la Section fonctionne comme centre d'information et même de liaison... aussi... entre les grandes Associations Internationales privées - (Note anonyme datée du 1/8/1923), ASdN-1/4/S-401). Quelques mois plus tard, un rapport sur la réorganisation de la Section recommanda de lui transférer toute ce qui a trait à la liaison avec les Associations Internationales d'occupant de la propagande en faveur de la S.d.N. Celles-ci comptent dans leurs rangs des ONG parmi les plus importantes telles que les Associations pour la S.d.N., les Associations d'étudiants, l'Union Interparlementaire, les associations féminines, etc." (Note sur la réorganisation de la Section des Bureaux Internationaux", 12/3/1930). L'intérêt croissant de la Section pour la coopération intellectuelle se reflète même dans son nom: elle fut rebaptisée en 1928 comme la Section des Bureaux Internationaux et de Coopération Intellectuelle. (Pour un aperçu de l'évolution de la Section voir: E.F. Ransholen-Wenheimer, The International Secretariat, Carnegie Endowment for International Peace 1945 pp 130-133).

l'immobilisation de celle-ci de 1924 (Rapport cité de Von Schmiede du 26/3/1927). L.C. White (op. cit., p. 235) invoque également ce conflit comme cause principale du déclin de l'UAI. Pour de plus amples détails à ce sujet, voir W.B. Raymond, op. cit., p. 261 sq.

77. Rapport cité de Von Schmiede du 26/3/1927.

78. Cette décision fut prise par une sous-commission de la sixième commission qui justifia son refus d'accorder une audience à la Société anti-esclavagiste de protection des indigènes en constatant "qu'il n'est pas possible de créer un précédent en donnant audience à une association privée" (Cité par m. - H. Prevost, Les Commissions de l'Assemblée de la S.d.N. (Paris, 1935), p. 137). Cette règle fut pourtant assouplie ultérieurement (D. Hudson, The Ecumenical Movement in World Affairs (London, 1969), p. 177).

79. Résolution du Conseil de la S.d.N. du 7/7/1923 (MSdN-Journal Officiel, p. 970). La pratique qui fut finalement adoptée consistait dans la circulation d'une liste mentionnant l'origine et les sujets des communications reçues des ONG parmi les membres du Conseil de la S.d.N. qui pouvaient demander le texte de toute communication.

80. Comme la protestation de la Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté adressée à la S.d.N. le 13/2/1924 (MSdN-XIIB. C.93. 1924).

81. Pour un moment (entre 1921 et 1923) la S.d.N. semblait en effet disposée à accepter sous son autorité même des ONG internationales non-publiques auxquelles elle aurait dû fournir une certaine assistance en contrepartie d'un droit de regard sur leur fonctionnement (League of Nations, Handbook of International Organizations, 1925, cité par D. Hudson, op. cit., p. 176). Le résolution adoptée à la 25^e session du Conseil est très explicite à ce propos consacrant que l'article 24 ne s'applique qu'aux organisations internationales créées par des conventions intergouvernementales et qu'il n'est même pas souhaitable de l'appliquer aux organisations privées dont les activités risquent d'être compromises même par l'apparence d'un contrôle officiel. Cette résolution trace également les limites souhaitables de la collaboration entre les ONG internationales et la S.d.N. du point de vue de celle-ci en constatant l'importance de la collaboration à "l'étude des questions spécifiques et aux opinions sollicitées" des ONG sans porter atteinte à leur autonomie (MSdN-XIIB.C.233. Mémoire du Secrétaire Général en date du 28/5/1928).

82. Cet organisme fonctionna en tant que ONG de 1926 à 1929 quant il est devenu organisation intergouvernementale.

L'ANNEE INTERNATIONALE DE LA PAIX

Une suite belge

Le Comité belge francophone des organisations non gouvernementales pour l'Année internationale de la paix a tenu, l'autre mois, un colloque d'information et de réflexion au Palais des Congrès de Bruxelles, ayant pour thèmes les droits de l'homme, le développement et le désarmement.

Nous faisons volontiers ici écho à cette manifestation de fin d'année présidée par M. Luc Heymans, représentant de l'organisation «Pour la concertation paix et développement», en publiant des extraits d'une communication de M. Fodha, directeur du Centre d'information des Nations Unies à Bruxelles, qui a rappelé à propos les structures actuelles des Nations Unies, ainsi que la relation intégrale du remarquable discours introductif de M. Paul Levy, professeur émérite à l'Université de Louvain-la-Neuve et vice-président du Bureau International pour la paix (Genève).

Paix: Droits de l'homme, désarmement et développement

*Extraits de l'exposé de M. H. Fodha, directeur du
Centre d'information des Nations Unies à Bruxelles*

L'année 1986 a été désignée par l'Assemblée générale des Nations Unies «Année internationale de la paix».

Faut-il rappeler que l'Organisation des Nations Unies a été créée en 1945 pour préserver la « paix », pour protéger « les générations futures » du fléau de la guerre et empêcher qu'une nouvelle conflagration mondiale ne puisse frapper des humains innocents.

A un moment où la crise que traverse notre planète semble casser la solidarité entre les hommes, où l'égoïsme laisse peu de place à la générosité, où le fossé entre les deux blocs ne cesse de s'aggraver, les Nations Unies ont cru utile de rappeler aux Etats membres leur responsabilité devant l'accroissement des dépenses militaires et la montée des tensions dans le monde. Tous les Etats membres s'étaient engagés fermement à donner à la paix une chance supplé-

mentaire en organisant diverses manifestations et en mettant au point divers programmes sur le concept de la paix.

Au niveau des Nations Unies, plusieurs manifestations se sont déroulées dans le monde et plusieurs rencontres et conférences internationales consacrées à la paix et touchant aux divers aspects de cette paix, que nous voulons planétaire, ont été organisées. Je mentionne à titre d'exemple:

- la Conférence des Nations Unies sur le droit des traités entre Etats et organisations internationales (Vienne, mars 1986);
- la Conférence pour l'indépendance immédiate de la Namibie (Vienne, juillet 1986);
- la Conférence mondiale pour les sanctions contre l'Afrique du Sud;

- la Conférence des parties chargées de l'examen de la Convention de 1972 sur l'interdiction des armes bactériologiques ou à toxines;

et plusieurs autres conférences et manifestations internationales dont le but est de rappeler aux Etats membres leur devoir de consacrer leurs efforts à la promotion des idéaux de paix et de remettre toutes leurs volontés au service de la paix et des moyens pour y parvenir.

Mais qu'est-ce que la paix lorsque le monde est si divisé ?

Mais qu'est-ce que la paix lorsque des solidarités nationales et internationales sont brisées?

Qu'est-ce que la paix pour un Ethiopien?

Qu'est-ce que la paix pour un Polonais?

Qu'est-ce que la paix pour un chômeur occidental?

Qu'est-ce que la paix pour un Sud-Africain ou un Afghan?

Toutes les misères et toutes les horreurs qui nous frappent ne sont que le produit de notre indifférence. Se taire devant toutes ces injustices criantes qui ruinent notre existence c'est notre responsabilité collective. Pour que la paix puisse enfin devenir irréversible, il faut que tous les peuples, tous les Etats parlent de la même paix et aient la même conception de la paix. Celle-ci n'est pas simplement le produit de certaines rencontres ou l'addition de certaines conventions et solutions de problèmes concrets, elle est plutôt le fruit d'une prise de conscience philosophique et humaniste de toutes les dimensions de la condition humaine...

... La paix par le respect des droits de l'homme est une condition nécessaire à l'instauration d'un climat de concorde et d'entente internationales. Protéger les droits de l'homme, respecter et faire respecter les droits de l'homme partout dans le monde ont été, depuis sa création, l'une des préoccupations majeures de l'ONU...

... En 40 ans d'existence, l'Organisation internationale a su mener une action *positive* dans la recherche d'une *définition commune des droits de l'homme*.

Depuis la Déclaration universelle des droits de l'homme aux différents Pactes relatifs aux droits de l'homme, l'action a été longue, patiente, mais laborieuse et efficace.

Certes, l'objectif n'est pas totalement atteint; des difficultés demeurent : si toute l'action de l'ONU dans ce domaine s'inspire d'une philosophie des droits de l'homme fondée sur la notion de *primauté du droit* et sur le principe générateur des *libertés fondamentales*, force est de constater de nos jours encore que « *celui qui est un champion des droits de l'homme pour les uns, est un élément de subversion pour les autres; Que celui qui est un combattant pour la liberté chez certains, demeure un terroriste pour les autres...* » et le résultat est que nous vivons encore dans un monde où beaucoup de gens meurent de faim, beaucoup d'autres sont dépossédés de leurs biens, beaucoup sont torturés, emprisonnés et humiliés; ceci bien sûr en dépit des conventions internationales et malgré l'existence d'un droit international reconnu par les Etats membres et ratifié par eux...

Le secrétaire général est persuadé que l'Organisation est désormais dotée d'un *mécanisme* dans le domaine des droits de l'homme qui sera à même d'étendre peu à peu le respect effectif des droits que les Etats membres ont accepté depuis longtemps *de jure*. A la 41^{ème} Assemblée générale, le secrétaire général constate que les gouvernements ont tendance à opérer dans le cadre du système de supervision qui se met en place. Ce mécanisme est à la portée de tous et doit être appelé en cas de violations de ces droits.

Deux éléments positifs récents méritent d'être soulignés :
- l'adoption en 1984 de la Convention contre la torture et au-

tres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants;

- l'affermissement de l'institution des rapporteurs spéciaux nommés par la Commission des droits de l'homme pour examiner la situation dans tel ou tel pays et étudier les allégations concernant des violations telles que disparitions, exécutions sommaires, torture et intolérance religieuse...

... La dégradation continue du milieu naturel, de l'appauvrissement du sol, de la pollution des airs, des mers et des cours d'eau, font que la personne humaine voit son aire d'épanouissement décroître et même menacé à long terme. L'ONU a tiré la sonnette d'alarme depuis déjà longtemps et a créé le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). A l'aide de ce Programme, nous essayons de sensibiliser les Etats et l'opinion publique internationale pour une protection de l'environnement au service de l'épanouissement de l'être humain, et de son droit à une vie saine et sans problèmes.

La notion de «droits de l'homme» comporte en elle-même le non-usage de la violence, de l'occupation et le non-recours à la force.

La Charte des Nations Unies prévoit que les Etats doivent régler leurs différends par la voie pacifique des négociations et des consultations. De là découle la nécessité impérieuse de détourner toutes les dépenses consacrées aux budgets de l'armement, vers les dépenses plus utiles à l'humanité et en particulier au développement.

Les Nations Unies appellent au désarmement général et complet; plusieurs étapes ont été franchies, mais il reste beaucoup à faire pour passer du contrôle à l'interdiction totale de l'armement nucléaire.

Certaines initiatives au niveau de l'Assemblée générale ont permis d'aboutir à des conventions pour le désarmement, comme le Traité de Tlatelolco (zone dénucléarisée en Amérique latine), la Déclaration de dénucléarisation de l'Afrique ou les négociations qui se poursuivent sur la nécessité de déclarer l'Océan indien une zone de paix.

L'Assemblée générale a largement contribué à promouvoir à l'échelle mondiale une plus grande prise de conscience de l'effet déstabilisant de la course aux armements et particulièrement à la course aux armements nucléaires.

La course aux armements et le commerce des armes semblent s'instaurer en tant que fait irrévocable des relations bilatérales entre nations. Les Nations Unies oeuvrent pour le désarmement général et complet. Elles ont institué dans ce but un *cadre multilatéral* et un *mécanisme approprié* pour le désarmement: la Charte de l'Organisation des Nations Unies prévoit que les questions portant sur le désarmement seront examinées par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité. En fait, les Nations Unies ont créé les institutions suivantes qui ont pour mandat de suivre l'évolution de la question et d'en reporter à l'Assemblée générale afin de mettre au point des *recommandations susceptibles de réduire la course aux armements et de faire prendre conscience des dangers qu'elle représente*:

- 1^{ère} Commission de l'Assemblée générale (3 mois);

- la Commission des Nations Unies sur le désarmement. (C'est un organe subsidiaire de délibérations de l'Assemblée générale. La Commission a été créée par la Session extraordinaire de l'Assemblée générale en 1978 sur le désarmement);

- le Comité du désarmement (40 membres);

- le Centre des Nations Unies pour le désarmement (secrétariat);

- institut des Nations Unies pour la recherche en faveur du désarmement (Genève).

« La Conférence du désarmement » qui siège à Genève, seul organe mondial de négociations multilatérales en la matière, examine durant ses sessions toutes les questions relatives à la course aux armes et à pris l'habitude de les classer en catégories :

- armes nucléaires;
- armes chimiques;
- autres armes de destruction massive;
- armes classiques;
- réduction des budgets militaires;
- désarmement et développement.

La Conférence du désarmement a pour mandat de promouvoir le *désarmement général et complet sous un contrôle international efficace*. Dans son actuelle session, la Conférence est invitée à doter les Comités spéciaux mis en place en 1985(") de mandats appropriés afin de pouvoir avancer dans les propositions qu'ils peuvent recommander à l'Assemblée générale.

Les réunions de la Conférence se déroulent cette année sous les auspices de l'Année internationale de la paix et s'accompagnent en été de la tenue, au Siège de l'ONU, d'une Conférence internationale sur le désarmement et de développement...

...Parallèlement à cet effort des Nations Unies pour endiguer le processus de la fabrication, du commerce et de l'utilisation des armes, il est regrettable de constater que le commerce international des armements est évalué à *25 milliards de dollars par an*, soit plus de 60 millions de dollars par jour ! Ces chiffres prouvent que les accords signés grâce à l'ONU pour limiter la production qualitative et quantitative de certaines types d'armes et pour circonscrire les champs d'application de la course aux armes n'ont pu empêcher la multiplication, la fabrication et le développement du commerce des armes.

Bien sûr, l'opposition entre les notions de sécurité collective et de sécurité nationale rend l'objectif poursuivi par les Nations Unies compliqué et parfois utopique. Au moment où les grandes puissances recherchent l'équilibre dans le domaine militaire, la course aux armements ne peut être stoppée sans une volonté de tous les Etats membres et sans une conviction profonde de tous les pays que le danger ne vient pas du voisin ou du système politique et social opposé, mais de l'abondance des stocks d'armes divers un peu partout dans le monde...

...La course aux armements constitue une source d'insécurité profonde et paralyse l'effort de développement des pays économiquement faibles. C'est pourquoi l'Assemblée générale des Nations Unies sur le désarmement a mis au point une stratégie internationale qui repose sur la *nécessaire reconversion des ressources consacrées à l'armement*

Ces ressources doivent servir à lutter contre la famine, à soutenir les peuples en développement économique et l'aider à maîtriser leur destin économique, social et culturel. Ce sont là les fondements du nouvel ordre économique international préconisé depuis 1970.

Ce nouvel ordre devait permettre la restructuration complète des relations économiques mondiales en fonction des droits et des intérêts de tous les pays en tenant compte des aspirations légitimes des pays nouvellement indépendants et qui constituent la grande majorité du cortège du tiers monde.

Traduit et termes clairs, il fallait mettre un terme aux relations de subordination économique qui liaient les pays fai-

bles aux pays riches et industrialisés et libérer, par la voie de la coopération, les pays du sud de l'état de dépendance économique, industrielle et alimentaire.

L'Assemblée générale a aussi tracé la voie à l'autonomie nationale et collective des pays en voie de développement et a placé la coopération multilatérale dans son cadre. Plusieurs institutions internationales et programmes des Nations Unies sont les instrument d'exécution de cette coopération : PNUD - FIDA - PAO - PAM. Ils contribuent tous à l'amélioration de la sécurité alimentaire et tentent d'éliminer la pauvreté et le sous-développement, causes principales de tensions internationales.

La stratégie internationale du développement préconisée par les Nations Unies pour la 3ème Décennie (1981-1990) a énoncé des objectifs qui demeurent encore éloignés:

- un taux de croissance moyen 7% (PIB);
- un taux annuel d'expansion des exportations de 7,5%;
- un taux annuel d'expansion des importations des biens et services de 8%;
- un taux annuel d'expansion de la production agricole 4%;
- accroissement de l'aide publique au développement 0,7% (PIB).

Non seulement ces objectifs sont loin d'être atteints, mais l'effondrement des matières premières, les fluctuations monétaires, le blocage du dialogue Nord-Sud, rendent les pays faibles plus vulnérables et l'autonomie collective de développement économique et agricole plus aléatoire...

...Droite la vie, droite l'alimentation, droit à l'habitat, droit au travail... voilà les bases d'une paix solide. Toujours dans cet esprit d'équilibrer le monde et d'harmoniser les sociétés, 1987 sera l'Année internationale du logement des sans-abri. En effet, si certains de nous ont la chance de dormir tranquilles, bien nourris et bien chauffés, beaucoup d'autres ont le ventre vide errant dans les chemins de l'inconnu.

L'Année internationale de la paix fait suite aux différentes années dédiées par les Nations Unies aux grandes causes de notre temps. Année de la jeunesse, Année internationale de la femme, Année internationale en faveur des handicapés, Année de l'enfance, Année des communications... Chaque fois l'Organisation Internationale a essayé de susciter de vastes mouvements et de créer des réflexes de générosité et de solidarité entre les peuples en faveur de ces opprimés, de ces réprimés, bref, de ces malheureux de la terre que le destin n'a pas particulièrement gâtés.

Comment se lever contre l'ONU et essayer de réduire son budget? N'est-ce pas porter préjudice à toutes les grandes causes qu'elle essaie de défendre? Comment réduire le budget d'une Organisation internationale dont le seul but est de défendre la paix alors que des milliards de dollars sont généreusement investis dans l'armement. Malheur du temps : la solidarité des engins et des canons l'emporte sur celle de la paix et du pain. Faut-il alors une troisième catastrophe mondiale pour revenir à l'ONU, réinventer l'Histoire et retrouver ses défenseurs unanimes?

Voilà l'origine des tensions nationales et internationales. Faire régner la paix, c'est apprendre à respecter les hommes « nourriture, logement, santé » et dans la dignité; travail et instruction procèdent du devoir de la solidarité nationale et internationale, et non de la charité.

Le Secrétaire général des Nations Unies, M. Javier Pérez de Cuéllar, vient de le rappeler en ouvrant la 41ème Assemblée générale « *œuvrer ensemble pour un monde de paix, ne veut pas dire uniquement un monde libéré de la guerre ou encore un monde où l'être humain peut survivre, mais aussi un monde où régner la justice et le respect de la dignité humaine* ».

La paix entre l'utopie et la nécessité

Exposé introductif de Paul M. G. LEVY, professeur émérite de l'Université catholique de Louvain, vice-président du Bureau international de la paix

Vous allez entendre à cette tribune d'éminents spécialistes. Je ne suis moi qu'un généraliste avec tout ce que ce mot contient d'ignorance et d'à peu près.

Je vais donc vous soumettre quelques réflexions critiques très générales sur le sujet de votre colloque : paix, droits de l'homme, développement, désarmement.

Je serai volontiers provocant. Je crois, en effet, que c'est le seul service que je puis vous rendre à l'ouverture de cette rencontre: c'est ainsi qu'on pose les problèmes.

Ce n'est pas simple, peut-être même pas très agréable. Mais cela peut constituer une utile première approche.

D'emblée, je voudrais vous soumettre une réflexion très déplaisante dans le contexte dans lequel nous nous situons ici.

Il y a quelque chose de paradoxal dans la décision de l'Assemblée générale des Nations Unies de faire de cette année 1986 l'année de la paix. Voilà une organisation créée dans le but de maintenir et de développer la paix dans le monde et qui, au bout de quarante ans d'activité en est réduite à désigner une année en particulier comme devant être l'année de la paix. Pire encore : jamais peut-être pendant ces quarante années la paix n'a paru plus menacée qu'en 1986, les conflits armés plus sanglants, le potentiel de destruction plus élevé, les problèmes plus insolubles !

C'est que la création de l'Organisation des Nations Unies au lendemain de la deuxième guerre mondiale avait été faite sur la base d'une double utopie.

La paix par la négociation ?

D'une part la solution des conflits par la seule négociation, de l'autre l'élimination des solutions violentes par la création d'une démocratie internationale.

Je viens d'employer le mot *utopie*. J'y tiens beaucoup mais je tiens aussi à préciser son sens : l'utopie est ce qui n'existe pas encore mais qui n'est pas nécessairement irréalisable. L'utopie n'est pas la chimère, composition, addition d'éléments incompatibles donnant un ensemble non viable. Rien ne doit permettre d'écarter la possibilité de réaliser un jour l'utopie tandis que la chimère doit être écartée comme irréalisable et absurde.

Pourquoi les deux objectifs des Nations Unies que je viens de rappeler sont-ils utopiques ?

Prenons la négociation. Observons ce qui se passa lorsque deux adversaires acceptent de négocier. Ils le font parce que la solution de la lutte armée leur paraît déplaisante, impossible ou trop coûteuse. Comme le disait à peu près Clausewitz « *La politique n'est que la continuation de la guerre par d'autres moyens* ». Deux Etats ou deux groupes d'Etats qui négocient, par définition ne sont pas en guerre et ne sont pas d'accord. La seule solution possible à leur désaccord est un *compromis* qui sera réalisé à contre-cœur.

Pour les points sur lesquels ils sont d'accord, pas de problème : on peut les inscrire dans un traité. Là où il y a désaccord total, pas de problème non plus, il faut les écarter provisoirement au moins.

Là où il y a accord partiel, il faut trouver une solution qui ne satisfait ni les uns ni les autres mais qui ne leur paraît pas totalement inadmissible. Cette solution *moyenne* est nécessairement imparfaite, laisse un goût amer et n'est acceptée qu'avec l'espoir nourri des deux côtés qu'on pourra un jour - *un jour* - l'infléchir dans le sens qui avait été souhaité.

C'est-à-dire que la négociation qui débouche sur des termes nécessairement ambigus ne fait que postposer le conflit ouvert et réserve des lendemains menaçants.

De ces textes ambigus nous avons hélas des exemples éloquentes. Les traités de Rome du 25 mars 1958 créant les Communautés européennes sont bien connus. Après leur signature, tous se retrouvèrent satisfaits : les fédéralistes parce qu'ils disaient « *Chic nous aurons la fédération européenne un jour* », les anti-fédéralistes parce qu'ils disaient « *Chic, nous n'aurons pas la fédération européenne tout de suite* ». Il en est résulté une Communauté économique européenne siège de conflits permanents. Mais si on n'avait pas accepté cette ambiguïté, il n'y aurait rien eu du tout.

Un autre exemple est l'Acte final d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe. Il est clair que la troisième corbeille - celle des droits de l'homme - était comprise dans des sens très différents suivant que l'on fût de l'Est ou de l'Ouest. On a accepté l'ambiguïté dont tous étaient conscients. Il y a eu Madrid et son néant, mais il y a eu aussi Stockholm et sa lueur d'espoir.

Un troisième exemple est la résolution 242 de l'Assemblée générale des Nations Unies qui n'a pu être adoptée que parce que l'ambiguïté existait au sujet de l'évacuation par Israël des (ou de) territoires occupés.

Mais dans tous ces cas et dans bien d'autres encore il reste que l'inimicé et la violence ont pu être écartées dans l'immédiat, que du temps a été gagné et que l'espoir d'arriver un jour à un véritable accord n'a pas été totalement exclu. Quelque chose a été fait. Un pas a été franchi. Il en reste aussi que le sentiment d'insatisfaction existe: les extrémistes de l'un et de l'autre bord ne manqueront pas de l'exploiter.

En dehors des paix dictées qui appellent la revanche, il n'existe que des paix ambiguës sources de conflits à terme.

On constate aussi que les négociations sont trop souvent des paravents qui permettent aux uns et aux autres de fourbir leurs armes et de gonfler leurs moyens de lutte.

Pourtant, tant qu'on parle il y a de l'espoir et si un système de communication universelle efficace *pouvait* être imaginé il y aurait là un instrument qui permettrait de gagner du temps. Ce système est-il imaginable sur le plan mondial ou est-il chimérique? Le R.P. Dominique Pire, prix Nobel de la paix, montrait l'impossibilité d'aboutir à une conversation vraie, franche et ouverte entre Etats. On ne répètera jamais suffisamment ce passage capital de son discours du 5 décembre 1968 :

« *Dans le corps humain, l'ensemble des cellules est supérieur aux cellules parce que l'ensemble des cellules a une conscience tandis que la cellule n'en a pas. L'organisme Etat, la société humaine est exactement l'inverse. La société humaine est composée de cellules conscientes, pensantes, souffrantes mais elle-même n'a pas de réelle conscience, elle n'a que des instincts biologiques de conservation, d'accroissement et de maintien. Il n'y a pas de dialogue possible entre deux organismes cherchant uniquement leur expansion ou leur maintien* ». (1)

Cette réflexion est tellement juste qu'il est courant de constater combien la conversation est facile entre diplomates en dehors de l'exercice de leurs fonctions et combien elle devient pénible lorsqu'ils se parlent comme représentants mandatés de leurs pays respectifs.

Le père Pire en concluait logiquement que les contacts devaient être favorisés au niveau des individus pour suppléer aux inévitables carences des contacts entre Etats. Or, les Nations Unies sont uniquement les Etats avec toutes les conséquences que cela comporte et avant tout le blocage inévitable des positions et la stérilité des négociations. Les meilleurs amis chargés d'une mission de représentation perdent leur liberté et doivent faire taire leurs affections. D'où la nécessité de promouvoir les organisations non gouvernementales internationales et de faciliter les contacts qui s'instituent en leur sein. Un univers qu'on qualifie parfois d'associatif est incontestablement plus prometteur qu'une association d'Etats dont les capacités de dialogue sont sinon inexistantes comme le disait le P. Pire, au moins fort réduites.

On connaît la proposition formulée par certaines organisations non gouvernementales de doubler l'Assemblée actuelle des Nations Unies par une deuxième assemblée qui réunirait suivant une formule à imaginer les représentants des grandes O.N.G. Une telle assemblée échapperait à certaines des difficultés que connaissent nécessairement les assemblées politiques. Mais énoncer le projet n'est-ce pas en même temps soulever tous les problèmes difficiles qu'une telle création poserait même si la possibilité juridique de cette création est ouverte par la Charte et si un immense capital de bonne volonté est disponible ?

(1) Dominique PIRE - *Vivre ou mourir ensemble* - Les Presses Européennes - Bruxelles 1969 - pp 494 et ss.

La paix par les droits de l'homme

La deuxième utopie qui se trouve à la base du système des Nations Unies est cette idée que le respect universel des droits de l'homme serait un facteur fondamental d'établissement de la paix et qu'il pouvait être établi.

Je crois que le 10 décembre, anniversaire de l'adoption de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme par l'Assemblée Générale des Nations Unies en 1948 et que certains continuent à célébrer avec faste est - va-t-on me pardonner de le dire ? - une triste date dans l'histoire de la paix. Les espoirs étaient immenses.

Au lendemain d'une guerre effroyable pendant laquelle les droits de l'homme avaient été abondamment violés, on s'est imaginé que la mise sur pied d'un système universel de protection de ces droits de l'homme allait déboucher sur la paix perpétuelle. Les dictatures avaient déclenché la guerre, assurer la démocratie dans le monde écarterait le péril qu'elles représentent. On avait donc espéré conclure une convention universelle des droits de l'homme qui aurait mis les Etats dans l'obligation - internationalement contrôlée - de respecter les libertés des citoyens, de leur permettre de s'exprimer librement, de leur donner des pouvoirs réels sur les affaires publiques. Donc impossibilité de dictature. D'où la paix.

Or, cette idée se heurtait à certaines objections de la part des grands Etats en général et en particulier de la part des Etats dits socialistes.

L'ennemi commun ayant disparu, la division Est-Ouest commençait à s'affirmer. L'acceptation d'un juge commun n'était plus possible. Il y avait une totale différence d'approche précisément sur la conception des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Une commission spéciale présidée par Madame Roosevelt tint 100 réunions. L'idée de la Convention qui aurait obligé et engagé fut écartée. On se rabattit sur une simple Déclaration très platonique puisqu'elle ne prévoyait pas l'accès des individus à une protection internationale mais préservait les droits des Etats.

Et, malgré cette restriction fondamentale, plusieurs Etats refusèrent de l'adopter. Deux Etats membres de Nations Unies étaient absents le 10 décembre lors du vote. Il y avait 51 Etats membres et seuls 41 d'entre-eux votèrent pour. Huit-et combien importants - s'abstinrent : l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques, la République Socialiste Soviétique de Biélorussie, la République Socialiste Soviétique d'Ukraine, la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie, l'Union sud-africaine et l'Arabie Saoudite. Une telle abstention dans de telles circonstances équivalait à un rejet. Or, depuis la famille des Nations Unies s'est accrue de 109 Etats qui n'ont pas pris part aux négociations et aux discussions fondamentales qui avaient mené au premier texte de 1948... et beaucoup de ces Etats *sont* des dictatures.

Le 10 décembre 1948 a consommé la rupture entre l'Est et l'Ouest, il a souligné la différence des deux approches. Il a sonné le glas de ce qui avait été au départ l'une des grandes idées des Nations Unies : la paix par les droits de l'homme ... par une conception *commune* des droits de l'homme et la soumission des Etats à une juridiction universelle qui, garantissant le maintien de la démocratie, serait une protection efficace contre tout nouveau danger de guerre ... En bref, cette constatation fondamentale que *l'apparent désordre de la démocratie est toujours préférable à l'ordre apparent de la dictature*.

Les incontestables progrès accomplis depuis au sein des Nations Unies n'ont pas réussi à écarter le péril.

De nombreuses dictatures existent dans le monde et le fonctionnement des démocraties ne s'est peut-être pas amélioré.

Le Conseil de l'Europe, dans l'enthousiasme de ses jeunes années a réussi à traduire dans des textes ayant force de loi une partie des principes de la Déclaration Universelle. La Cour de Strasbourg et la Commission Européenne des Droits de l'Homme assurent sur la base d'une Convention (et non plus d'une Déclaration) un respect plus efficace de certains de ces droits en protégeant les hommes et les femmes contre les Etats... Mais on est loin d'une universalisation possible de ce modèle, on est loin de la démocratie mondiale.

Raison de plus pour continuer à lutter pour le respect véritable des droits de l'homme dans le monde.

Car, on ne le dira jamais assez : l'établissement de la paix n'est pas et ne peut être le résultat d'une course à la puissance et à la force, mais une véritable concurrence dans le sens de la faiblesse.

Une désescalade

Tant que les Etats pourront agir à leur guise sans que la parole soit donnée aux individus, l'édifice mondial restera fragile et exposé à la surenchère des violents, des forts.

Car c'est la loi du plus fort qui régit. Et même ceux qui ne recourent pas à la violence voient dans l'affirmation de leur force la meilleure garantie de leur supériorité. La course aux armements n'est que le résultat d'une part de la *méfiance* qui existe malgré les négociations et d'autre part du sentiment que seuls les rapports de forces règnent entre les Etats et groupes d'Etats.

La fragmentation, la pulvérisation des négociations est révélatrice à ce sujet.

Le problème des armements (tant comme menace que comme instruments) est un problème *global*. On a été frappé par les résultats de la récente rencontre de Reykjavik : nos pays d'Europe Occidentale ont été effrayés par ce qui a failli se produire : la suppression des armements nucléaires. Alors que longtemps il avait semblé que c'était le premier objectif à atteindre ! Le fait de frôler l'accord - mais l'a-t-on vraiment frôlé? - à aussitôt suscité des appréhensions chez ceux qui ne se sentent pas en état de supériorité sur le plan des armements conventionnels. Et je dis bien *supériorité*, car la prétention des uns et des autres à rechercher l'équilibre dans l'égalité est évidemment ridicule.

Tant que les uns et les autres ne tendront pas vers un désarmement général et complet, on restera dans la perspective d'une surenchère.

Ce désarmement général et complet les uns et les autres ont prétendu au sein des Nations Unies vouloir le rechercher. Des textes solennels existent dans ce sens. Mais il est évidemment inconcevable sans une confiance réciproque.

On tourne en rond : pas de désarmement sans confiance, pas de confiance sans désarmement.

Or, chez les uns et chez les autres règne la «bonne conscience» qui débouche sur la dichotomie manichéenne : ce que je fais est bien, je m'arme pour me défendre, je cherche le bien général... quant à l'autre ce qu'il fait est mal, il s'arme pour agresser, il cherche son bien particulier.

Tous les Etats pratiquent cette philosophie à courte vue même s'ils comptent un certain nombre d'individus qui estiment que les choses sont moins simples et que plus de modestie conviendrait pour amener à une tolérance généralisée génératrice et condition de paix dans le monde.

J'aimerais ici souligner au passage le rôle que la Belgique peut jouer dans les problèmes qui nous intéressent.

La Belgique jouit de l'immense privilège d'être un petit pays. Ceux qui sont grands - et plus encore ceux qui se croient grands - sont peu aptes à jouer le rôle d'intermédiaires et de pacificateurs. Nous Belges, sans doute en raison des dimensions de notre pays et aussi de ses divisions, nous avons un talent tout spécial pour jouer les conciliateurs, les réalisateurs de compromis. Philippe de Schouteete précisait récemment : « *Nous passons pour être assez sérieux dans la façon d'aborder les problèmes et pas assez grands pour tenter de promouvoir des intérêts particuliers* » (2).

Ce n'est pas un hasard si nous avons eu quatre Prix Nobel de la Paix et si on a vu tant de Belges jouer un rôle éminent dans les institutions internationales : que ce fut Paul Hymans à la Société des Nations, Paul-Henri Spaak à l'ONU puis dans les organisations européennes, Pierre Harmel, Paul van Zeeland, Henri Rolin et tant d'autres qui nous ont donné une réputation qui n'est pas près de s'éteindre.

Même si nous n'avons plus le lustre que nous conférerait la neutralité d'avant 1914, nous pouvons remplir des fonctions importantes en faisant entendre la voix de la raison et en faisant ressortir les possibilités de compromis.

On retiendra ces paroles prononcées par Paul-Henri Spaak dans son dernier discours au parlement belge le 16 juin 1966 : « *Si vous pouvez dans un grand complexe international, essayer par votre présence et par votre force de persuasion, essayer de convaincre vos partenaires et peut-être même à certains moments permettre aux plus grands de reprendre les idées que vous aurez été les premiers à énoncer, peut-être alors votre rôle sera-t-il un peu plus modeste mais véritablement efficace* ». (3) Et Spaak parlait d'expérience.

Et il est urgent d'agir ! Certains sans doute font plus qu'y songer.

Ce n'est pas ici le lieu de répéter une fois de plus la monotonie des sommes consacrées à l'armement. Ni d'insister sur les manœuvres du complexe militaro-industriel... En n'oubliant pas que le créateur de cette expression et celui qui le premier y a attaché le grelot était un militaire, président des Etats-Unis d'Amérique, le général Eisenhower.

L'actualité nous plonge dans la réalité du trafic des armes. Nous voyons ceux-là mêmes qui proclament la nécessité de mettre un terme à la guerre Iran-Irak l'alimenter en armant les adversaires. La compromission est générale et la tromperie universelle... C'est extrêmement dangereux car, non seulement la violence triomphe mais les peuples perdent confiance dans leurs dirigeants sans pour autant pouvoir reporter cette confiance sur d'autres hommes. Nous sommes dans un monde sur-organisé mais où l'anarchie triomphe car la parole a perdu sa valeur et le droit n'est plus respecté.

L'appât du profit est tel que l'on voit des gens armer leurs adversaires et développer la recherche dans un sens qui ne peut que profiter aux semeurs de troubles. La miniaturisation des armes - de toutes les armes - est poussée à un point tel que leur mise à la disposition des terroristes n'est plus un véritable problème.

Le refus de la discipline est inspiré par des exemples venus de haut et l'avenir de l'espèce humaine est mis en question.

La confusion est telle qu'on voit les écologistes proposer à la fois la suppression des armes nucléaires et l'interdiction

(2) Philippe de Schouteete : *Les rôles des petits pays dans l'Alliance atlantique* - La Revue Générale Bruxelles nov. 1986.

(3) Paul-Henri Spaak-Cité par Philippe de Schouteete dans l'article ci-dessus.

de l'emploi civil de l'énergie nucléaire alors que le monde est encombré d'engins qui devrait être reconvertis en instruments pacifiques. La quantité de combustible nucléaire disponible ne permet pas d'espérer son élimination sans plus.

Les hommes sont condamnés à s'entendre et ils continuent à jouer avec des armes dangereuses.

S'il est plus vrai que jamais que la politique est la continuation de la guerre par d'autres moyens comme je le disais tout à l'heure, il n'est plus vrai que la guerre ne soit que la continuation de la politique par d'autres moyens comme le disait Clausewitz. Car la destruction mutuelle assurée n'est plus de la politique et l'hiver nucléaire n'est pas un mythe. C'est une réalité et une réalité qui est à nos portes.

Des sommes astronomiques sont consacrées aux armements et les Etats ne savent plus boucler leurs budgets. Moins encore aller efficacement au secours de ceux qui en ont besoin. Le Tiers-Monde est endetté et le Pape lui-même demande que cette dette lui soit remise.

Car il est vrai aussi que comme l'a dit Pie XII, le développement est le nouveau nom de la paix.

Et pourtant il ne faudrait pas imaginer que réorienter la dépense, la soustraire aux armements et la diriger vers le développement du Tiers-Monde serait une solution simple.

La crainte de l'autre est un moteur puissant et non pas le sens de la justice et de l'équité. La première fait agir, le second est sans grand pouvoir.

Il n'est pas vrai que le développement des pays de l'hémisphère Nord se soit fait au détriment de ceux de l'hémisphère Sud. C'est moins simple que cela. Il s'agit de types différents de civilisations qui ont vu le jour et ont progressé dans des conditions géographiques et climatiques différentes.

L'Europe aux rivages découpés avait vocation d'être extravertie. La diversité de ses cultures avant d'être source de conflits nationalistes a été l'origine d'une civilisation humaniste qu'elle a aussi apporté au monde avec le désir de valeurs qu'elle cultivait. La décolonisation a été d'abord une idée européenne avant de plonger l'Europe dans une série de problèmes graves. Les Etats-Unis se sont longtemps considérés comme une colonie libérée de la métropole et ont précipité un mouvement tout entier contenu dans les valeurs européennes. Car les idées de liberté, de progrès et de développement sont des idées européennes. Mais aujourd'hui il faut payer la rançon de ce qu'on a apporté à d'autres. Et le simple sens de la justice et de l'équité nous incite à nous pencher sur les problèmes du Tiers-Monde. Nous venons de l'apprendre: la mortalité infantile y est en augmentation. Nous n'avons pas le droit de ne pas agir. Des conférences internationales se préoccupent des problèmes du développement; elles prennent des résolutions qu'on oserait à peine qualifier de généreuses... après quoi leur mise en pratique se heurte à de telles difficultés qu'elles restent lettre morte.

Notre monde est un monde de contrastes. Pauvreté des uns, richesse des autres. Non seulement entre pays mais au sein même des diverses sociétés y compris, il faut le dire, les sociétés post-coloniales.

La sagesse n'est pas le propre de l'homme et ce que dicte le simple bon sens n'est pas simple à réaliser.

Mais tout se tient : droits de l'homme, désarmement, développement. Tout le monde le sent confusément et est incapable de sérier les problèmes et de les résoudre dans un monde qui a la capacité matérielle d'être heureux et pacifique mais qui s'abandonne à ses passions.

C'est là une chose dont doivent se rendre compte les vrais pacifistes. Les plus beaux raisonnements et les plus rigoureux ne servent à rien en présence des préjugés, des croyances aberrantes, des intérêts égoïstes.

Sacralisation des conflits

Les conflits se sacralisent. L'homme en guerre ou même simplement l'homme prisonnier de ses passions nationales ou politiques est fondamentalement un homme qui croit avoir raison. Accepter de supprimer son semblable, ou ce qui revient au même de se mettre en état de pouvoir le supprimer, accepter le risque d'être supprimé soi-même exige d'être convaincu de son bon droit et du caractère supérieur des idées qu'on défend. C'est l'esprit du terroriste, du kamikaze et même du soldat discipliné. Les pays socialistes l'ont bien compris qui ont institué des commissaires politiques auprès des unités militaires pour entretenir la conscience des qualités de la cause qu'elles défendent-elle est sacrée !

En cas de conflit ouvert, le premier sang versé achève de sacraliser toute cause. Sa vue fait qu'on se sent justifié de le venger et de le faire couler. Les règles de la vie civilisée sont abolies : tuer et accepter de l'être, détruire pour détruire, voler, faire ce qui hier encore était mal - et qui reste mauvais quand l'action est commise au détriment des individus de son groupe - tout cela devient méritoire quand la chose est commise au détriment de l'ennemi. Plier au profit de sa communauté devient louable. La mutation d'une société qui passe de la paix à la guerre ou de l'esprit de paix à l'esprit de guerre a quelque chose d'effrayant. Il se dessine une dichotomie belliqueuse qui fait que tout ce qui est méritoire d'un côté est interdit de l'autre. Puisque l'autre a tort, on est justifié de mentir pour le ramener à la vérité. Tout cela n'est possible que parce que la cause a revêtu un caractère sacré.

Comme le mécanisme est le même de l'autre côté de la barricade, l'un et l'autre s'enfoncent dans leur autoconviction. L'ennemi s'enfoncent dans sa déchéance, l'allié monte au firmament. La guerre, toute guerre, toute menace de guerre prend ainsi une forme para-religieuse. Toute guerre, toute menace de guerre prend ainsi la forme d'une guerre de religion.

C'est la raison pour laquelle je crois que le modèle des conflits religieux doit inspirer la recherche de la pacification. Que le conflit soit national, politique ou économique, le mécanisme de la sacralisation joue qui donne à la fois la mesure de la difficulté de trouver une solution pacifique et peut-être la clef d'une question entre toutes angoissante.

Ceux qui veulent faire œuvre de paix se trouvent devant un problème énorme: comment désacraliser ce qui paraît sacré aux yeux de leurs contemporains, aux yeux de leurs commensaux ?

Aller à contre-courant dans un domaine qui ressortit du sacré est une tâche difficile. Et pourtant la cause de la paix n'est-elle pas plus sacrée que toutes les autres, ne peut-on renverser le courant ?

On se rend compte qu'il s'agit là d'une tâche essentielle qui ne peut être menée à bien qu'à partir de l'éducation de base : c'est à l'école et mieux encore au foyer paternel que les jeunes doivent être formés dans cette perspective avec toujours la crainte sous-jacente de nier des valeurs essentielles sans lesquelles il n'est pas de société possible.

Car la source première de l'agressivité est la bonne conscience, la conviction du bon droit.

Vers la tolérance

Or, quelle est l'attitude de ceux qui ont raison, absolument raison en présence de ceux qui ont tort?

Au premier abord c'est l'exclusion. Le possesseur de la vérité la garde jalousement pour lui seul. Le partage est impossible. C'est l'intolérance absolue. L'autre est une non-personne. Cette exclusion est d'autant plus nette que l'autre prétendrait être un semblable. Pour le pasteur ulstérien Paisley, les catholiques sont d'autant plus dans l'erreur qu'ils prétendent se réclamer du même évangile que lui. Pour les nazis, les Juifs allemands étaient d'autant moins des hommes qu'ils prétendaient être de bons allemands comme eux. L'inimitié consolide les différences quelles que soient les tentatives de rapprochement. C'est le refus.

Ce qui, sur le plan religieux, constitue un éventuel début de correction est difficilement réalisable sur le plan politique.

Il s'agit de la possibilité pour l'autre d'acquiescer la même dignité. Si sa conversion est possible, une ouverture existe mais pour cela il faut d'abord qu'une nature identique ait été reconnue à l'autre. C'est le passage à une première forme très imparfaite de tolérance. C'est le stade de la mission, du ralliement. L'autre partie reconnaît son erreur, elle accède à la vérité. L'inimitié disparaît mais par la conversion, c'est-à-dire par le renoncement à sa vérité. La conversion forcée est même imaginable. Mais elle ne devient entièrement ce qu'elle devrait être que lorsque la coercition disparaît et avec elle la violence et la menace d'emploi de la violence. Il y a eu dialogue mais dialogue très imparfait puisqu'il débouche sur une capitulation et une victoire...

Le fait que la mission ne réussisse pas toujours ouvre le chemin de la vraie tolérance : il faut admettre que d'autres aient une autre vérité et soient acceptés dans cette autre vérité. Il ne s'agit là d'abord que de résignation : c'est la *tolérance négative*. Cette attitude ne fait que remettre la lutte à plus tard. Elle constitue cependant un progrès car c'est le stade de la *co-existence pacifique*. L'autre n'est pas changé faute d'avoir la possibilité de le faire : le capitaliste reste capitaliste, le communiste reste communiste... Mais il est accepté : le regret de la différence est sous-jacent.

Pour que la différence soit acceptée et durablement acceptée, il faut reconnaître la valeur de l'altérité. Accepter qu'elle soit féconde et qu'elle autre comporte des droits imprescriptibles.

C'est, sur le plan religieux ce qu'a fait Vatican II en disant dans *Nostra Aetate* : « *L'Eglise catholique... considère avec respect ces manières de vivre et d'agir, ces règles et ces doctrines qui, quoi qu'elles diffèrent en de nombreux points de ce qu'elle même tient et propose, cependant réfléchissent un rayon de la vérité qui illumine tous les hommes* ». (4)

Non seulement, l'autre est accepté, mais ce que croit l'autre, ce qui était considéré comme étant son erreur, est reconnu comme « *un rayon de la vérité qui illumine tous les hommes* ». Implicitement c'est la reconnaissance du fait que l'homme ne peut jamais saisir toute la vérité mais que, comme il est homme, la vérité n'est jamais totalement absente de ce qu'il croit.

Ce n'est plus la tolérance négative, la tolérance provisoire, la tolérance *faute de mieux*, c'est la tolérance qui reconnaît la valeur du pluralisme. La co-existence est dépassée. La complémentarité ouvre la voie à la *coopération*.

(4) *Nostra Aetate*-Déclaration de l'Eglise sur les religions non chrétiennes 2-11.

C'est sans doute la démarche capitale, la démarche qu'il est le plus difficile de faire, c'est le passage de la tolérance négative à la *tolérance positive*.

Si l'ennemi cesse d'avoir totalement tort, il cesse aussi d'être l'ennemi. C'est une démarche qui exige une grande humilité et une approche fondamentalement humaniste car elle exige que l'ami reconnaisse qu'il n'a pas totalement raison. C'est la voie du *dialogue fraternel*, doctrine fondamentale de notre Université de Paix. C'est la clef de la paix religieuse, politique, internationale...

On en reconnaît toute la valeur, toutes les possibilités mais aussi toute la difficulté.

C'est l'amorce de la réconciliation et de la lutte en commun pour plus de bonheur dans la paix.

C'est l'ouverture à une négociation vraie plus féconde que la négociation traditionnelle.

Cette négociation qui mène d'abord comme je l'ai dit à des accords nécessairement ambigus, mais d'autant moins ambigus que l'ouverture a été plus franche, le dialogue plus fraternel, le désir de paix plus grand.

Pourtant quelle que soit l'ouverture et quelle que soit la sincérité, dans les relations *entre Etats*, il y aura toujours un résidu d'ambiguïté qui ne pourra pas être totalement évacué.

Cette ambiguïté donne un caractère nécessairement éphémère aux accords inter-étatiques. L'indispensable ambiguïté entraîne l'inévitable *pourrissement*. On peut tendre vers la paix universelle, la paix juste, la paix dans la vérité. On ne l'atteint jamais complètement. La paix humaine reste donc éphémère.

Car les acteurs qui ont joué le jeu n'ont pas abandonné l'espoir de faire un jour triompher leur thèse un moment abandonnée pour l'amour *de la paix*.

En d'autres termes ce qui est réalisé ce n'est pas une *paix perpétuelle* mais un *répit*.

Aux hommes de sagesse le soin de profiter de ce répit. Pour en évaluer la durée possible et rechercher un autre répit avant l'échéance du premier... Et de répit en répit, par l'enchaînement des répits, rendre permanente une paix qui dans son origine était toute provisoire. En tous cas pour œuvrer sans trêve à plus de compréhension entre les hommes en cherchant à protéger leurs droits fondamentaux, en cherchant à améliorer leur sort, en luttant contre les inégalités, en débarrassant l'humanité de la malédiction des armements. Mais rien ne sera possible sans un large esprit de tolérance, sans l'acceptation d'autres vérités, sans la patience et la volonté d'agir pour le bien dans un monde tourmenté par le mal.

Peut-être même ici la science pourrait-elle apporter son concours à la recherche de nouveaux répits, à l'évaluation de la durée possible des répits obtenus.

La polémologie, la recherche de la paix, l'irénologie devront être mises au service d'un monde confronté avec les plus grands périls.

Quels que soient ces périls la mission est trop belle et la tâche trop indispensable pour que les pacifiques y renoncent. Ils veulent envers et contre tous les prophètes de malheur croire en l'avenir de l'humanité. Ils conservent l'espoir d'une monde enfin pacifié sinon par la sagesse au moins par la nécessité.

Les banques coopératives dans la communauté européenne

par Guido Ravoet*

Les banques coopératives européennes jouent un rôle de premier plan en tant que partenaire financier, à la fois au niveau des économies nationales et au plan communautaire. La réalité de leur dynamisme et l'importance de leur activité se traduit dans les quelques chiffres-clés figurant dans le tableau en annexe.

Particularités des banques coopératives

Bien que présentes dans tous les pays de la CE, à l'exception de la Grèce, il existe des différences entre elles, et parfois au sein d'un même pays, selon qu'elles ont pour appellation « banques Raiffeisen », « banques populaires », « crédit agricole », « crédit coopératif », « crédit mutuel », etc...

Certaines particularités de ces établissements trouvent leur origine dans leur structure. Dans quelques pays, les banques ont une structure à trois échelons : local, régional et national; dans d'autres pays, l'organisation s'articule autour d'une institution centrale et de caisses locales.

De même, si tous sont des établissements de crédit universel pratiquant l'ensemble des opérations bancaires usuelles, les objectifs de la politique commerciale introduisent des dissimilitudes dans leurs activités.

Enfin, les banques coopératives se différencient également par leur vocation propre ou par les missions qui leur sont imparties. Mais d'une façon générale, leur clientèle est composée de toutes les catégories socio-professionnelles avec, pour des raisons historiques, une orientation vers les petites et moyennes entreprises.

Toutefois, en dépit de conceptions différentes des systèmes bancaires, l'organisation et le fonctionnement de ces établissements sont basés sur les mêmes principes coopératifs.

Principes communs aux banques coopératives

Les caractéristiques propres des banques coopératives peuvent se regrouper en cinq points :

Leur nature juridique

En règle générale, les banques coopératives ne sont pas des sociétés de capital mais des sociétés de personnes. Chaque coopérative de crédit est une entité juridique autonome, par conséquent une prise de participation extérieure dans une banque coopérative n'est pas possible. L'objet d'une banque coopérative n'est pas la recherche de bénéfices. Il s'agit en premier lieu de satisfaire les besoins financiers des sociétaires en leur rendant le meilleur service au moindre coût.

Le statut de sociétaire d'une banque coopérative s'acquiert par le paiement d'une part sociale ou par l'acceptation d'une responsabilité illimitée ou limitée par rapport aux engagements de la banque. Tous les sociétaires ont la possibilité de participer à la gestion de la banque coopérative.

Secrétaire général du Groupement des banques coopératives de la C.E.

Les organes d'une banque coopérative sont en principe au nombre de trois : l'Assemblée générale des sociétaires qui est l'organe souverain, le Conseil de surveillance ou Conseil d'administration et l'organe de direction de la banque.

Principe de la collectivité

La dernière caractéristique des banques coopératives est l'existence d'une structure à deux ou trois échelons. Une telle structure assure une étroite cohésion des composantes du groupe en associant les caisses locales, les échelons régionaux et les échelons nationaux. Elle préserve l'autonomie de la base, tout en permettant le contrôle et les coordinations indispensables. De plus, cette structure permet d'assurer l'unité de l'institution coopérative.

Ces caractéristiques sont le dénominateur commun des banques coopératives européennes. La plupart de ces points constituent l'héritage des principes coopératifs énoncés par des hommes comme Raiffeisen et Schulze-Delitzsch en Allemagne ou Durand en France.

Rôle des banques coopératives

À l'origine, les coopératives de crédit finançaient essentiellement l'agriculture, le commerce et les petites et moyennes entreprises. De nos jours, ces secteurs représentent toujours une clientèle très importante. Assurer la survie et la compétitivité de ces secteurs de l'économie, tel est encore aujourd'hui le premier souci des banques coopératives. Toutefois, une double évolution fondamentale est à relever :

- D'une part, les banques coopératives deviennent également des banques de la famille qui financent l'équipement du foyer et surtout la construction de logements. Dans certains pays, les banques coopératives sont aussi très actives dans le financement des équipements collectifs : écoles, hôpitaux, moyens de communication,...

- La seconde évolution est encore plus importante, la banque coopérative devient une banque universelle qui propose non seulement une vaste gamme de produits financiers mais aussi de nombreux services : financement du commerce international, voyages, assurances,...

Les banques coopératives sont le seul groupe bancaire qui ait pu élargir sans cesse sa part de marché dans la plupart des pays européens. Des atouts importants et une politique commerciale dynamique expliquent principalement ce succès. Un réseau très dense de guichets (dans la Communauté) et une organisation proche de la clientèle leur permettent de mettre en œuvre des politiques commerciales spécifiques et bien adaptées aux clients. Grâce à l'implantation locale des différentes caisses et à une organisation décentralisée, les contacts personnalisés et les conseils aux clients permettent d'assurer un service rapide et déchargé des lourdeurs administratives. Cette forme d'organisation répond toujours aux exigences de notre temps. Il semble qu'elle connaisse un nouvel essor puisque de plus en plus d'employés deviennent sociétaires et clients de ces instituts bancaires.

Enfin, les banques coopératives sont devenues actives également au niveau international. Pendant longtemps les opérations des banques coopératives étaient limitées au territoire national mais, au cours des dernières années, l'évolution économique générale, notamment dans le secteur agro-alimentaire, ainsi que la demande de la clientèle, ont obligé les banques coopératives à intensifier leurs activités dans le domaine des opérations avec l'étranger (réseau de correspondants, succursales, bureaux de représentation...).

Dans une société dont le but est de progresser sur le plan économique et social, l'idée d'associer de plus en plus étroitement les individus à la gestion et à la prise de décision est fondamentale. Cette association est le ressort même du mouvement coopératif au sein duquel la démocratie interne joue un rôle prépondérant.

Du fait de leur rôle économique et social, les banques coopératives sont, en outre, une donnée importante dans la

préservation du mécanisme de la concurrence de nos sociétés.

ANNEXE

guichets bancaires	: 57.750
sociétaires	: 30.250.000
salariés	- 327.000
dépôts d'épargne	: 390 milliards ECUS
	: (part de marché: %)
crédits	: 310 milliards ECUS
bilan consolidé	570 milliards ECUS

Parmi les membres du Groupement des banques coopératives de la CE figurent des institutions qui occupent les premières places dans les systèmes bancaires nationaux et certaines atteignent même la dimension mondiale.

AIMS

Parallel with the Europeanwide structures of the Commercial Banks and Savings Banks is the Association of Co-operative Banks of the EC, the third representative organisation in the European banking industry.

Created in 1970, as a result of sustained developments and an ever-increasing degree of integration within the Community, it is now officially recognised as spokesman for co-operative-type banking to Community authorities.

Its main objective lies in representing and defending the professional interests of its members insofar as they have a bearing on Community Authorities' work programmes in the area of financial and monetary harmonisation and in areas concentrating mainly on bank supervisory law and the capital markets. It also monitors the implementation of these practical policies which the Community pioneers through its schemes to provide finance for agriculture, fisheries, small and medium-sized enterprises and development aid to Third World countries.

A further priority for the Association is to cross-fertilize the views of its members and to brief them on Community Authority activities, with particular emphasis on those undertaken by the European Commission and European Parliament. The Association also places an emphasis on developing solidly-based ties between the component banks by organising exchanges of information on topical issues such as staff policy and electronic banking. As a part of its work to champion co-operative banking interests, the association adopts a policy of fostering concrete co-ordinated action with the other professional organisations, and in particular with those structures representing the banking industry. It is also one of the founder members of the « Co-ordinating Committee of EC Co-Operative Associations » whose purpose is to represent those interests identified as central and common to the entire European co-operative movement.

STRUCTURE

The Board of Directors, the Associations' governing body, prescribes its policy guidelines and takes all major decisions. Its composition is such as to enable every member, who appoints one or several leading figures to serve on it, to contribute constructively to its commitments. The President, assisted by Vice-Présidents, represents the Association in dealings with external organisations.

On the organisational front, fundamental policies in the operational areas are discussed and scrutinised by specialist working parties, the standpoints arising therefrom being forwarded subsequently to Community-level Authorities. Its administrative organ is the Secretariat General located in Brussels, whilst a Liaison Office has also been established in Strasbourg to foster contacts with the European Parliament.

THE SOCIO-ECONOMIC ROLE OF CO-OPERATIVE-TYPE BANKING IN EUROPE

The foundation stone for the co-operative movement was laid in the mid-nineteenth century at a time when the birth of the industrial revolution and the sweeping transformations it engendered combined to precipitate a multiplicity of threats to trade, the craft industries and agriculture. Induced into reacting in self-defence, all these branches of the economy pooled their resources to establish co-operative banks in the form of mutual-benefit societies geared to loan-granting. And so, as the years went on, these banks, inspired by the co-operative philosophy, have reached the stage where they are now recognised as one of Europe's leading banking groups.

Their strength lies in a decentralised structure. They operate an estimated 50,000 banking points thus controlling one of the Community's densest banking networks. A firmly entrenched position in local communities allows them to bear customers' requirements in mind and to conduct banking transactions without the drawbacks of a bureaucratic structure.

Today, one of the main function of co-operative banks still lies in extending credit to small-and-medium-sized businesses in every branch of the economy in order to ensure they are supported and promoted and that they retain their competitive edge. Backing of this nature, which covers a significant proportion of economic activity, is such as to allow co-operative banks play a crucial role both socially and economically.

La Transnationalisation des réseaux européens de conseil aux entreprises

Le programme Sprint de la Communauté européenne

L'aptitude à innover est, sans aucun doute, l'un des traits les plus déterminants et les plus originaux de la nature humaine. Elle constitue un levier fondamental du développement de toute civilisation. Dans le contexte actuel d'une évolution technologique particulièrement rapide et d'une interpénétration toujours plus étroite des économies, l'avenir de nos sociétés dépend plus que jamais de leur capacité d'innovation : celle-ci conditionne la croissance, la création d'emplois, le progrès social et culturel, l'amélioration du niveau de vie, de l'environnement, etc.

Jusqu'à une époque récente, l'Europe a été, à l'échelle mondiale, l'une des sources les plus fécondes d'innovation. Toutefois, les retombées de la crise économique internationale et le dynamisme de ses grands concurrents américain et japonais, mais aussi de certains autres pays tiers, ont remis en question ce rôle, notamment dans le développement des nouvelles avancées technologiques. Si elle veut non seulement sauvegarder sa place dans le « peloton de tête », mais tout simplement « rester dans la course » et ne pas connaître une grave régression économique et sociale, l'Europe se doit de réactiver toutes ses potentialités d'innovation, aujourd'hui insuffisamment ou mal mises en valeur.

Depuis plusieurs années, les responsables de la Communauté européenne ont pris conscience de cette nécessité. A différents reprises, lors de réunions du Conseil européen, les chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres ont ainsi souligné la priorité à accorder à l'amélioration de la capacité d'innovation des entreprises. Et, depuis décembre 1985, l'accord de Luxembourg, consacrant « l'acte unique » portant révision du traité de Rome, a solennellement fait du renforcement des bases scientifiques et technologiques de l'industrie européenne et du développement de la compétitivité internationale de l'Europe l'un des objectifs essentiels de la Communauté.

C'est dans cet esprit que le Conseil de ministres européen a lancé, dès novembre 1983, un premier plan de développe-

ment transnational de l'infrastructure d'assistance à l'innovation et au transfert des technologies. Cette initiative communautaire constitue un champ d'expériences très riche et diversifié. Arrivant au terme d'une première phase de trois ans, elle est d'ores et déjà appelée à être reconduite au-delà de 1986 sous la nouvelle appellation de « programme Sprint », sigle correspondant aux initiales de son intitulé en langue anglaise: « Strategic programme for innovation and technology transfer ».

Le processus complexe de l'innovation

Pour comprendre la portée de Sprint, il faut cerner au préalable les problématiques complexes et foisonnantes de l'innovation et du transfert de technologies.

- o Innover, c'est plus qu'inventer; c'est, au sens large, concevoir et concrétiser une idée nouvelle qui peut aussi bien donner naissance à un produit qu' à un procédé ou un service. L'idée peut naître au hasard d'une recherche en laboratoire, mais elle peut encore résulter d'une application nouvelle donnée à un bien ou à un savoir-faire existant, ou de la simple observation de certains besoins potentiels du marché qui ne sont pas encore satisfaits. Le champ de l'innovation ne se limite donc pas au seul domaine des technologies de pointe; il peut - et doit - s'étendre aux secteurs les plus traditionnels et à toutes sortes de services d'ordre économique, social ou culturel. Pour qu'il y ait innovation, l'idée de départ doit être menée jusqu'à son aboutissement, jusqu'à ce qu'elle trouve, bien au-delà du dépôt éventuel d'un brevet, une forme qui lui permette de se faire une place commerciale viable sur le marché.

En tout état de cause, la réussite d'une innovation implique un enchaînement extrêmement varié de composantes. La création de produits ou procédés nouveaux peut exiger de longs mois ou de longues années de

conception sur le plan scientifique et technologique, avec tous les investissements et les risques que cela comporte. Ensuite, elle demandera souvent la réalisation de prototypes ou de simulations, une conception industrielle (ou « design »), la mise au point d'une capacité de production en série. Par ailleurs, qu'il s'agisse de biens matériels ou de services, la concrétisation de l'innovation en une réalité économique rentable exige des études de marché approfondies, en particulier à l'exportation, la mise en place de réseaux de distribution efficaces, le lancement de campagnes de promotion, etc. La réalisation globale du projet nécessite donc des moyens financiers et, fréquemment, des partenaires diversifiés, capables d'apporter leur appui à divers stades du processus, le « parfait innovateur » doit ainsi ajouter à ses deux qualités fondamentales - un esprit d'entreprise à toute épreuve et une aptitude rigoureuse à la gestion - la capacité de mobiliser une gamme étendue de compétences dans les domaines scientifique, technique, juridique, financier, commercial, etc.

o Etroitement lié à la notion d'innovation - dont il est l'un des moyens privilégiés -, le « transfert de technologies » peut être vertical ou horizontal. Dans le premier cas, il désigne le processus classique qui engendre une innovation par passage du stade de la recherche à celui de la production industrielle; dans le second cas, il se réfère à la mise en œuvre des découvertes ou du savoir-faire d'un laboratoire ou d'une entreprise par une autre unité de recherche ou de production. A ce titre, les transferts de technologies n'intéressent pas seulement les relations Nord-Sud entre pays industrialisés et pays en développement. Il s'agit, au contraire, d'un phénomène universel et indépendant des niveaux de développement. L'art d'exploiter au mieux les opportunités offertes par les connaissances scientifiques et technologiques disponibles partout dans le monde constitue une option stratégique que le Japon, par exemple, a su remarquablement mettre à profit pour accroître sa capacité d'innovation. Au demeurant, l'acquéreur d'une technologie n'est pas le seul bénéficiaire d'un tel processus: à condition de prendre toutes les précautions (brevets, etc.) lui permettant de protéger sa propriété intellectuelle, le détenteur d'une technologie a souvent intérêt à ce que celle-ci soit le plus largement exploitée dans des applications multiples.

Le transfert de technologies est un processus complexe qui justifie souvent le recours à des intermédiaires spécialisés. Il implique, en effet, une intégration des possibilités offertes par les savoir-faire distincts de l'acquéreur et du détenteur, et demande, en premier lieu, un contact ouvert, une compréhension entre les hommes qui en sont porteurs. L'expérience montre qu'il est indispensables de prendre en compte ce facteur humain.

En raison de leur souplesse et de leur autonomie dans la prise de décisions rapides, les petites et moyennes entreprises (PME) peuvent être des vecteurs très efficaces de l'innovation et du transfert de technologies. Mais elles ne disposent pas de l'ensemble des spécialistes nécessaires à leur mise en œuvre. Elles ont souvent besoin d'appuis compétents dans leur approche des marchés, dans leur recherche de modernisation ou de diversification, ainsi que dans le développement de produits, de procédés ou de services nouveaux. Le dynamisme des PME nécessite, dès lors, la mise en place d'un environnement, d'un accompagnement favorable. Pour mieux innover, ces entreprises doivent pouvoir recourir facilement à des organismes extérieurs spécialisés.

publics ou privés, susceptibles de leur fournir les conseils et les informations indispensables.

Spécialement destiné à aider les PME, le programme européen d'innovation vise à renforcer cette infrastructure d'assistance, en développant, en particulier, sa dimension transnationale.

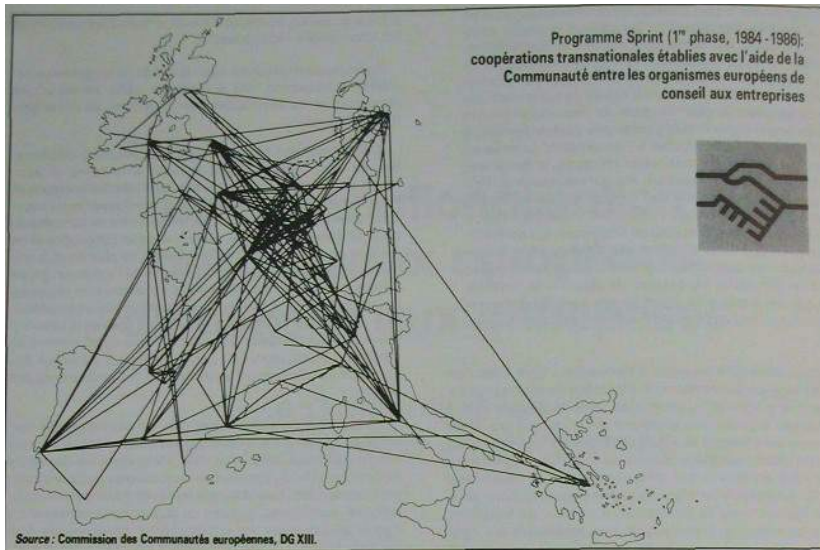
Cette dimension transnationale est devenue indispensable. En effet, face aux concurrences américaine et japonaise, qui disposent de très larges marchés, les entreprises européennes ne peuvent pleinement développer leurs capacités d'innover que dans un cadre dépassant de loin celui du pays où elles sont établies. Au niveau de sa conception et de sa mise en œuvre, l'innovation requiert de plus en plus une ouverture sur des coopérations venues de l'extérieur. Et, en termes de débouchés, un produit ou un service nouveau, surtout s'il relève d'une technologie de pointe très spécialisée, peut de moins en moins atteindre le seuil de la rentabilité sur un marché national de 10 ou même de 50 millions de consommateurs, alors qu'il peut y arriver s'il s'adresse aux 320 millions d'acheteurs potentiels de la Communauté des Douze.

La création du marché commun, en abolissant les barrières douanières entre les Etats membres, a été un premier pas fondamental dans cette voie. Mais, dans les domaines de la recherche, du transfert de technologies ou de la stratégie commerciale, bien d'autres entraves administratives, juridiques, techniques, fiscales ou linguistiques continuent à freiner les échanges, les collaborations, les synergies dont les entreprises - et particulièrement les PME - ont absolument besoin. En se donnant une dimension systématiquement transnationale, le programme communautaire d'innovation vise à surmonter ces obstacles réglementaires, mais aussi humains, sociaux et géographiques. Il s'inscrit par là dans la réalisation de ce « grand marché sans frontières », dont la récente révision du traité de Rome a fait également l'un des objectifs essentiels de la Communauté.

Une stratégie originale

Selon les spécialistes, deux conditions clés contribuent prioritairement au développement des processus d'innovation: l'organisation des rencontres entre personnes d'origines et de compétences différentes, d'une part, la mise en œuvre d'un vaste brassage des idées et des informations, d'autre part. C'est sur cette double idée directrice que s'est appuyé le programme communautaire d'innovation, doté, dans sa première phase expérimentale (1984-1986), d'une enveloppe budgétaire, encore modeste, de 10 millions d'Ecus(1). Le programme s'est articulé autour de trois axes principaux: la promotion des contacts transnationaux directs entre les différents agents de promotion de l'innovation auprès des PME, le renforcement d'outils d'information et de communication, de développement de la concertation entre les Etats membres et de la Communauté.

a Le premier axe du programme européen a mis l'accent sur les réseaux humains et les mécanismes de liaison. L'approche retenue consistant à promouvoir l'infrastructure d'assistance à l'innovation et non l'intervention directe au niveau des entreprises, les actions ont été concentrées en direction des organismes consultatifs publics ou privés spécialisés dans l'aide aux PME: chambres de commerce et d'industrie, agences de développement régional, centres d'innovations, consultants privés, sociétés de capital-risque, etc. Néanmoins, la multiplication des contacts



transnationaux entre ces intermédiaires a pour objet essentiel de favoriser des relations de même type entre les entreprises auxquelles ils apportent leurs conseils. Parmi les initiatives prises dans ce cadre par la Communauté, citons :

- c La création d'un réseau de coopération transnationale intéressant de nombreux organismes de conseil. Menée sur la base de trois appels à propositions successifs, qui ont permis de sélectionner 70 projets de collaboration, cette action se traduit par la mise en place d'un réseau regroupant 170 organismes et associant chaque fois deux ou plusieurs participants originaires de pays membres différents (voir carte). Les projets retenus comportent un programme commun d'action par lequel ces organismes de conseil s'engagent à inciter les PME à innover et, notamment, à chercher et à identifier, pour le compte de leurs clients PME, des partenaires d'autres pays membres pour la réalisation de projets nouveaux et l'acquisition ou la cession de technologies. L'aide financière communautaire couvre la moitié des frais de personnel, de déplacement et de traduction entraînés par ces programmes communs. Cette action, de loin la plus importante du plan européen d'innovation, a bénéficié de plus d'un tiers de l'enveloppe budgétaire totale de ce dernier. Elle a mis, en outre, en lumière la nécessité d'engager des actions complémentaires dans des domaines connexes tout aussi importants pour l'innovation. C'est ainsi qu'a été lancée récemment une nouvelle action visant à encourager la coopération transnationale en matière de transfert de technologies entre les centres de recherches collectifs sec-

toriels, tels que les centres techniques industriels de France et de Belgique ou les « Industrial research associations » britanniques.

- o L'aide apportée au lancement d'associations professionnelles regroupant les organismes européens de conseil aux entreprises. Depuis 1984, la Communauté soutient ainsi le démarrage de l'Association européenne pour le transfert de technologies, de l'innovation et de l'information industrielle - plus simplement désignée par le sigle TII -, qui rassemble quelque 200 organismes de conseil de tous les pays membres. La Communauté couvre une partie des frais initiaux de fonctionnement et soutient également certaines activités spécifiques: stages transnationaux de courte ou de moyenne durée, permettant l'échange de spécialistes en innovation et en transfert de technologies entre des organismes de conseil de divers pays membres; visites en groupes à caractère régional au cours desquelles des membres de ces organismes et des dirigeants de PME peuvent rencontrer leurs homologues d'autres pays, etc. La Communauté soutient également, depuis la fin de 1983, le lancement de la très dynamique European Venture Capital Association (EVCA) qui regroupe, depuis cette date, près de 130 intermédiaires des divers pays membres spécialisés dans la technique financière très particulière du « capital risque ». Ce type d'investisseur joue, en effet, un rôle déterminant dans la promotion de l'innovation en aidant les entreprises à trouver les capitaux nécessaires sous forme de fonds propres et non sous forme de prêts(1).
- o Le soutien à l'organisation de visites transnationales de foires technologiques spécialisées. Celles-ci constituent, en effet, un lieu privilégié de contacts et de rencontres

(1) 1 Ecu (unité monétaire européenne) — environ 6,8 FF ou 43,2 FB (sur la base des taux en vigueur le 6 octobre 1986).

permettant de promouvoir l'innovation et les transferts de technologies, mais il s'avère que, isolés, les dirigeants de PME d'autres pays membres s'y heurtent souvent à des difficultés, compte tenu de l'ampleur de ces manifestations et des barrières linguistiques et autres qu'ils peuvent rencontrer. A titre de projet pilote, la Communauté subventionne donc des visites collectives de foires technologiques, organisées pour des groupes régionaux d'entrepreneurs et de consultants originaires d'autres pays membres.

G Centrées sur le développement transnational de contact et de collaborations, ces actions répondent à une stratégie visant à créer progressivement un véritable « maillage » européen des réseaux d'intermédiaires. En apprenant à mieux se connaître, à confronter leurs méthodes, à échanger leurs informations et leurs opportunités d'affaires, ces spécialistes sont amenés à œuvrer concrètement et directement à la diffusion transnationale de l'innovation et du transfert de technologies dans les PME. Au total, au cours des trois premières années de mise en œuvre du programme communautaire, ce sont près d'un millier d'organismes en tout genre qui ont été impliqués dans ce processus.

O Le deuxième axe du programme européen d'innovation a pour objet le renforcement de certaines structures dans les deux domaines du brassage des idées et des informations, d'une part, des outils de communication, d'autre part. Entre autres initiatives communautaires prises dans ce cadre, signalons :

— Des aides en faveur de « l'europanisation » des conférences sur la technologie et l'innovation. Ces débats jouant un rôle fondamental dans la diffusion des connaissances, les organisateurs peuvent obtenir un soutien financier pour permettre la participation de spécialistes provenant d'autres pays membres, ainsi que pour assurer la traduction et la diffusion des comptes rendus dans toute la Communauté. A la suite de trois appels à propositions lancés depuis 1985, plus d'une soixantaine de conférences sélectionnées ont ainsi reçu ou vont recevoir un appui de ce type.

— L'organisation de l'envoi systématique à la presse professionnelle spécialisée de résumés de rapports issus des travaux de recherche publique effectués dans les différents pays de la Communauté. Ce projet, baptisé « Euro Tech-Alert », s'inspire d'une expérience réalisée au Royaume-Uni, où l'on a pu diffuser ainsi vers les entreprises un grand nombre de résultats de recherches jusque-là sous-utilisés et qui représentent une importante source potentielle d'innovations. Différents Etats membres sont d'ores et déjà convenus de coopérer à un programme de ce type et donc de mettre en place un dispositif national chargé de fournir et de diffuser de tels résumés. La Communauté, quant à elle, prend en charge les frais de traduction et de gestion centrale du système.

— La préparation d'un index informatisé permettant la comparaison des normes techniques nationales, européennes et internationales. Cette banque de données, baptisée « Icône », devrait aider les entreprises à surmonter l'entrave au développement des innovations que constitue l'existence dans la Communauté de plus de 80.000 documents normatifs nationaux, dont plus

de 60% n'ont jusqu'ici guère d'équivalent européen ou international.

— Plusieurs mesures spécifiques visant à permettre à certaines régions, dont l'infrastructure d'appui à l'innovation est encore insuffisante, de participer pleinement aux divers projets transnationaux lancés par la Communauté. C'est ainsi qu'une aide communautaire a été attribuée à la Grèce pour développer son système de protection de la propriété industrielle et pour mettre en place des centres sectoriels d'information technologique. L'Irlande a également été soutenue pour un projet expérimental de diffusion de la robotique auprès des PME.

O Le dernier volet du programme européen vise à développer une indispensable concertation entre les responsables nationaux et communautaires en ce qui concerne les actions en faveur de l'innovation et du transfert de technologies. Il s'agit à la fois de recenser et de confronter les expériences et les acquis, d'éviter, le cas échéant, les doubles emplois, d'unifier les efforts autour de certains thèmes déjà mis en chantier ou d'explorer en commun de nouvelles possibilités d'action. Ainsi peuvent être mentionnés :

— La rédaction d'un répertoire unique, couvrant la Communauté dans son ensemble (Espagne et Portugal compris), des aides publiques en faveur de la recherche, de l'innovation et du transfert de technologies. Edité par Kogan Page Limited à Londres, ce catalogue de toutes les incitations et initiatives prises par les pouvoirs nationaux dans les domaines de la fiscalité, de la recherche collective, de la promotion du capital risque, du développement régional constitue un guide pour les industriels, ainsi qu'une base de référence et de comparaison pour les administrations.

— Le lancement d'une série d'études sur les pratiques nationales visant à assurer une utilisation optimale des résultats des recherches effectuées sur fonds publics. Ultérieurement, ces études pourront servir de base à la création éventuelle d'un cadre permettant la diffusion transnationale de ces résultats.

— La formation d'un groupe de travail chargé de développer la concertation entre les Etats membres et la Communauté dans le domaine de la conception industrielle (« design »), qui tente d'opérer, par l'application de techniques ou matériaux souvent sophistiqués, une synthèse entre l'esthétique, les besoins des utilisateurs et le prix des produits. Cette concertation accompagne un premier soutien à des projets de promotion menés en commun par les organisations spécialisées des divers pays membres : édition en commun de manuels, exposition itinérante, collaboration transnationale entre entreprises, etc.

— La mise en place d'un autre groupe de travail, chargé d'étudier les améliorations qui pourraient être apportées au fonctionnement des systèmes nationaux de protection de la propriété industrielle pour stimuler les possibilités d'innovation.

— Un développement récent de la concertation relative à la promotion de l'innovation dans certains secteurs industriels « classiques » : textiles, cuir et chaussure, céramique traditionnelle, etc.

Sprint, une course de longue haleine

Innovover, c'est mettre l'imagination au pouvoir. De la même manière, promouvoir l'innovation nécessite d'imaginer une panoplie variée de moyens pour la stimuler. La première phase du programme communautaire a ainsi permis de constituer un « vivier » d'initiatives et de projets. Ces expériences ont été conçues et préparées avec la participation active des intéressés. L'ensemble du programme s'est, en effet, développé à travers une double confrontation des personnes, de leurs idées et de leur pratique :

c D'une part, sa conception et son exécution, placées sous la responsabilité de la Commission européenne, ont été soumises en permanence à l'appréciation et à l'évaluation d'un comité consultatif composé de hauts fonctionnaires délégués par les Etats membres. Ce comité a joué un rôle très actif, notamment pour amener les différents groupes de travail cités plus haut.

c D'autre part, depuis le démarrage du programme, divers symposiums, colloques et séminaires, réunissant à la fois des consultants et des chefs d'entreprises, ont permis à ces derniers de formuler leurs propres besoins et attentes.

Il est, à l'heure actuelle, encore difficile d'évaluer les résultats au cours de cette première phase de l'action communautaire. Cependant, les premières indications recueillies sur le programme témoignent du succès de celui-ci, malgré son caractère récent et les délais inhérents à tout processus d'innovation et de transfert de technologies. En matière de collaborations transnationales, par exemple, la préparation, la négociation et la conclusion d'accords de transfert de technologies entre entreprises prennent du temps. Néanmoins, la stimulation du travail en commun des organismes de conseil a déjà permis d'établir plusieurs centaines de contacts entre PME des différentes régions de la Commu-

nauté. D'ores et déjà, quelques dizaines d'accords concrets ont été conclus.

De tels efforts doivent avoir une certaine continuité. C'est pourquoi la Commission européenne a proposé au Conseil de ministres un projet de décision relatif à la poursuite et à l'élargissement du programme pour une durée de deux ans (1987-1988), permettant d'approfondir les actions déjà entamées ainsi que de les étendre aux deux nouveaux Etats membres de la Communauté, l'Espagne et le Portugal.

Dans l'immédiat, la proposition d'extension Sprint devrait permettre :

- o L'organisation d'activités de formation de spécialistes du conseil auprès des PME dans les domaines de l'innovation et de son financement ainsi que des transferts de technologies.
- o La mise en place de mécanismes de liaison entre les collectivités locales des pays de la Communauté; celles-ci peuvent, en effet, jouer un rôle très actif pour la promotion de l'innovation, tant par leur politique d'achats d'équipements et de biens et services que par la création d'un environnement favorable aux entreprises novatrices.

Sprint devrait aussi, plus largement, permettre de préparer le lancement, à partir de 1989, d'un programme quinquennal ambitieux répondant aux besoins des opérateurs économiques.

Au-delà de sa prochaine phase, conçue comme une étape de « définition », Sprint pourrait alors prendre sa vitesse de croisière et devenir dans le long terme l'instrument d'une politique communautaire d'assistance à l'innovation (2).

(2) Pour toute demande d'information détaillée et suivie concernant Sprint, s'adresser à la Commission des Communautés européennes, DG XIII A, L-2920 Luxembourg-tél. (352) 4301-2918.

Private Initiatives and the Cohesion of the Western Democracies

by James Robert Huntley*

Part III

This is the third extract of an inquiry in three parts published by the Battelle Memorial Institute into the conditions and functions of 154 private voluntary associations (PVAs) and other independent institutions in Western countries. The first and second parts of this study appeared in Transnational Associations, 3/1985 and 5/1986.

The state of the private voluntary associations

This section of our analysis summarizes the questionnaires (120) and other data given to us by 154 PVAs and independent research institutions on their legal and charitable status, the range of their activities, their audiences, financial problems, relations with other organizations, and their leadership. Problems, needs, and opportunities are highlighted.

For a complete statistical summary of data gleaned from the questionnaire, readers should consult Appendix B.

Legal Status

Three-fourths of the 120 bodies answering questionnaires were charities or other types of nonprofit organizations, formally registered with the state. Most of the others were informal associations, with no legal status. Almost half of the formally-incorporated bodies were registered in the United States; in descending order, other countries were represented as follows: United Kingdom (15%); France (9%); Germany and the Netherlands (7% each); Japan (5.7%); Canada (3.5%) and Australia, Italy, Switzerland, and Belgium, each with negligible numbers.

Two-thirds of 120 reporting described their organizations as « old, established, active bodies »; nearly all the rest characterized themselves as « new, active, growing ». Two were in the « conceptual or planning stage ».

These statistics suggest that legal registration is important for most groups but that a fair number can get along without it - or perhaps cannot obtain it. In some countries, there is no such thing as « charitable status » or tax relief for private associations.

It is also interesting that there are so many new bodies (one-third of those reporting); the field as a whole is obviously growing, although there may well have been a good many « drop-outs » over the past few years - data we had no way of compiling, for lack of any previous survey.

Membership and Program Orientation

We asked PVAs three questions : What kind of « membership formula » do you have ? How many members or sponsors have you ? What percentage of your members do you consider active ?

Three-fourths of the PVAs reporting (116) indicated they were a « membership or sponsorship organization ». About two-thirds said individuals could join; another two-thirds had provision for business firms or other collectivities to join as members or sponsors. Slightly more than half require members to pay dues.

More than half of the reporting PVAs had between 10 and 500 members; seventeen percent had between 500 and 1,000 and another seventeen percent, between 1,000 and 2,500. Four organizations (3.5 % of the total reporting) said their memberships numbered « more than 10,000 ». We asked if members were « active » - answer varied widely; some appear to involve their constituents very little, other almost totally.

Our data suggest that formal membership for most PVAs is not too important a matter; the larger numbers clustering at the low end of the membership-figure scale indicate that most of these bodies are probably sponsored and run by relatively small groups of trustees or governing boards and do not extend membership privileges to the public at large, or - if they do - are not very energetic about it.

Constituencies

Seen in a less formal way than «membership », the broader constituencies and audiences which PVAs seek to reach with their programs constitute a more interesting set of data.

On the basis of replies to the questionnaire, we believe that a good deal more than 150,000 people attended seminars and conferences put on by these PVAs in 1981-2.

Some organizations served only a few individuals through meetings: at the other end of the scale, tow PVAs each reported 25,000 participants involved in their gatherings in one year. Sixty-nine organizations provided estimates as to « how many people buy or read our publications » - the total was 916,000; as only about half of those covered answered this question, it is likely that all 154 PVAs had a total « readership » of around 2 million. Again, the range of activity was great : ten PVAs estimated that from 300 to 2,000 people bought or read their publications; one body claimed to have reached more than 150,000 individuals with its printed word.

Reporting PVAs estimated that between 25 and « hundreds of thousands » of people participated in « other (unspecified) activities » which they sponsored. Discounting the mass activity, the figures suggest that around 150,000 persons were involved in further programs.

Also interesting is a breakdown of the audiences PVAs try to serve. The questionnaires provided no « checklists » for this item; answers were open-ended, revealing a wide variety of constituencies, with some unusual areas of concentration. Here is a summary of these findings, ranging from the most frequently-mentioned audiences to the least. Numbers indicate the total PVAs who reported that they « aimed » their services in that particular direction.

Academics, researches	
46	
Businessmen	
45	
Political leaders	
33	
Influentials, multipliers, « opinion-leaders »	28
Parliamentarians	28
Media, journalists	
23	
Civil servants, diplomats	
25	
Informed public, voters	
17	
Decision- and policy-makers	
16	
Trade union members, leaders	
15	
Educators, teachers	
14	
General public, « grassroots »	
14	
Local government	9
Aides to parliamentarians	
7	
Professionals specializing in international affairs	7
Undergraduate students (perhaps overlaps « youth »)	6
Youth (ca. 11-21 years)	6
Economists	
6	
Graduate students	
6	
Future leaders	
5	
Lawyers	
5	
People interested in Japan	5
4	
Mid-career people	
3	
Government	
3	

PVAs reported more than twenty other categories served by from one to three different organizations; these included « transcultural workers », « grassroots activists », « youth leaders », « Americans interested in Asia », « social scientists », and « federalists ». In all, forty-five different categories of audiences were listed by the eighty-two PVAs which responded to this question.

Some PVAs said they served as many as ten to fifteen different categories across a wide spectrum; others concentrated on just one or two. Table 1. « Audiences PVAs 'aim' at » contains a complete breakdown of these figures, by individual PVAs and by categories of audience.

One can make some inferences from these figures and from some narrative replies :

1. There is a heavy concentration on businessmen, people in political and official life, media representatives, and academicians, and others that the PVAs believe to be « leaders » or especially influential.

2. Trade union leaders and teachers receive a fair amount of attention, but less than the categories just cited.

3. Figures on « youth » and « students » are low by comparison with other categories, but it could be misleading to conclude that they are slighted. Among other things, these figures do not include some very large governmental exchange programs, such as Fulbright. Also, some of the private groups reporting individually are each responsible for moving very large numbers of youth each year. That being said, however, it still seems that, in view of the current concern expressed in both Europe and the United States for the « Successor Generation » problem, a good deal more attention might still be paid to younger people.

4. This inattention is most marked in respect of the « future leaders » (five organizations reporting) and « mid-career » (three PVAs) categories. Again, the figures may not represent the true state of affairs, as some of the categories are overlapping (e.g., many « teachers » or « diplomats » or « youth » may also be future leaders). But we believe the general conclusion is nevertheless clear : the *immediate* « Successor Generation », i.e., those who stand on the threshold of power in the various institutions of the Western world, are being paid inadequate attention by the PVAs, and most probably by governments as well.

5. To what extent are these various organizations « preaching to the converted », or actively seeking out those who represent « the opposition » or « the uncommitted » ? - or perhaps just the great amorphous « general public » ? From the data available to us, there is no precise answer to his question, but our interviews suggested that the public debate could be made more lively and constructive if more PVAs would reach beyond their normal and generally sympathetic constituencies.

6. A careful reading of the data on audiences offered by PVAs leads to the conclusion that a number of them may not have thought very carefully this aspect of their programs, i.e., which constituencies they could and should serve best.

Types of Organizations

We asked survey respondents to « characterize your type of organization » by marking a checklist with six headings. Here are the results from 116 PVAs :

Interaction of leadership types, opinion-formers	61
Academic or scholarly	59
Promotion of international friendship and understanding	58
General education of the public	55
Action-oriented	34
Promoting public opinion support for an international organization	26
Ethnic or language-oriented	5

Note that some PVAs checked more than one characterization. The emphasis on work with « opinion-leaders » and intellectuals is again evident.

Geographic Program Orientations

As might have been expected, a rather large number of the groups responding said they devoted better than half their program attention, in geographic terms, to problems of the industrial democracies and to « transatlantic relations » more specifically. About half as many PVAs gave some attention (usually less than 20 percent of their program) to Communist countries, East-West relations, and to the Third World and North-South relations. Two-thirds of the report-

ing PVAs devoted up to 20 percent of program time to « world-wide » themes; a few characterized their activity in part as « bilaterally » oriented, although most of these devoted less than 50 percent to that theme.

Some PVAs have a heavy concentration on one geographic area; the Federal Trust of London, for example, said it devotes 85 percent of its work to the European Communities and their member-countries relations. The Trust has, however, worked in other areas at various times, notably on transatlantic relations.

Many of those who profess interest in areas outside the OECD grouping tend to focus that attention nevertheless with an OECD/NATO perspective, in some cases even more narrowly, e.g., from the point of view of Europe of the EC, or of Japan and the US, or of the Pacific Basin nations.

A number of organizations which might not usually be thought of as within the ambit of the industrial democracies nevertheless focus substantially on that group. PVAs active in individual interchanges, for example, such as the Experiment in International Living and Youth for Understanding, concentrate their activities mainly in the OECD countries, plus a few big « traditional friends » of the United States, such as Mexico or Brazil. The Asia Foundation's principal function is to help Americans understand Asia and « trans-pacific relations » -the latter defined, importantly, to include Japan, Australia, and New Zealand.

INSEED, an international business school near Paris, has recently created a « Euro-Asia Center » to deal with economic ties between the West and the dynamic countries of the Western Pacific (defined as « ASEAN, Japan, Hong Kong, South Korea and Australia »).

Over the years some organizations which started with rather narrow geographic coverage have expanded their scope. The Atlantic Institute for International Affairs, for example, originally was formed to study and do what it could to improve transatlantic relations, but soon discovered that this meant not just ties between the NATO and OECD countries themselves, but also the definition and defense of their common interests in virtually all other parts of the world. Similarly, the Atlantic Council of the United States, established in 1960 with aims similar to those of the Atlantic Institute, has now broadened its original geographic scope. Here is a statement from ACUS Chairman Kenneth Rush, in the Council's recent publication *Issues and Options, 1983-84* :

Most of the problems as well as the opportunities shared by the people and nations of Western Europe and North America, along with Japan, New Zealand, and Australia, must be approached cooperatively in order to be solved adequately. And ACUS is beginning to reflect still broader issues in its new program activities; in 1983-84, there will be a working group report on China, the United States, and Japan.

The Comitato Atlantico, ACUS's counterpart in Rome, describes its evolving geographic interests as embracing « all of the Western World, not just NATO ». The British Atlantic Committee in 1981 published a report entitled : *Global Strategy to Meet a Global Threat*, advocating a worldwide joint security approach by the largest Western allies. Others within the Atlantic Treaty Association framework have not yet moved in this direction.

Even the large, traditionally independent institutes of international affairs concentrate heavily on the common interests of the democracies. Chatham House (The Royal Institute of International Affairs, London) reported for our survey that 50 percent of its studies concerned the West (20 percent, transatlantic relations, another 30 percent the larger OECD grouping), 30 percent the USSR and East-West relations, and the remainder other areas and problems. The

Council on Foreign Relations (New York) estimated that 30 percent of its studies focused on transatlantic ties, 50 percent on the OECD grouping of nations..80 percent in all on the West.

There are differences of opinion on the geographic issue within some of the traditionally « transatlantic » PVAs. The younger American members of one « leadership » grouping reportedly want to put more emphasis in their meetings on North-South relations; the Europeans resist this tendency. (In a different setting, the positions of Europeans and Americans on this issue could well be reversed.)

The members of Federal union (Washington) are reportedly not of a single mind as to whether Japan should be included among the « Western » nations proposed for membership in the latest « Atlantic Union » resolution to be proposed in Congress.

What conclusions can we draw from observing such trends in geographic emphasis ?

1. That the world is more complex and the fortunes of all countries and regions far more intertwined than a generation ago, when most of these PVAs were formed.
2. That « the West » has come to include, in the minds of not people involved in these PVAs, Japan as well as North America, Western Europe, and the white Commonwealth.
3. That Australia is being paid more attention than previously, and also is playing a greater role in Western councils. (New Zealand, by contrast, tends still to be overlooked.)
4. That it is somewhat more difficult, as generational change takes place, to keep the focus in these PVAs on « the West », not simply because of the increased complexity of global affairs, but also because young people don't see things the way their elders did at the end of World War II.
5. That many of the PVAs in question are adjusting their scope and their rhetoric to fit the new conditions, but some are not. And there may be a question as to whether « adjusting » means going along with changing fashions (when the old truths may still for the most part be valid) Or truly growing to meet objectively changed conditions. Perhaps a little of both ?

Leadership, Volunteers, and Professional Staff

In replying to our questionnaire, twenty-eight PVAs (out of 79) said they had « leadership or membership » problems; fifty eight said they did not. But in our interviews with leaders of PVAs and with others who know our universe of groups well, we came to believe that there *is* a leadership problem for a larger number of the PVAs than the above numbers suggest. Most of them would rather not talk about it, perhaps because they don't know what to do about it, or don't really understand that leadership *is* their major problem.

Here are some anecdotes and observations :

From those PVAs which admitted to leadership problems, these were some complaints :

« We need younger board members and sponsors ».

« We have no professional staff and it's hard to attract volunteer leadership ».

« Cutbacks in funds meant dropping professional staff ».

Others complained : of « lack of time of prominent people »; that many members « cannot contribute financially »; that « young leaders are career-oriented, not Europe-oriented »; that « companies are unwilling to free their younger executives to do important volunteer work; « that we lack fresh

Wood and exciting new ideas », that everyone « lacks time »; that then? is difficulty « differentiating between the truly committed and the others »; and that « getting top people to give times is a real problem ».

On large European network of study organizations cites - the successor generation problem » as its most difficult. and says that question seriously affects its future leadership.

In one of the well-established transatlantic public policy groups, old leaders reportedly want to bow out and new ones are beginning to replace them, but the profile of the young is different. Most of the old leaders were well-off, established, and « responsible » men who shared, after World War II, a strong interest in seeing countries on both sides of the Atlantic « recover and re-establish their teams ». Today's new leaders in this voluntary body tend more to be academics, less businessmen. Among other things, it is harder for this group to get funds to keep the PVA going. The old leaders have tried to get younger businessmen to succeed them, but it is difficult to involve them; they claim « they don't have the time ». Also, their business interests are more diffuse and widespread than those of the older group; some of the young people, for example, have invested heavily in Mexican and Saudi Arabian oil and can't by this light see the necessity of giving such a heavy priority to transatlantic relations.

One of the most interesting groups we encountered is CONWEST-Europe (which has a counterpart in the USA). Most of CONWEST-Europe's leaders are well under forty; the initiative to begin holding Europe-wide meetings and espouse the cause of stronger ties among the democracies was theirs. One of their leaders, who has attended many of the meetings of older organizations in this same general field, told us, « If the ideals that inspired the existing forms of cooperation and integration (in the West) are to be preserved and developed, you must involve the successor generation-now ».

We interviewed a respected business leader in New York who has been involved in many of the transatlantic PVAs and more recently in efforts to develop « community ties » with Japan. Our informant was 72, he said, still in business, and « absolutely up to my ears » with community and international commitments. « Everybody comes to me for help. People my age are completely overburdened, at a time when we should be turning these affairs over to others. We must have younger blood ».

Between these to views, of a younger man who is eager to take charge, and an older one who is keen to lay down his burdens, undoubtedly lie many frustrations and some wishful thinking, as well as some misperceptions and honest bewilderment. We were told that many of the present national committees in the ATA (Atlantic Treaty Association) network « do not know who will replace the old leaders ». To be realistic, in private affairs for the public good (and in many other human situations), it is an unusual leader who will consciously and systematically concern himself or herself with the rooting out (and we believe this well describes the task) of younger people who have the potential ability, plus the insight and dedication, to take over the help of leadership, or at least to prepare to do so. The problem is age-old, but it has also an excruciating modern aspect, connected with recent historical forces and events, not least the contrast between the searing experiences of World War II, on the one hand, and of the Vietnam period, on the other. The head of one of the large, public-policy-oriented PVAs had this to say about the problem :

- Older * people in charge... have a cause they feel strongly about. This may be the basic difference. They believe strongly that the teamwork and cooperation of the members

of the Western Alliance are basic to the stability and the peace of Western Europe. The younger generation does not have the strong conviction that makes it possible for them to take on responsibilities of (this) kind. They don't, in other words, have a cause of the kind the older generation has - partly because they weren't involved in the development of the post-war period.

There is a tendency in most countries and in many PVAs to « support the big-name intellectuals » (as one of our interviewees put it) by letting them dominate meetings and occupy the seats of authority too long. It is extremely difficult for many such people, and for those who « support » them, to recognize the inevitable and to accede graciously to younger persons. Nor is it at all easy to find younger people with either the motivation or the time to accept such responsibilities. But it is our conviction that, with respect to the great majority of PVAs we have surveyed, one of two things will happen in the next few, short years : Either the Successor Generation will take over the leadership of each one, revamp its purposes and methods ...in short, do things its way; or The PVA will die, along with all its old leaders.

Surely, the answer for most PVAs would preferably lie in achieving some synthesis of views and priorities among younger and older leaders, thus ensuring a successful transition... and a « modern » program.

Unfortunately, it seems to us, however, that a kind of circular, reinforcing, and self-defeating process may have begun in the affairs of many of the PVAs in this field with respect to the leadership question. Figure 3 is a diagram which attempts to schematize this.

It is our belief that, because this process of renewal and regeneration has been so long postponed in many organizations, the change-when it comes -will be more rude and upsetting than it need have been. The main problem lies in the interface between those who are now in their sixties and seventies and (in a few cases) eighties on the one hand, with the next group just down the generational ladder: those in their thirties and forties. This is the big watershed between the Second World War/Marshall Plan generation and all those who have come after. Those in their early fifties straddle the watershed. There are good historical and sociological explanations - not just the usual psychological ones - why the War generation has special difficulty in « handing over » and the younger ones (perhaps even more so) have so much trouble « taking over ». In many instances (as our Vicious Circle suggests) the older group has not made the effort to transmit the fruit of their own experience and concern to the younger, or to seek out concerned, able younger leaders (of which there are many), or to arrange a dialogue in which the inevitably different (if overlapping) concerns of both groups will find a new synthesis. In other cases, many of the young don't seem to much care-at least that is an opinion we frequently hear.

There are other problems in PVA leadership besides the generational.

One was well expressed by an executive of the Experiment in International Living : « The more international we become, the more difficult it is to govern an organization by « consensus ». The very cultural barriers which these PVAs exist in order to reduce, ironically inhibit their ideal functioning ! This is why it has proven so difficult to create truly effective and truly international PVAs; it is so much more comfortable and efficient to govern a voluntary association if its board of directors are all of one nationality or culture. The

Atlantic Institute for International Affairs and the International Institute of Strategic Studies are examples of fully international bodies which have made this leap.

The Trilateral Commission has combined two continental coalitions (Europe and North America) and one cohesive national group (Japanese) in a loose confederation. A body such as T.E.A.M. (The European-Atlantic Movement), by contrast, is entirely one-country (British) in composition and direction, and can guide its affairs and execute its programs with relative simplicity. Geographic proximity is probably as much a factor as cultural differences, in accounting for such contrasts in organization and efficiency.

Yet those who believe in international cooperation must also believe that it is important to strengthen the truly international PVAs and increase their numbers, regardless of the difficulties, and also to recognize their special problems, in particular when foundations are considering grants to them. International PVAs must practice international cooperation, not simply discuss it, to manage their affairs. They are an excellent training ground for multinational leaders.

While a few of the PVAs in our survey are run entirely by volunteers, the majority involve combinations of professionals and people who give their time without compensation. Both types of PVAs seem to find it more and more difficult to find good volunteers. The head of one large international voluntary association told us :
There (a) seems to be less willingness for volunteer service, and/or (b) many more groups vying for the services of the existent volunteer force. Organizations like ours, built and dependent on voluntarism, feel this development acutely and painfully.

A foundation executive we interviewed expanded on the problem :

In the United States especially, one side-effect of the « women's liberation movement » has been the contraction of the pool of mature women ready and able to volunteer for private service in the public benefit. One reason is that many who would in former times have been available are now working for pay. Another reason seems to be the feeling, even on the part of non-working housewives, that they ought to be paid if they are to do serious work, even if it is « for charity ».

Not all the problems in filling « volunteer ranks » are on the female side, however. We noted earlier the observation of a Swiss editor that, « among Americans and Europe, there has been a general waning of the civic spirit ». Many other interviews and our own experience confirm this trend in most countries, whatever the reasons. Excessive privatism, a growing feature of Western society, has inevitable social casualties, and voluntary associations often get caught in this tide.

Most PVAs require a proper balance between good volunteers and able professional staff. Many of the PVA leaders we interviewed complained of the paucity of good professionals. Sometimes this is because industry and government can afford to pay talented people more, but this is not entirely the case, as one often finds extraordinary persons in the pay of the PVAs. Many able people, attracted to the ideal of service, are willing to work for less recompense in the conviction that they are helping their society and the world. But even taking into account the availability of such unusual and dedicated persons, there are still not enough of them. One of the problems, to quote a US foundation executive, is that « there are no institutions to train professional

staffs for voluntary associations ». Frequently, we believe, the inadequacies of PVA paid staff can be traced not to lack of goodwill or intelligence, but to lack of knowledge of the special principles and techniques involved in the leadership of non-profit voluntary associations; by and large, these are not the same concepts and methods needed to make either government or industry « work ».

Although the survey did not bring out statistics to buttress this contention, we believe there is ample empirical evidence, in the operation of the PVAs we have studied and many in other fields important to society, that the development of formal training opportunities for executive personnel of PVAs is long overdue, especially with respect to aspects of PVA leadership which are not purely administrative or managerial.

Finances

More than 100 PVAs gave us a general idea of the size of their annual budgets; we estimate that these total well over \$ 71 million. There are another 50 bodies included in our inquiry, but for whom we have no budgetary figures. It seems safe, however, to assume that PVAs concerned spend at least \$ 100 million annually, altogether. That represents a substantial investment on the part of donors.

In our questionnaire, we asked PVAs to identify their greatest problems and, if they wished, to expand on these. Eighty-two replied; of these, 59 gave top billing to finances. Nine PVAs cited finances as their second most serious problem. An important minority, however, professed not to have difficult financial problems.

It is evident that some PVAs have stayed on top of their finances through wise management and imaginative programming. Others are lucky, in that they have managed to tie into relatively inexhaustible sources of funds. The European Cultural Foundation of The Hague, for example, receives a majority of its funds by law, i.e., a fixed percentage of the proceeds from the Dutch national football lottery as well as from various private sources. One US voluntary association, which conducts a widespread international interchange program for young people, operates a virtually self-financing program by charging participants fees which cover costs. This PVA's only financial wish is for some scholarship funds, « so that youth whose parents can't afford the fees could be sent anyway », on the basis of merit.

A group of young politicians in Europe, involved with similar bodies abroad, says it has no money problems : « When we need money, we just ask for it », presumably from government.

In the United States, a security-studies center tells us : « There is not a great deal of money available for defense-related academic NGOs, but there is enough to live on ». Expert grantsmanship, a solid core of university support, and a good program obviously are usually involved in such cases.

Many reporting PVAs apparently can « get by » reasonably well on present income, but feel they could accomplish a great deal more if they had additional funds. One American body sponsoring large-scale group interchanges says, « Our greatest need is for increased resources to meet the challenging demands of growth ». They report great interest in their program, widespread desire to participate, but inadequate funding to keep up with the « expanding market ».

Forty groups out of 116 who answered the survey question indicated that they could make good use of at least « fifty percent more funds » and detailed what they would do with the money; many answers appeared to be reasonable and well thought-out, expressing real needs. Six reporting PVAs said they could use as much as 100 percent more fi-

nancing; several more answered the same question by reporting still greater needs, ranging from 150 percent to 1000 percent of current budgets.

Of those who told us what they would do with a 50 percent budget increase, some of the intended objects of new expenditure are interesting. (The question, incidentally, was entirely open-ended, not a checklist.) Here are some of the responses, with figures indicating the numbers of PVAs citing them :

Increase research activities 11
Expand and enrich programs 10
Hold larger or more meetings 10
Publish more materials 9
Expand operations geographically 7
Increase fellowships, scholarships 7

Somewhat fewer PVAs told us what they would do with 100 percent more funds; in these cases, the new objects of expenditure more or less paralleled the « 50 percent want-list », with one exception; four out of thirty-three said they would « start a periodical », something that had appeared only once on the first list.

In all, reporting organizations suggested 28 different ways in which they might use more funds. Some of the narrative answers to these « expansion » questions were of particular interest; a large research institute in Europe said : « We could *triple* the pace of our studies and meetings programs » with a 100 percent budget increase. Our interviews with other PVAs led us to believe that this relationship between costs and program « quantity » is a common occurrence : in order to sustain a minimum level of program activity, a minimum structure of personnel and administrative costs is required; many groups possess a structure which could sustain a much larger program without increasing administrative costs, but cannot find the funds for program expansion. This combined « excess carrying capacity » may represent a considerable potential if one were to seek to increase overall activity in the field and maximize the impact of available funds.

The reverse case is sometimes true : a voluntary association may be exploiting its administrative structure to the limit, in which case a general cut can hurt its programs disproportionately. A voluntary body in Germany which receives a majority of its funds from government told us that it had recently received a ten percent reduction in subsidy. Because the PVA had already cut administrative expenditures to the bone, this ten percent cut actually resulted in a *thirty-six percent cut* in programs.

Still other PVAs are stuck with ludicrously small, under-financed executive, administrative, and clerical structures; for them, even if imagination and fresh ideas flow, there are no means at hand for implementation.

Our survey reveals a considerable amount of cost-cutting and other efforts to become more efficient. About a third of the respondents gave us details; here are some samples of ways they are « saving money » :

New accounting procedures, computers, job analysis, word processors;
mechanization of funding efforts; computerized financial operations;
computerized financial statement and new financial studies. (nine PVAs reported along these lines)
Modernized office equipment.
Our staff... work unpaid overtime... regularly.
Now running our field offices totally with volunteers.
Using more college work-study students.
Switched to young, talented staff at less cost.
Five-years projections of needs and income helped.

One of the biggest financial problems facing PVAs is the reluctance of the foundations, corporations with charitable programs, and governments, to make grants for « basic » or « core » support. More and more over the past decade, grant-making bodies have told PVAs that they will entertain requests only for the support of specific programs or projects, not for general costs. These funding sources do not want to pay for salaries and other general operating costs unless these can be directly attributed to a project. (For a fuller discussion of this problem, see pages 69-71).

Made reductions but they were most demoralizing.

Programs under constant review... no project is sacrosanct.

Twenty-five reporting organizations indicated they had made serious cuts in staff, services, program, or administrative expenses. One major research center told us frankly : « We have squeezed support costs to the point where they now limit productivity ». A large voluntary association in the United States reduced the size of its periodical journal, cut the monthly issues of its newsletter to ten, and « cut back on PR ». An academic body which stimulates inter-university research had to cut the number of fellowships and eliminate a program of « research handbooks ». Other organizations have cancelled field trips and study tours; many have cut back on conference and seminar schedules. Several reported that inflation had hit them particularly hard; there is independent evidence that international affairs research institutions in the US did not, on the average, maintain funding levels even with inflation over the past decade.

Many PVAs reported a shortage of funds for travel, due to rising airfares and costs of accommodation. There also appears to be a distinct shortage of conference facilities at reasonable cost for these kinds of groups. Also, governments have been cutting down on « travel grants » to private citizens for international travel in the public interest.

In many cases, this policy on the part of « suppliers » has led to subterfuge on the part of the PVAs; every one of them has fixed costs - heat, rent, light, pensions, medical insurance, bookkeepers' fees, meeting expenses, public relations charges, office equipment amortization, and so on. No organization, profit or nonprofit, governmental or non-governmental, can operate without incurring such costs. It is unreasonable of funding agencies to believe that they can, or should, yet that is the clear implication of these increasingly customary policies.

One foundation active in the international sphere, which makes it a policy not to grant « basic support costs », not long ago made an exception with a sizeable unrestricted grant to launch a major new nonprofit, non-governmental institution. But its older « clients » must remain satisfied with « project money ». There are of course many one-time costs in starting something new, but offices must, at some point, be replaced or refurbished; office equipment and furniture gets old; and so on. One PVA executive told us that « project funds « are not difficult to get, but « seldom provide enough to guarantee a long-term future, or to undertake other projects... highly desirable in themselves but (which) cannot produce a financial return ». Another PVA reported, « our main difficulty is to pay for infrastructure - rent, salaries, secretaries, printing, etc. ».

This emphasis on project-by-project funding also seems short-sighted in that it ignores the impact which a superior organization and able leaders can have within their chosen spheres through *incremental day-by-day influence* which cannot be organized into « projects » but which cumulative-

ly can do a great deal of good. What productive, busy executive of a PVA could honestly separate his day into blocks of minutes or hours for cost-accounting purposes ? « Project-its » is one of the central findings of our survey, and one of our central causes of concern.

Yet another aspect of grant-making policy which hampers PVAs is the widespread preference for new and « pioneering » initiatives. PVAs which started good projects with foundation * seed money » frequently find support withdrawn when the project is « airborne » but then cannot find new sources for the continued funding. One understands this from a donor's point of view, but from a public policy perspective - what is good for the community ? - such lack of steadiness and continuity may have long-term serious and negative effects.

Several PVAs (US. Europe. Australia) volunteered that they were badly pinched for physical space, although our survey did not ask that specific question. For space and other reasons, three Dutch research institutes recently merged fully and now occupy a single set of premises. In London, two groups of PVAs with similar interests and functions are each contemplating relocation in one building so that some of their administrative services can be conducted in common and their space needs rationalized. One set of these PVAs hopes that the government might provide them jointly with a building, in lieu of previous subsidies.

An important aspect of funding for PVAs has to do with the role of the state. In much of Europe and in Japan, the government plays a traditionally stronger role in supporting PVAs than in Canada, the United States, or Australia. There are many QUANGOS all over Europe, and many of these, after some years of living with reasonable comfort on state subsidies, now are suddenly feeling the pinch. Governments, faced with decreasing tax receipts and rising costs, have begun looking desperately for places to make cuts; QUANGOS are taking their share. For example, in the UK a number of major independent research institutions have received important parts of their budget from Her Majesty's Government for years; rather precipitately, the Thatcher government has decided to withdraw virtually all of this support. Result ; important institutions suddenly are having to think of new ways and means to make do, or in some cases, even of how to survive. The head of one body so affected told us that while it was natural to now turn to business firms to try to fill this gap, corporations were « chary of charitable contributions » at a time when they too were feeling the cash pinch - in some cases, losing money or even on the verge of bankruptcy. This same executive told us that US foundation money, which had been an important source for many such overseas organizations, had now « more or less dried up »: where it hadn't, it was available today only for much more precise and esoteric kinds of studies than heretofore. It had become harder and harder for serious independent research institutions to plan their own programs and to decide independently what they thought it was important to study. One instead had to « follow le fashions ». Even worse, some bodies of this kind now found themselves undertaking to do research on contract, for business or government. While this might be appropriate for some, it was definitely not for many others, whose independence of action thereby would be further compromised.

An independent research center on the Continent finds itself in similar straits. As government subsidies are withdrawn, « we have terrible money problems, especially for basic research ». a spokesman told us. « And because the business world thinks of us as a QUANGO, they are reluctant to fill the gap ». In this particular institution, the director of research reportedly is spending most of his time trying to locate foundation or business funds, or to arrange some new kind of government subsidy to replace the old one.

In another European country, the head of an important PVA which has also been greatly dependent on government, told us that he faces a similar dilemma. Foundations in his country (which in any case are few) had provided his

organization with small amounts of money in the past; it will be difficult to convince them that they should fill the gap now left by the retreat of government. His PVA has never had corporate support, nor has it sold memberships, but these sources will be tried. Meanwhile, the parliament is considering legislation which may create new avenues of state subsidy; but even if this happens, his organization may in the future receive less than in the past... or perhaps nothing at all.

In still another European country, one of the important PVAs dealing with public policy questions and citizen education receives more than ninety percent of its budget from its government. It has an independent board, sets its own policies, and develops its own programs. But by virtue of its governmental charter, it can only receive money from non-governmental sources for program costs, not for basic support. Recently, the government has cut back this QUANGO'S subsidy. Result : program only has been slashed, so that an already-lean administrative structure could be preserved. Theoretically, private foundations, additional membership fees, or corporation contributions could make up the difference - but these, by law, cannot be used for administration. Result : Catch-22.

In yet another part of Europe, a respected QUANGO has been largely government-funded. The government has now cut the subsidy drastically... but discourages the QUANGO from seeking other sources. A University-based research institute in Australia told a similar story ; « Constraints (imposed by our university and our governmental) on fund-raising allow no real growth ».

In the United States, PVAs have traditionally tried to keep government out of their affairs. Most American voluntary associations and independent research institutions included in our survey receive no government funds, or if they do, very little. One PVA has adopted a policy of accepting government money for specific projects, but only if the grant does not exceed ten percent of the cost of a given project; otherwise, reasons this PVA's directors, the organization could (a) become dependent on the government for basic costs, which subsidies might at any time be suddenly withdrawn; or, (b) if it accepted major shares from government of the cost of public policy-oriented projects, it might find itself subject to pressures that could menace the objectivity or independence of its findings. (Some US Government study grants to PVAs have now begun to include the rft to give « authorization to publish » as a condition of payment).

Yet for some US PVAs, the temptation has grown to accept government help. One such private body, involved in a continuous international interchange of professionals in a field which has some influence on public policy, now finds itself dependent on the government for three-fourths of its project funds. The PVA's programs clearly help American foreign policy, at least indirectly; it is good to have knowledgeable Americans visiting overseas and discussing common problems privately with their foreign counterparts. But the heads of this organization would clearly like to replace much of their government subsidy with private grants from foundations or corporations. So far, however, they have had difficulty convincing private sources that a program of a rather diffuse and long-term nature, without clear evidence of « pay-off », is in *their* interest, as well as in the public interest.

It is evident that more PVAs, in an effort to « make do » financially, rely on a variety of sources for income. In item 14b, Appendix B, it will be seen that, for example, 46 PVAs (out of 104 reporting) depend on foundation grants for various portions of their income; only four of these 46, however, rely on foundations for more than 75 %. Fewer groups (35) rely on government, but the degree of dependency is greater

(seven get between 75 and 100 % of their funds from the state; eleven get from 50 to 74 %. All in all, there is a surprising spread among a considerable variety of sources.

A little-noted aspect of PVA funding and grant-giving was mentioned by several of our respondents : the importance of legal structures of PVAs and of special advantages for recognized charities. The laws in this respect seem not liberal in the United States, only partly so in Britain, Canada and Northwest Europe, least so in Southern Europe and Japan. Conceivably, broad attention to the problems and opportunities inherent in this situation might gradually uncover important new sources of funding.

A rather curious financial problem arises in yet another context : one of the organizations we interviewed in Europe, which is playing a moderating role in the effort to explain both sides of the « peace question » to the public, has relied for some years primarily on the contributions of business corporations; frequent government changes and the desire to remain quite independent of public policy had led this PVA's directors to eschew all state subsidies. Now, however, new « co-determination » legislation has required that workers' representatives sit on corporate boards. In a few cases, these new labor board members have vetoed further corporate contributions to the PVA in question. In other cases, the possibility that worker board members *might* object to such contributions has led corporate heads to defer decisions.

Fully international PVAs have special problems, such as exchange rate fluctuations. Headquarters may be located in a country whose currency is suddenly revalued; contributions come mainly from outside; budgets can thus be subject to quick and unsettling changes. International PVAs which are federations or associations of national groups may depend on each component paying its agreed share of the international headquarters budget; if national sources of funds are reduced, the distant « international » is usually the first to suffer cuts. INSEAD, the European business school, reported that » it is very difficult, as an *international* scientific (scholarly) institution, to raise funds from *national* sources ». The latter tend to take care of « their own » first.

To sum up the financial situation : A majority of PVAs consider finances their most serious problem. Fixed overheads, accession, inflation, and a general shrinkage of monies available from all traditional sources make this situation increasingly serious. Most PVAs feel they must put out far too great an effort to raise money, considering the returns. Programs are suffering seriously. The field is not operating at anything like its full potential.

External Relations of Private Voluntary Associations

In this section, we shall review what we learned about the relationships of PVAs with

- other PVAs
- governments
- foundations and other private funding sources
- the general public

PVA-to-PVA-Relations

More than half of the respondents to our Questionnaire answered the question « Does your organization cooperate in important ways with other NGOs ? » Ninety-four said

yes, fourteen no, fifty six said this was « very important to us » 37 « of moderate importance; only 5 said « of marginal importance ». Ninety-nine respondents said that « in general terms it is a good thing for like-minded groups to work together ». Only two said it wasn't - suggesting a clear acceptance of the principle, at least, of cooperation and coordination. There is obviously a substantial effort and sincere desire to make the most of PVA-to-PVA relations, but narrative answers to the questionnaire and our interviews also revealed some problems.

There seems no doubt that in several countries at least - most notably within the United States and Great Britain, but also internationally - the competition among voluntary associations and independent research institutions has grown intense over the past few years. The amounts of money available to governments, foundations, and other sources which had become customary sources for PVAs were sharply reduced; changes in public mood, the inflationary curve, and recession(s) also took their toll. Meanwhile, there was continuing growth in non-governmental, non-profit activity in the international field; new needs were continually being recognized, more new PVAs were formed than were dismantled.

The result : intense struggle among PVAs for an ever-smaller pot of available money.

Here are what some of our respondents had to say about their relations with compeers :

We get along very well with other organizations... (but) we believe that too many organizations are coming into being in a way that makes it more difficult for those that are already in the field (Large general-purpose US PVA)
We have problems with all existing non-governmental organizations, because we are new and they believe we are encroaching. (European body newly-formed to develop transatlantic studies dialogue)

Some (exchange of persons) groups are now engaging in « price-cutting » and are cheapening the product.

(Another body in that field)

Certain difficulties arise for political reasons. (German public-policy group)

One sometimes hears potential donors say, « If only there would be some non-profit mergers ». These case for amalgamation among similar bodies, or for cooperative, cost-sharing arrangements short of full merger, is strong in a number of instances, in our opinion. A number of proposals for several PVAs to share common premises, for example, were reported. Instances of actual mergers are few; the most prominent recent case involves three major research institutions in The Hague which have combined all their resources under one executive head, one board of directors, and one roof.

In a great number of cases, our findings suggest that PVAs do not cooperate because they are poorly, if at all, acquainted with the work of other bodies tilling the same vineyards. Where communication has been established, it has often seemed to pay off. For instance, the executive of one British voluntary association wrote to us :

We don't duplicate the work of (PVA-1) or (PVA-2) or (PVA-3) (but) we work harmoniously (with them), partly because of good personal relations. Many of our top men are on the Councils of the other bodies. I myself have lectured at (PVA-1).

In another case the chairman of one PVA (in Belgium)

suggested that the spirit was willing :

Relations with similar groups should be strengthened. Cooperation - even integration - is the clear wish of (our) leadership.

A gathering trend towards cooperation can also be discerned in the United States. The head of a large educational interchange organization wrote us :

On the whole, in the areas I am aware of there has been a heartening, first-time-ever, tendency to cooperate. Very important trend-but it's still getting tougher to survive every year in the real world of volunteers/fund-raising/educational services.

The head of yet another American voluntary group reported that, « We need a coalition with groups who share our concerns ».

These and other responses suggest that events are forcing PVAs to think more seriously about various forms of merger, full or partial, have not gone nearly far enough.

There are, to put it frankly, entrenched personal interests at stake in most PVAs and independent research institutions; governing bodies and senior staffs fear « integration » with similar bodies, even though patently two or more of them may be reaching out to substantially the same constituencies, with the same « message », and using more or less the same means. Many PVAs tend to become the pet hobbies of able, public-spirited people who nevertheless have trouble « letting go ». In a few cases we know of in which PVA mergers have been discussed, most often the negotiations break down when it becomes evident that prestige « slots » -board chairmanships, CEO positions, and the like - will thereby become significantly fewer.

Clearly, those who provide funds for the kinds of activities with which this report is concerned would feel a good deal more comfortable if they believed that suppliant organizations were bending every effort to plan together, eliminate unnecessary duplication, share administrative services, or - where the situation clearly called for it - to merge fully.

A cautionary word may, however, be in order: Just as most economists and civic thinkers recognize the dangers of monopoly in modern society's profit-making sector, so one should consider the clear disadvantages of trying to push too many nonprofit, non-governmental eggs into one administrative basket, solely for purposes of efficiency. The chief purpose of the sort of PVA or independent research institutions we have been discussing is to create ideas or goodwill, not make money. Therefore, while it is reasonable to expect nonprofit bodies to exercise general good management of their affairs, an economy of the use of volunteers, including board members, cannot, for example, constitute a useful measure of their effectiveness. In fact, up to a point, the more conscientious citizens who are involved in the oversight, direction, and conduct of the affairs of such organizations, the better : the involvement of each individual is, at least potentially, one more solid anchor of altruistic effort in the *civitas*.

Even if two PVAs charged with general education missions happen to reach the same person with a similar piece of information, that is not necessarily to be deplored; learning is usually reinforced by reiteration.

In a modern democracy, a multiplicity of initiatives, sometimes overlapping or even conflicting, is of the essence of democracy itself and, in the end, may result in more effective coverage educationally, than would an oligopolistic or monopolistic situation, however « perfectly » planned. Even more, we could use the same arguments in favor of an amplitude of independent research institutions. The creation of new ideas is even more important to democracy than the circulation of ideas. We earlier made the point that in democracies, public policy is too important to be left to the politicians and bureaucrats; a number of centers of independent inquiry, each reflecting the special capabilities

(and the biases, too) of its staff and sponsors, is the best guarantee of (a) a flourishing democratic debate; and (b) a constant flow into the body politic of new and interesting ideas and knowledge.

Relations With the General Public

Many PVAs had complaints in this sphere.

The director of a bi-national public policy research organization told us that it was « difficult to make « non-popular » academic work attractive to the public ».

A number of PVAs reported that their work, while still in their opinion important, had tended to go « out of fashion » with the public, and with foundations or governments. One example of this public fickleness is the inattention to the field of West European studies in the United States, a subject to which we shall return in the next section, when we consider foundations and the work of independent research institutions. Of course, no one can say precisely where responsibility for such changes in fashion lies; yet such fiascos as the Vietnam War doubtless have had a deep and persistent effect on US (and indeed all Western) foreign policy, and ultimately on the fashions in the relevant sectors of voluntary activity.

On the twilight fringes of the world of voluntary associations in most Western countries, also exist populist groups on right and left who believe that one « elite » or another, or « elites » in general, are responsible for all that has gone wrong in public affairs. Two voluntary associations, both of whose memberships are multinational and composed largely of prestigious individuals, complained to us of « public relations » difficulties. « We are thoroughly disliked in some quarters », said the spokesman of one. « Elitism » is a hard charge to live with, especially if one's chosen constituencies are elites, in the dictionary sense. This type of public ignorance seems especially difficult to counteract, yet the mutual education of leadership groups from different countries seems to be one of the most vital public services reviewed in this survey.

here are some other sample comments on « public relations » :

*Too little information is available to the public at large on the contribution of the voluntary sector to society.
(British-based international PVA)*

*It is essential to underline the role and influence of NGOs so they get more support... We contemplate (organizing) a seminar on one aspect (of this problem) : evaluation of the action and influence of NGOs on... European economic integration.
(European coalition of study groups)*

*Greater attention (of) government and public sector to the importance of the role of NGOs in a democratic society (is necessary)... and closer collaboration between the institutions themselves in order to... avoid the waste of financial (re)sources.
(Italian research institution)*

*The work of NGOs is not easily explained and justified to the public at large. Above all, the results and benefits are not easily quantifiable and do not become apparent in the short term.
(British QUANGO)*

There were many similar comments, including a plea for « regular media coverage ». The utility of social institutions which make and sell soap, or which levy taxes to pave roads, is generally recognized by the man-in-the-street. But for him to see the value of, say, a distant research institute on international economics, or of foreign « junkets » (educational though they may be) for young politicians, is another matter. Ultimately, PVAs must depend on public understanding and goodwill if they are to live, move, and have their being. In our opinion, this problem is a serious one for most

PVAs and there seem to be no ready answers; it is extremely difficult for them to attack the problem of public relations singly.

Governments and PVAs

In some countries, such as West Germany, government is virtually the sole source of funds for many important PVAs. The same is true in France, Italy and other southern European countries. Although private sector financing is more important traditionally in Sweden and other parts of Scandinavia, Britain, and the Netherlands, QUANGOS are important in those countries, too. In Britain, the principle of voluntary association has historically been strong: QUANGOS represent a new development and a partial erosion of old principles. On the Continent, statism has always been more the rule; the spontaneous advent of several PVAs and independent research institutions in recent years, however, represents a new and healthy counter-trend.

Voluntarism seems healthy in Australia, a bit less so in Canada, where government's role is traditionally stronger. In Japan, private initiatives for the public good, virtually unknown until recent years, are still feeble and tentative.

The largest American foundations, such as Ford and Rockefeller, have done a good deal to counter the trend towards state domination of PVA financing in Europe, by helping to establish new independent research institutions, such as the International Institute for Strategic Studies and the Atlantic Institute for International Affairs, and by making generous grants to established research centers which heretofore had depended wholly or primarily on government for support. European foundations (some quite new) have also, to some extent, moved into the field with limited support for independent research institutions and PVAs.

The United States Government over the past four decades has constituted a major source of financial assistance although more for PVAs overseas than in the United States itself. In the late 1940s, Fifties, and early Sixties, American public largesse flowed substantially into the coffers of private groups in Europe, Japan, and elsewhere, both covertly and overtly. It is commonly said that the covert flow virtually ceased around the time of the Vietnam War. From interviews in connection with our survey, it appears that the small grants given to PVAs today in Europe by official American sources appear to represent very small amounts, by comparison either with the total cashflow of PVAs, or with the levels of earlier United States assistance, say in the late 1950s(1). Occasionally, however, even small official grants can have strategic value to a new and struggling PVA, or to an old one faced with financial problems but also new opportunities.

Through the medium of the so-called « political foundations » in West Germany - e.g., the Konrad Adenauer Stiftung and the Friederich Ebert Stiftung - it appears that official funds of the German Federal Republic have been given to PVAs in a number of countries, for purposes similar to the American ones, i.e., to assist political development, shore up democracy, or help develop private networks for promoting international understanding and friendship. The creation by West German public and private initiatives of the German Marshall Fund of the United States (1974) was also a notable act, which has helped in part to make up for retrenchment on the part of US foundations and government.

(1) Some indication of the early phase of this decline is given in the President's Report of the Rockefeller Foundation, 1977: - An informal State Department survey revealed

that total federal support for research by non-governmental organizations on international relations dropped from over \$ 50 million in 1966 to around \$ 32 million in 1976. This was for all branches of international relations research, not just Western studies.

We have not included in our present survey a careful study of the specific activities of governments in this sphere, so that most of what we can say is conjectural. However, a few generalizations seem sustainable:

1. Whereas governments of the industrial democracies have traditionally funded the activities of certain kinds of voluntary associations and independent research institutions, the levels of these official contributions have tended to recede, in real terms, over the past decade.

2. Some governments - notably at present the British - are proceeding to cut such subsidies very heavily indeed; some PVAs are inevitable left stranded in such an ebbing tide. (Exception: official support to the British Atlantic Committee, which has indeed increased). The current US Administration has also reduced the level of grants and contracts to the kinds of groups described here and has made it clear that the « private sector » should « take up the slack ».

3. Where government's intervention is so pervasive that it tends to set the terms of funding for research in international relations, it is indeed questionable whether free-standing research institutions can be truly independent. If they are not, then the country in question may be the loser, in terms of fresh ideas and objective sources of facts to help guide public policy debates. How many such captive bodies can present research results, for example, which run counter to their government's policies? In general terms, it would seem valuable to try to encourage greater private sector contributions to independent public policy research.

4. Having pointed out some of the dangers inherent in government financing, we must hasten also to aver that a substantial part of the activity which we have surveyed would be eliminated, and some PVAs would disappear entirely, were it not for the financial assistance of governments. Even in the United States, the presumed bastion of private endeavor and voluntarism, it has become common practice in recent years for many of the PVAs which promote international education and understanding, or which help to illuminate foreign policy problems and choices, or which provide extra-governmental channels of communication, to receive support from such official organs as the US Information Agency. Despite recession, and despite the biases of a US Administration which loses no opportunities to stress the virtues of private initiative, there is still a trend in the United States for at least some PVAs increasingly to receive official assistance. And in many cases, without such government help for private efforts which are clearly in the public interest, important jobs would not get done. For it is equally clear that foundations, private firms, and voluntary individual contributions, in many such cases, today cannot be counted on to provide the necessary support. Private sources, for example, have shown little inclination to pay for sending a constant flow of delegations of young American political leaders to other countries for « exchanges of ideas » and « generating goodwill ». Nor do American or any other foundations seem especially interested in giving a good start to the new Portuguese or Spanish centers for strategic and international relations research. CONWEST-Europe, still another example, has found it difficult to get « seed money » so that it can acquire the normal professional and logistical infrastructure necessary for a minimum effective level of PVA operation. Government, indeed, may be the « donor of last resort ».

5. Experience suggests that a healthy mix of both public and private aid would be highly desirable, for most PVAs. If private help alone cannot sustain them, covert aid should

be avoided. And subsidies should be » without strings » (except to protect taxpayers against misfeasance), especially for public policy research efforts.

Foundations and the PVAs

In the early years after World War II, several American foundations worked on a large scale, and often with great effectiveness, in the field we are surveying. The Rockefeller and Ford Foundations both made notable contributions; among the other philanthropies, the Carnegie Endowment for International Peace, the Scaife Trust, the A.W. Mellon Educational and Charitable Trust, the Rockefeller Brothers Fund, the W.K. Kellogg Foundation, the Carnegie Corporation, and the Twentieth Century Fund were among those involved in noteworthy international activity. There were a few others. Towards the end of the Sixties, however, most of these foundations began to draw back from international commitments, especially from involvement with what one might have characterized as « improving transatlantic relations » and generally promoting world order. A number of US foundation programs were maintained in the Third World, but most of these concerned food, population, or education in the strict sense, not often government and especially not « international government » (2).

American foundations, and primarily a few large ones, have provided a substantial source of funds over the past three decades for the PVAs we have studied, in all Western countries, not just the US. Sheila Avrin McLean, in a report to the Committee for International Grantmakers, stated that « in 1980, foundations gave about \$ 2.8 billion in grants, of which approximately \$ 96 million or about 3.5 percent was spent for international purposes » (3).

A decade and a half earlier, the international giving of US foundations reached a high-water mark : in 1966, international grants totalling \$ 41 million, constituting 21 percent of all grants made by all foundations, were reported. In 1961, comparable figures were \$ 62 million and 17 percent. By the end of the decade (1970) only seven percent of all foundation grants (\$ 59 million) was going for internationally-related purposes (4).

The Ford Foundation was the main factor in these totals in the 1970s; its international grants in 1965 amounted to \$ 96 million out of a \$ 128 million total for all foundations. Ford's international giving in the field which we are examining, the affairs of the Western democracies, was a minor portion of its overall international total during this period, but the sums were still substantial. A study of the Foundation's annual reports for the decade produces the approximation :

1961 : \$ 7 million for Western affairs
1963 : \$ 10 million
1965 : \$ 12 million
1966 : \$ 24.5 million
1968 : \$ 5.4 million
1969 : \$ 1 million (or less)

The decline after 1967 was precipitate. The decade of the Seventies brought a small but not significant increase by Ford in the area of Western (including Japanese) affairs (5).

(2) The Rockefeller Foundations 1977 *President's Report* stated: « of 24,000 foundations in the United States, 15 have international programs CM those 15, half allocate \$ 500,000 or more to international programs.

(3) *Op. cit.*, 34.

(4) *Foundation Directory*. The Foundation Center and Columbia University Press, New York, 1971 xvi.

(5) Ford Foundation figures for overall international expenditures (including international studies in US universities) : Average for the 1960s : \$ 100 million; 1977 : \$ 50 million; 1960 \$ 34.4 million. (Sources : Ford Foundation annual reports; *Foundation Directories* for various years.)

(6) *President's Report*. Rockefeller Foundation, New York, 1982.

In 1968, the Rockefeller Foundation, the second biggest US donor in the international field, spent \$ 3.7 million « for international relations support »; in 1977, \$ 2.9 million, in 1981, again \$ 2.9 million (6).

There is some indication that some American foundations are now concerned about this downward trend. « Grant-making International » (now called « the Committee for International Grantmakers ») was formed after discussions at the 1981 annual meeting of the Council on Foundations. It produced the McLean report to « assess the obstacles to enhanced private grantmaking for international purposes » and it is seeking to draw the attention of foundations, corporations and other philanthropic sources to this area of need.

Both the Ford and the Rockefeller Foundations have recently reappraised their grant-making patterns and reportedly taken steps to alter previous trends.

Ford, for example, recently made a \$ 750,000 grant to the International Institute for Strategic Studies, and also one to Harvard University (\$ 356,000) to strengthen studies of the security problems of Western Europe. In announcing the grant, the Foundation explained that it was doing so because there had been « a marked reduction in the number of scholars who concentrated on Western Europe. Even within the community of Europeanists, few scholars specialized in the security, defense, and arms control policies of the Western European nations ».

The Rockefeller Foundation is reportedly also concerned about the drop in US resources devoted to West European studies.

This concern comes none too early.

Between 1970 and 1980, the average income for university-affiliated research institutes in the US which concentrated on Western Europe dropped from \$ 176,000 to \$ 10,000, a percentage change of -94.4. At the same time, the comparable figure for independent research institutions devoted to West European studies dropped by two-thirds, from \$ 81,000 to \$ 61,000. By contrast, even in this period of general financial strain, the average income of independent research institutions devoted to the study of Middle East, Asia, and Canada increased, in some cases substantially. Studies of Latin America and Africa more or less held their own. East Europe and the Soviet Union suffered decreases, along with West Europe. Among university-affiliated research centers increases and decreases were comparable; only African and West European studies programs suffered bigger declines than their counterparts in the independent centers.

It is encouraging that industrialized democracies in Asia (Japan and Australia) and Canada appear to be getting increasing attention in area studies. But the decline in West European studies, we believe, is significant and could even be dangerous for the United States (and the Europeans), considering the rock-bottom importance which successive US administrations since 1941 have given to American relations with Europe and to the Atlantic Alliance, specifically.

So far, we have dealt with the general pattern of decline in international grant-making by US foundations, and especially with the low level of attention to Western Europe. Now let us turn to some of the particular problems and complaints that PVAs expressed to us concerning their relations with foundations :

1. *Project-itis*. Perhaps because of a general decline in the income of foundations, perhaps for other reasons, many foundations (and government sources, as well) today restrict their funding largely to grants for specific » projects «-i.e., for a rather precisely-defined piece of research, for a conference (or a series of them) on a particular topic.

or for the preparation and distribution of a certain kind of book, and so on. A large majority of those PVAs which subsist in an important way on foundation grants reported this trend to us; *overwhelmingly, they believe that it hampers them unduly*. Some of the problems connected with « project-itis » :

a. The « overhead allocation » requirements of project grants vary, depending on the rules of the particular foundation; in many cases, a PVA is not permitted to allocate the full share of each project's « load » of fixed organizational costs; in a few cases, no overheads at all are allowed.

b. Accounting becomes more complicated and expensive for PVAs.

c. Long-term planning becomes more difficult; one is forced to think in terms of short-term projects rather than broad strategies and programs.

d. It is difficult to build up the nucleus of a permanent professional staff if one is only able to plan for the life of a project.

e. The time of the chief executive of a PVA which depends substantially on project-to-project financing becomes concentrated heavily on the search for funds. The process is like getting one's book published : properly, one should not send the manuscript to more than one publisher at a time; a careful foundation executive similarly will insist on knowing « what other foundations » have been asked to assist the project in question. Some foundations will withdraw if they are not the sole donor; others will insist that additional funding agencies *must* participate. Again, the top professionals and volunteers of PVAs find themselves diverted from long-range thinking and planning.

f. Project-by-project financing, in place of institutional support, fails to recognize that much of the value of the work of PVAs consists of the cumulative effect of hundreds or even thousands of small acts - each of which may not in itself be of large consequence - which together further the broad purposes of the organization in very important ways. Project-itis thus takes little account of the importance of leadership and dedication, factors which in any human enterprise can spell the long-term difference between mediocrity and brilliant performance.

g. PVA are constrained by project-itis, more and more, to follow the « fashions » dictated by the foundations - and that there are such fashions and fads seems undeniable; to this point we devote our next section.

This presentation of the « project-itis » problem may in fact overstate the case, as our inquiry did not seek the views of foundations in the matter. Some foundations still make « institutional » (basic support) grants; some project grants are long-term; many contain generous overhead provisions. But it is also true that the bulk of present-day foundation grants are for projects.

2. *Following Fashions*. PVAs are being constrained to follow, not lead. One year, « international » as a whole is « in »; in another year, it is « out ». Development aid has been popular on and off and within that vast field, there are fads for particular geographic areas (« Africa is *the* place ») or for particular approaches (« build up rice production » or « improve indigenous schools »). With respect to the more developed parts of the world, fashions also change; when the

Ford Foundation first funded the Institute for Strategic Studies (1958), there were no centers outside the United States for independent security research. Many have since developed. Then, in the 1970s, it was recognized that international economics was being short-changed; energies and funds were diverted to *that* field; security studies were slighted. Now « security .. is again coming into vogue. Above, we mentioned West European studies, which languished for a long time; now there is a little more attention to them, but apparently not much, on the part of foundations (7). It is hard to say who establishes such fashions; surely the foundations themselves are not the only pacesetters. The wild swings of government allocations for « development aid » or for other objects in the international field is indicative, and in some cases instrumental, in establishing and disestablishing these fashions. PVAs to some extent bring such diversions on themselves, occasionally by dropping an important activity for no more reason than because it has been done for some years, or embracing a new one just because it is new. But those who provide funds to voluntary associations and independent research institutions for activities which relate to public policy and international needs surely must bear a fair share of the responsibility for inhibiting the development and maintenance of sure-footed, long-term policies, programs and operating apparatus on the part of PVAs.

3. *Foundations coordinate poorly, if at all*. In Sheila McLean's study of international grant-making, she noted that « many business and private foundation executives who do understand international issues think others are adequately taking care of the problems... »(8) As far as we know, there are as yet *no effective information clearing-houses for foundations* with respect to international grant-making before, rather than after, the fact. Informal connections between executives in some foundations certainly exist, but that would seem less than sufficient. If foundations in countries other than the United States are also included under this heading, then our criticism would seem even more justified.

4. *The Abandoned-Baby Syndrome* : *Foundations like to start things, then leave them to their fate*. Repeated grants to the same PVAs, for more or less the same purposes, become boring. There are countless instances in philanthropy in which PVAs have been encouraged to launch programs that « made a difference » and then were left in the lurch, suddenly in some cases, when the original foundation support was withdrawn. It is, of course, comforting for foundation executives to hedge their « pioneering » grants with caveats such as descending scales of annual contributions or ascending matching requirements, to prod the recipient to look elsewhere, and so on. It is somehow assumed that when a program is « airborne » and has more or less proven its utility, other foundations or corporations or the general public will spring into action to fill the gap left when the original funder walks away. Sometimes this can and does happen, but in many cases it does not. What imaginative, forward-thinking foundation wants to go on supporting a mature project, when its funds could otherwise go to more exciting, pristine projects elsewhere ? The essential question here (and this could be asked of governments as well as of foundations) is ; *Who is going to provide basic, year-in, year-out, on-going support for international activities that only pay off over the long-term*, that are best undertaken by the private sector, that are worthwhile and good for society as a whole ?

5. *There is need for more « no-strings » for educational associations and the independent research institutions alike*.

(7) A large research consortium responding to our questionnaire observed : " There is a lack of recognition (by) important private foundations that contemporary Europe is a legitimate and urgent subject for social scientific study ".
(8) Op. cit., 19.

This point is complementary to those we have made about « project-its » and the « abandoned baby syndrome ». The head of a large, respected independent research institution in Europe, established for some decades, told us : « *More and more, foundations are choosy and want to dictate the fashions. We now have very little scope for developing our own programs, for deciding what we want to do: instead we must spend a lot of time trying to define what foundations think is currently worthwhile to do. What we badly need are some block grants of a general character, unencumbered and open for our governing body and staff to use as we believe our independent views as to the needs in our chosen field dictate* ».

He went on to say that the only choice, if his institution were to survive, seemed to be more and more to move into the « contract research business ». Is not, parenthetically, the mode of operation of foundations more and more becoming like that of a contractor : « We shall provide you with X dollars, in return for which you will do such-and-such » ? Perhaps one solution would be for more *grant-making* foundations to consider becoming *operating* foundations, eliminating the « middleman », so to speak.

No doubt if we had queried foundation executives systematically, we might have come up with equally - or even more - valid criticisms of the goal-setting and management of PVAs. But that was not our purpose. We have sought to provide a view of what we take to be an important field of international voluntary endeavor - strengthening the cohesion of the Pacific and Atlantic democracies - from the perspective of the PVAs.

To try to explain why US foundations have not been paying much attention to international needs in the past few years, Ms. McLean (9) cited several factors at work :

1. « Lack of knowledge concerning international issues and the interdependence of the United States and the rest of the world is a fundamental obstacle to enhanced international grantmaking ...

2. Grant-makers « think others are adequately taking care of the problems or think their philanthropies cannot have a significant impact on international issues ».

3. « The case for international philanthropy has not been well enough made - either by existing international philanthropies or by donees ».

4. « A time of economic difficulty in the United States may not be propitious for grantmakers to add new « international » programs ».

Ms. McLean makes a number of suggestions for « strategies » which might unlock more funds, those of foundations and other sources, for international purposes. We shall return to these and related ideas in a later section.

Fully International PVAs : A Special Problem

Before we leave the general question of the relations of PVAs and their sources of support, we might briefly tell the story of two very special kinds of international institutions whose need for support is continuous, but whose unusual position in the world makes it especially difficult for them to attract it.

(9) Ibid., 18-20
The legal and practical question for US foundations in making grants to foreign

PVAs are discussed cogently in Howard R. Dressner and Sheila Avrin McLean, - Overseas Grant Making : What the Treasury Regulations Say, - *Foundation News*, New York, July/August 1976, 40-47.

First is the case of the « Atlantic Visitors Association », a small PVA, established under Belgian law, but devoted to the very large concept of a better understanding of the United States as a nation on the part of those who work for and around the European Communities.

The AVA was the brainchild of former US ambassador to the European Communities, J. Robert Schaezel; several distinguished Europeans and Americans helped him develop a program which was simple in method but profound in its implications : Each year several eminent Americans (and these have included Supreme Court Justices, and former US cabinet members would visit Brussels and Europe for a few days, speak to and with small and large groups of « Eurocrats », the leaders of the EC, and other European leaders with a stake in good EC-US relations. From a program point of view, the present directors of the AVA believe their little PVA has performed well. But now it has financial troubles.

AVA's Board includes both Europeans and Americans. It is tax-exempt under Belgian law, but it has no counterpart in the United States, nor any status under US charitable law. Because AVA's objectives are of such a broad and general character - private views of public figures on « matters of state » and the like - it is difficult to attract foundation or corporate donations from individual European countries, although it has been done. For AVA to be successful is obviously in the American national interest, but most American foundations are constrained by policy (although not by law) from making grants directly to AVA because it does not have I.R.S. « 501 (c)3 » status. If a foundation with these rules, or a private American, or an American business corporation wishes to make a tax-deductible grant for the operation of the AVA program they cannot do so. To obtain such privileged US status, AVA would have to establish a counterpart organization in the United States, whose directors, if they were able to acquire charitable deduction status, would be required to be in a position, by US law, of exercising control of such American funds at the *expenditure end*, in Brussels or elsewhere in Europe. This is incompatible with the « sovereignty » of the Belgian-based voluntary association which runs AVA.

This problem has come up with respect to several PVAs included in our survey - usually European groups which serve the international community and want to elicit private US support. Legal devices have been found to do this, but these often involve an uneasy relationship between US donors with the Internal Revenue Service; or both (10).

Another example, involving a different but related sort of problem, is that of the Johns Hopkins University Bologna Center. The Center was set up in 1955 with US Government support, in Bologna, Italy as a model American graduate school of international affairs. Over the years, European and American students have composed roughly equal parts of the student body; the professorial staff has been similarly multinational. In recent years, the number of graduate students from beyond the Atlantic community has increased but the Center's chief concentration, in terms of scholarship, teaching, and academic participation, has continued to be Europe and its « American connection ». Over more than thirty years, many of the alumni of the Center have gone on to distinguished positions in government, multinational business, and the academic professions. Advanced American concepts about the organization of graduate studies, about the study of international relations, and about the future of Europe and the Atlantic relationship have spread from this institution to all parts of Europe. The Center has important ties with the ancient University of Bologna, next door. Over the years, the Italian Government has recognized the great value of the Center to its national life; its grants now form

about one-fourth of the Center's annual funding. But the Bologna Center recently faced financial disaster, even closure; this « up-to-the-brink » exercise has in fact occurred several times over the past three decades.

Government funding for private international institutions is almost always a precarious base. Various US agencies have provided the lion's share of funds for the Johns Hopkins Bologna Center over most of the years of its existence, with the exception of a period in the 1970s when the Ford Foundation shouldered the major burden. The parent University itself has found it extremely difficult to accept full funding responsibility for its Bologna Center; initially it only agreed to sponsorship because it was persuaded that it was in the national interest, that it was appropriate for it to do so, and that the US Government would foot the bill. Various foundations have at times provided grants, other minor amounts of private money or small grants from European governments have been obtained, but the brunt of the burden has usually fallen on the director and administrative staff of the Center to beat the bushes. The Center's « parent » in Washington - the Johns Hopkins School of Advanced International Studies - made strong efforts at various times to help fill the « Bologna gap », but it always had its own funding problems. After the Ford Foundation decided that six years or so of support were enough, the only bushes left to beat were, again, the US and Italian governments. The latter has been increasingly generous, but could never accept the full responsibility (11).

In the latter half of the seventies, the Center once more faced a funding crisis; this time, an ingenious and persistent American foreign service officer convinced the Department of State that major support could be found under a new law allowing the Agency for International Development to sup-

port « American educational institutions overseas ». In this manner, the necessary funds were provided for several years, but in 1982 AID announced there would be no more : support would be phased out over two years.

It is understood that USIA now is considering filling this gap. A good case can be made, as it was 30 years ago, that such an expenditure is strongly in the national interest. At this point, the Johns Hopkins Bologna Center appears about to get another reprieve, but only that. The cliffhangers continue, and there is no reason to think that they will not recur periodically for the foreseeable future.

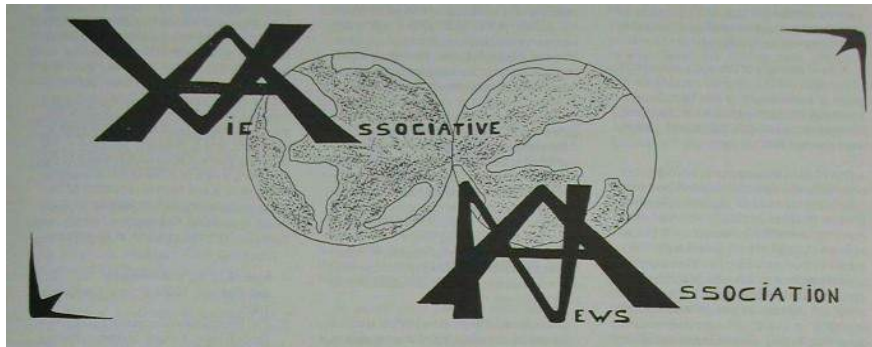
Again, like the Atlantic Visitors Association, the Bologna Center is an institution serving international aims and constituencies. It was an American creation and Americans still accept, if somewhat uncertainly, the major responsibility for its continuance. But the Bologna Center is not located in the United States; it is in a foreign country, operating under Italy's laws; its student body and faculty at this point are predominantly non-American. The nominal parent is an American university, far away in Maryland and the District of Columbia.

If an institution such as the Johns Hopkins Bologna Center did not exist, surely someone would be trying to invent it. In today's climate, that would be extremely difficult - if not impossible - to do.

Who accepts this kind of *international* responsibility ? What funding institutions, American or non-American foundations, US or other governments, intergovernmental bodies, or multinational corporation, see the perpetuation of such a multinational institution as being in the interest of an ill-formed, still-nebulous community of industrial democracies ? There can be no clear answer, yet by reason of the historic role of foundations to pioneer and project into the future, to try to prepare for tomorrow's realities, it is to them that one might look, with at least some hope. Who is prepared to say, on behalf of the international community, not just a single nation, that « the buck stops here » ?

(to be continued)

(11) The legal and practical questions for US foundations in making grants to foreign PVAs are discussed cogently in Howard R. Dressner and Sheila Avrin McLean, « Overseas Grant Making : What the Treasury Regulations Say », *Foundation news*, New York, July/August 1976, 40-47.



ICSU-UNESCO Forty years of cooperation

Following a second Symposium on Global Change,^{1,2} the International Council of Scientific Unions (ICSU) at its 21st General Assembly in 1986 decided to launch an International Geosphere Biosphere Programme : a Study of Global Change to describe and understand the interactive physical, chemical and biological processes that regulate the total Earth system, the unique environment that it provides for life, the changes that are occurring in this system, and the manner in which they are influenced by human actions.

Priority in the IGBP is expected to fall on those areas of each of the fields involved that deal with key interactions and significant change on time scales of decades to centuries, that most affect the biosphere, that are most susceptible to human perturbation, and that will most likely lead to practical, predictive capability.

ICSU created a Special Committee for the IGBP (SCGB) with responsibility for initiating a preparatory phase lasting about four years and for the implementation of an operational phase beginning in the early 1990s. The operational phase will last at least 10 years.

A primary responsibility of the Committee, which will be established in January 1987, will be to ensure that the objectives of the programme are well designed and that it complements current and planned international scientific programmes. The Committee will also be responsible first for the establishment and then for the maintenance of liaison with international and national organizations responsible for related

programmes and for ensuring the coordination of inputs from other members of the ICSU family, including the National Members.

In addition the 21st General Assembly decided to establish a Scientific Committee on Biotechnology (COBIOTECH), which is one of the scientific fields that Unesco selected for special emphasis in its current Mid-Term Programme. COBIOTECH will serve as a focal point within ICSU to promote biotechnology for the benefit of humankind and to provide information and advice on biotechnology for the international community as a whole.

The proximity of the scientific interests of ICSU and Unesco is such that we can forecast reliably that cooperation between the two organizations will increase in the future, not only in the two domains indicated above but in a whole range of subjects some, but only some, of which have been referred to in the review above.

Almost since its creation ICSU has been concerned with its relations with intergovernmental organizations and with governments. The concern has been and still is of two kinds. First, how to ensure adequate and appropriate cooperation and, secondly, how to do this and maintain ICSU's independence. This problem was considered at the Ringberg Conference in 1985 where a working group considered the question of « ICSU and its external partners ».

A former President of ICSU, Harrison Brown³, made the following statement in 1976:

«In the years ahead, ICSU will find itself increasingly in the position of advising the leaders of the scientific programmes in the United Nations family. In doing so, it will make available to the United Nations the considered judgement of the world scientific community divorced from the political considerations which may dominate the decisions of intergovernmental organizations. The evolving working relationships between intergovernmental organizations, such as Unesco and WMO, and a responsible non-governmental international organization, such as ICSU, could well turn out to be a development of critical importance in the scheme of international organizations. The symbiotic relationships which have evolved thus far between ICSU on the one hand and members of the United Nations family on the other may result in one of the more important technical-social-political inventions of our time ».

Ten years later we find ICSU's role as an advisor still expanding, both with old partners and with new ones. The experience gained in the past does facilitate the development of new relationships but even so these are not without their problems, be it of resources or interactions between representatives of the organizations concerned.

As might have been forecast in 1946 there have been occasional difficulties in relations between two international organi-

zations, one comparatively large and governmental and the other comparatively small and non-governmental. However, because science has an international perspective not always natural to subjects of study by other sectors of Unesco, harmony eventually replaced discord.

A good example of Unesco's estimation of the value of ICSU-Unesco cooperation is given in a statement to the 18th General Assembly of ICSU in 1980 when the Unesco representative, A.R. Kaddoura*, underlined the fact that :

* *The ICSU-Unesco partnership goes beyond mutual help and cooperation merely reflected in material support offered by Unesco to some of ICSU's activities, and scientific expertise tendered by ICSU to some of Unesco's programmes. This*

should continue to develop as it has done during the present biennium, but it will certainly not exhaust all possibilities for cooperation. I would go even further and claim that it does not constitute the most precious component of our association. I believe that our future lies in a more thorough symbiosis of our activities. We should, of course, continue to recognize our different natures and our distinct constituencies : ICSU is the embodiment of

the world scientific community and is answerable only to its constituent bodies. Unesco is the educational, scientific and cultural organization of the world's governments and is answerable only to its Member States. But Unesco knows that it can best serve the interests of cooperation between its Member States by calling on the support and active involvement of the world's intellectual community. In the field of science, which is of particular significance to Unesco, this means calling on the support and active involvement of ICSU, the major scientific federation of the world, and on its constituent bodies, as well as on the other scientific international non-governmental organizations. I dare to believe that ICSU may feel that its partnership with Unesco affords it an additional vista to enlarge its interests and render its action more universal and comprehensive, in particular by establishing links with those who are responsible for the development of their countries ».

It can be said without hesitation that the cooperation between ICSU and Unesco is an excellent example of the benefits that can accrue from close collaboration between a non-governmental and an intergovernmental organization. Science programmes, such as those in Arid Zones, Geological Correlation, Hydrology, IBP,

IGY, Man and Biosphere, Natural Disasters, etc., respond to basic needs and provide not only basic research results but also practical applications. Although such programmes have not been completely free of political issues one can say that in comparison with some programmes where there is a direct conflict of philosophies, religious beliefs, value systems, etc., the science programmes have been essentially free of such problems. Science is not a panacea for political ills but contacts between scientists have certainly played an important role in reducing tensions in the last forty years. Let us look forward to the next forty years of ICSU-Unesco cooperation and to a still further reduction of tensions using science as an international catalyst to develop and cement friendly cooperation between people of all nations.

1. Malone, T.F., and Roederer, J.G., *Global Change*, ICSU Press, Cambridge 1985.
2. *The International Geosphere-Biosphere Programme : A Study of Global Change*, ICSU, Paris 1986.
3. Brown, H., ICSU: *Organization and Activities*, ICSU, Paris/Washington 1976.
4. Kaddoura, A.-R., in *Report of the 18 General Assembly of ICSU*, ICSU, Paris 1981.

ICSU

The 21st General Assembly of ICSU, September 14, 1986, admitted one new Member, the Academia Colombiana de Ciencias Exactas, Físicas y Naturales. At the meeting of the General Committee, just prior to the General Assembly, three

Scientific Associates (the International Association of Technological University Libraries (IATUL), the Federation of Asian Scientific Academies and Societies (FASAS) and the Academia de Ciencias de America Latina (ACAL)) and three National Associates (the Royal Scientific Society, Jordan, the Academia de Ciencias Medicas, Físicas y Naturales de Guatemala, and the Bangladesh Academy of Sciences) were admitted, making the number of Scientific Associates 24 and the number of National Associates 8. The General Assembly created two new types of Associates : Regional Associates and Non-Governmental Organization Associates. It is hoped after discussions with the organizations concerned to transfer the Pacific Science Association, the Third World Academy of Sciences, the Federation of Asian Scientific Academies and Societies and the Academia de Ciencias de America Latina to Regional Associates. This will mean that some scientific communities in countries bordering the Pacific Ocean will be involved in ICSU under three of the Regional Associates, as well as a number of other members of the ICSU family, including of course COSTED.

IRM ceases activities

The IRM Foundation Council decided to disband its institute at the end of last year, feeling as it does, that IRM has completed its mission successfully. The Council expressed its satisfaction with the work that has been accomplished.

The internationalization of economic life has become an irreversible fact and even though, in some specific cases, the role of multinationals elicits varied types of reaction, the need for their existence is no longer questioned.

IRM believes it has helped contribute to a better understanding of one of the leading economic phenomena of our time. For over ten years, its research, publications and conferences have engendered and enlivened thoughts and discussions of an open nature, by involving the viewpoints of all the different parties concerned, using the most objective factual data available.

Today these parties have undoubtedly a wider appreciation of the issues at stake, the public is better informed and many prejudices and preconceived ideas have disappeared.

As a result of this - which indeed can be seen as a good thing - much of the reason for IRM's existence has gone : indeed, it believes it is wise for such bodies to withdraw from the scene before becoming ossified or institutionalized by their own routine.

Documentation

Since a tripartite meeting held in Bellagio (Italy) in 1980, the International Council on Archives (ICA), the International Federation for Documentation (IFD) and the International Federation of Library Associations and institutions have been working together in the area of education and training. A meeting in Veldhoven (Netherlands) in June 1985 resulted in a distribution of the following responsibilities in cooperation : scientific and technical information, business records, and industrial information (IFD priority), preservation and conservation (IFLA priority) and automation (ICA priority). A recent meeting (September 1986) has been held in Montreal on strategies of cooperation and new developments.

Krones to NGOS

The Government of Sweden has presented a cheque for \$ 11.00 to the UN Department of International Economic and Social Affairs, to strengthen the work of its Non Governmental Organizations Unit. Receiving the cheque, Assistant Secretary General Luis Maria Gomez said the contribution would make it possible for the NGO Unit, which is responsible for more than 800 organizations in consultative status with the Economic and Social Council, to service both the intergovernmental and non governmental communities more effectively. Among the functions of the NGO Unit is the facilitation of contacts between Governments and non governmental organizations with special knowledge and expertise. (*UN Press communique*).

I.A.P.A. Issues Call for 1987 awards entries

MIAMI - The Inter-American Press Association has issued a call for 1987 awards candidates in its annual competition recognizing journalists and newspapers from the Western Hemisphere for outstanding coverage of the Americas.

Application blanks have been sent to all IAPA member newspapers in the hemisphere, IAPA Awards Committee Chairman Roberto Fabricio, Executive Editor of & *Miami Herald*, said. Deadline for entries is February 1.

Fabricio and other committee members were named following the IAPA's 42st General Assembly in Vancouver, Canada, by IAPA President Alejandro Miró Quesada, publisher of *El Comercio*, Lima, Peru.

The IAPA will award up to 13 prizes at its 1987 general assembly in Santiago de Chile, next November 15-18 - roughly half going to the U.S. and Canada, and the others to Latin America and the Caribbean, for material published during calendar 1986.

Individual awards to North Americans will be made in four categories: spot news, editorials, interpretative commentary, and illustrations — photos, cartoons or graphics.

Winners of the IAPA-Tom Wallace Award for spot news and the IAPA-Jamaica Daily Gleaner Award for editorials will get

\$500 and diplomas. Winners in the other categories will receive bronze plaques.

The Awards to North Americans are financed by voluntary contributions from Latin American and Caribbean members of the IAPA.

A human rights prize - The IAPA-Harmodio Arias Award - is open to a journalist or newspaper from any country in the hemisphere who is judged to have contributed most to defense of human rights.

It consists of \$500 and a diploma, and is named after a former president of Panama, a founding member of the IAPA and founder of the publishing company of two newspapers in his country.

An award which was first awarded last year - the IAPA-La Nation Plaque donated by the daily *La Nation* of Buenos Aires, Argentina - will go to a newspaper publishing the best series on narcotics problems during the previous year.

Six other awards will be presented to Latin Americans - five IAPA-Pedro Joaquín Chamorro Awards of \$500 to individuals and the IAPA-Pedro G. Beltrán Plaque to a publication.

Candidates' applications, along with supporting material, must be submitted to the IAPA offices at 2911 N.W. 39th Street,

Miami, Florida 33142, before February 1, 1987. Chairman Fabricio stressed the importance of the deadline, saying no entries received after the closing date will be considered.

Awards winners will be chosen by the committee at a meeting March 22 in San Antonio, Texas, and submitted to the IAPA Executive Committee for ratification.

Committee members include: Vice-Chairman, Brian Dickinson, *The Journal-Bulletin*, Providence, Rhode Island; Danilo Arbilla, *Revista Busqueda*, Montevideo, Uruguay; José Antonio do Nascimento Brito, *Jornal do Brasil*, Rio de Janeiro, Brazil; Charles L. Dancy, *Peoria Journal-Star*, Peoria, Illinois; Ken Gordon, *Trinidad Express*, Port of Spain, Trinidad; Bartolomé Mitre, *La Nación*, Buenos Aires, Argentina; Lynn Roberts, *World Paper*, Boston, Massachusetts; Roger C. Toll, *The News*, Mexico, D.F.; Alejandro Miro Quesada Cisneros, *El Comercio*, Lima, Peru; Dick Dyer, *The Tico Times*, San Jose, Costa Rica; Alfonso Canelas, *Los Tiempos*, Cochabamba, Bolivia; Andres Garcia Gamboa, *Novedades de Mérida*, Mérida, Yucatan and John Virtue, *El Mundo*, San Juan, Puerto Rico.

Further details on contest rules may be obtained from the IAPA at 2911 N.W. 39th Street, Miami, Fl 33142, telephone (305) 634-2465, telex 522873 SIPRENSA MIA.

PUBLICATIONS DU CENTRE INTERNATIONAL D'ACTION SOCIALE

179, rue du Débarcadère - B-6001 MARCINELLE
Tél.: 071/36.62.73 - 43.29.20 - 43.29.21 - 43.20.72 - 43.31.83

COMM 20 : « *Communication sociales et relations communautaires* »

Ouvrage trilingue (français-anglais-néerlandais) vendu au prix unitaire de 472 FB (TVA et frais de port inclus)

COMM 21 : « *Les jeunes dans la société: perspectives d'action communautaire* »

Ouvrage publié en versions français et anglaise-néerlandaise et vendu au prix unitaire de 472 FB (TVA et frais de port inclus)

COMM 25 : « *Mouvement coopératif et développement des collectivités* »

Ouvrage bilingue (français-anglais) vendu au prix unitaire de 472 FB (TVA et frais de port inclus)

COMM 29 : « *Mobilisation des ressources humaines et développement communautaire* » Compte rendu du colloque organisé par l'AIDAC en octobre 1986.

Ouvrage publié en versions française et anglaise et vendu au prix unitaire de 472 FB (TVA et frais de port inclus)

COMM spécial: « *Théorie et pratique du travail communautaire dans l'Etat-providence* », par Brian ASHLEY, professeur à l'Université de Swansea (GB).

Ouvrage publié en français uniquement et vendu au prix unitaire de 472 FB (TVA et frais de port inclus).

« *Which Models for Community Development ?* »

Compte rendu du colloque organisé par l'AIDAC en décembre 1984.

Ouvrage publié en anglais uniquement et vendu au prix unitaire de 495 FB (TVA et frais de port inclus).

Les montants correspondants aux ouvrages commandés peuvent être versés sur le compte n° 001-0719719-55

« IEIAS-Revue » ouvert à la CGER, Quai de Brabant, 4 à 6000 Charleroi, Belgique.

UNDP Division for Non-Governmental organizations

A Division for Non-Governmental organizations was established within the Bureau for Programme Policy and Evaluation (BPPE) with effect from 1 December 1986.

The Division will be responsible within the UN Development programme for programmes and projects utilising a community based participatory approach; policies to be followed in terms of NGOs inclusive of modalities for NGO involvement in programme/project implementation and cooperation between UNDP and NGOs ; and development of policies and modalities for UNDP cooperation with the informal sector.

Ms Sarah Timpson has been appointed as Programme Director of the Division. During her many years of service with UNDP. Ms. Timpson has held positions of increasing responsibility including Deputy Resident Representative, Argentina (1974-77); Resident Representative, Costa Rica (1977-79); Deputy to the Director and then Chief, Division for Country Programmes, RBLAC (1979-83) and Project Manager, Promotion and Support for Women's Participation in the Water Decade (1983-86).

Functions

The main functions of the Division are :

- (i) to develop and maintain a close liaison and working relationship with the Regional Bureaux, the Unit for Europe, and through them the field offices, DGIP and the operational funds and programmes under the Administrator, in particular UNV, in order to :
 - identify countries, programmes and projects where there is a potential for expanding use of community-based participatory approaches in development activities undertaken in co-operation with UNDP;
 - identify countries and programmes interested in expanding co-operation in meeting the needs of the informal sector;
 - provide them with advice and guidance in the design, implementation and evaluation of such programmes and projects;
- (ii) in co-operation with the Regional Bureaux, Unit for Europe, DGIP and operational funds and programmes, to identify, design and have overall responsibility for implementation of selected pilot projects which will test and demonstrate innovative ways of approaching these new areas of development co-operation;
- (iii) in co-operation with the Regional Bureaux, Unit for Europe and DGIP, to identify opportunities where the capabilities and services of recipient country NGOs and other national community action organizations could be used, subject to the agreement of the recipient governments, in the identification, formulation or implementation of programmes or projects of assistance;
- (iv) in co-operation with DOI, To serve as a point of contact between international and national donor country NGOs and the Regional Bureaux, the Unit for Europe, DGIP, the operational funds and programmes under the Administrator and the field offices for the identification of opportunities where, subject to the agreement of the recipient governments, the

involvement of donor country NGOs with a proven capacity and capability could enhance both the effectiveness of programme and project implementation and the role of UNDP as the major multilateral programme for technical assistance for development:

- (v) to explore with the operational units within UNDP and with the executing agencies, the means for implementing grass roots and informal sector programmes and for co-operation with NGOs and to elaborate policies, procedures and test in the field pilot projects which will facilitate the development and application of these new areas and modalities of co-operation between NGOs, UNDP, recipient governments and the specialized and executing agencies of the UN system at different levels of intervention and to differing degrees;
- (v i) to co-operate with the Resource Mobilization Unit and PCO to explore sources of supplementary funding for these new areas and modalities of technical assistance;
- (v i i) to develop systems and procedures for providing management advice, institutional support, training and other assistance, where required, to NGOs and community action organizations in recipient countries in order to strengthen their capabilities and capacity for project implementation and support their executing functions;
- (v i i i) in co-operation with DMIS and PIM/BPPE, to develop a *data base on the actual and potential capabilities for an involvement in development co-operation of international and national NGOs, in donor and recipient countries, on projects using a participatory or grass roots approach, and on projects dealing with the informal sector;*
- (i x) to follow up on the work of the *Standing Committee on Grass Roots and NGO Matters* in establishing arrangements with the heads of Regional Bureaux and field offices and other operational units in UNDP for the *designation of focal points who will be responsible for promoting the role of NGOs* as participants in projects administered by the Bureaux, field offices or units concerned. These focal points or designated persons will maintain constant contact with the Director of the Division for NGOs for the exchange of information and the receipt of advice and guidance in dealing with issues relating to the role of NGOs in development;
- (x) to *maintain and strengthen co-operation with the Non-Governmental Liaison Service (NGLS), the NGO Committee on Development and the Secretary-General's Working Group on Co-ordination of NGO Activities in the Secretariat;*
- (x i) in co-operation with DOI, to establish *UNDP/NGO advisory or liaison committees with co-ordinating or umbrella NGO groups to exchange information and to develop policies and procedures for closer collaboration between UNDP and the NGO community.*

Institutional Framework

The Division will be located in BPPE in order to ensure close co-ordination and integration with UNDP's main policy and programme activities. The Director of the Division will report directly to the Assistant Administrator.

Prophylaxie

Nous apprenons la création de la fondation internationale de prophylaxie par l'information et l'autodéfense (FIP/AD), dont la philosophie s'inspire du conseil d'Hippocrate :

» *Tout homme sage qui estime sa santé ce qu'elle vaut, doit s'attacher à connaître le moyen de la conserver* ».

Buts et objectifs :

- *La santé, cela se défend à longueur de vie.*
- *Nous envoyons un bulletin trimestriel d'informations.*
- *Nous communiquons des adresses à nos membres.*
- *Par une information soutenue, notre objectif est de susciter chez chacun la vo-*

lonté d'assumer la responsabilité de son « capital santé ».

- Chacun est invité à faire part de son expérience afin qu'elle puisse être utile à d'autres.
- L'association ne se substitue à aucun moment aux responsables médicaux.
- Plus nous serons nombreux, plus notre action sera efficace.

Extrait des statuts :

Buts de l'association

- Favoriser l'information personnelle de toute personne qui le désire en vue de sa prise de conscience du problème de lutte préventive et curative concernant les maladies et des moyens actuellement disponibles;
- recueillir sans aucune exclusive, répertorier, faire étudier, promouvoir et diffuser toute technique, tout produit, toute éventualité permettant d'aider à la prophylaxie des maladies et au traitement des malades;
- et d'une manière générale, favoriser tout progrès de la santé humaine par tous les moyens scientifiques se faisant jour.

FIP/AD

Siège social 7, Allée Guy de Maupassant
CIDEX n° 67, 77420 CHAMPS-SUR-MARNE

Fusion

Deux organisations latino-américaines de travailleurs préparent leur fusion : la Federación Campesina Latinoamericana et la Federación de Trabajadores Latinoamericana de la Industria de la Alimentación, Bebidas y Tabacos. Des activités communes au cours de cette année 1987 vont préparer le congrès de fusion qui aura lieu en décembre 1987.

Science économique

Le Moniteur Belge du 22 octobre 1986 publie les statuts de l'European Economic Association dont le siège est fixé rue de la Concorde 51, 1050 Bruxelles. Les buts sont de contribuer au développement et à l'application de la science économique en Europe, d'améliorer la communication et les contacts entre enseignants, chercheurs et étudiants, de développer la coopération entre institutions universitaires et instituts de recherche. Deux catégories de membres sont prévues : individuelle et institutionnelle. Le président est Jacques Drèze (Belg), le président élu Janos Kornai (Hongrie), le secrétaire Louis Philips (Belg) et le trésorier Pietro Balestra (Suisse).

changers et étudiants, de développer la coopération entre institutions universitaires et instituts de recherche. Deux catégories de membres sont prévues : individuelle et institutionnelle. Le président est Jacques Drèze (Belg), le président élu Janos Kornai (Hongrie), le secrétaire Louis Philips (Belg) et le trésorier Pietro Balestra (Suisse).

Management stratégique

Le Moniteur Belge du 14 octobre 1986 publie les statuts du Centre européen pour le management stratégique des universités (European Center for Strategic Management of Universities) dont le siège est fixé à Bruxelles 1050, 13 rue d'Egmont. Son but est d'étudier le développement et l'implantation du management stratégique

conseil d'administration est composé de sept personnalités du monde universitaire et de cinq nationalités (RFA, Belgique, France, Grande-Bretagne, Suède). Le secrétaire général est M. Roger Talpaert (Belg).

Energie européenne

La première assemblée générale de la Fédération européenne des associations pour la gestion de l'énergie (FEAGE) - European Federation of Energy Management Associations (EFEM) - s'est tenue à Bruxelles le 10 avril 1986. Au cours de cette assemblée, les statuts établis selon la loi belge du 27 juin 1921, ont été votés et signés. La Fédération a pour objet de promouvoir une utilisation efficace de l'énergie dans l'intérêt objectif des utilisateurs d'énergie, et d'apporter en ce domaine tout concours utile à l'économie de la CEE.

Le siège est fixé Bd Emile Jacquain 162, bte 9, WTC Tour 1, 1210 Bruxelles. Le président est Georges Fournier (France) et le secrétaire général Luc Beernaert (Belg).

Personalia

• The Executive Board of the International Federation of Library Associations and Institutions decided at its meeting of 12 November 1986 to appoint Paul Nauta to the position of Secretary General of IFLA, starting 15 July 1987. He will succeed Margreet Wijnstroom who held the position since 1971, and who will take leave of IFLA at the General Conference in Brighton (UK), which will be held from 16 to 21 August 1987.

• Les délégués de l'Union académique internationale réunis en assemblée générale à Bruxelles du 8 au 14 juin 1986 ont désigné comme suit les membres de leur bureau: Président S.A. Wurm (Australie); Vice-Présidents : A. Roncaglia (Italie) et G. May (USA) et 5 membres de nationalités espagnole, polonaise, canadienne, tchèque et suisse. M. Philippe Robert-Jones, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, assume les fonctions de secrétaire administratif.

Paix chrétienne

Le Secrétariat européen du Mouvement chrétien pour la paix a tenu le 6 avril 1986 à Bruxelles son assemblée constituante. Son objet est de « contribuer à la préparation, à l'organisation, au déroulement et aux suites des activités européennes et internationales du mouvement international « Mouvement chrétien pour la paix ». Le siège est établi rue Stévin 92, 1040 Bruxelles. Les administrateurs ont désigné entre eux, comme président Denise Gillet (Belg), comme trésorier Joël Sire (France) et comme secrétaire Maria Harti (RFA).

La Fondation pour la coopération culturelle

ACP-CEE

par Dominique AGUESSY(*)

« Associations transnationales » a annoncé, dans son n° 4 de juillet-août 1986⁽¹⁾ la création de la Fondation pour la coopération culturelle ACP-CEE. L'article ci-dessous, repris du « Courrier », décrit en détails les buts et objectifs de cette organisation, d'initiative privée.

La création de la Fondation pour la coopération culturelle entre pays ACP et CEE est l'aboutissement d'efforts continus, patients et méthodiques soutenus par un groupe de personnalités motivées par l'enjeu fondamental que représente aujourd'hui la dimension culturelle dans

tout processus de développement.

Tandis que se discutait, avec non moins de difficultés, les propositions et dispositions qui allaient aboutir à la rédaction du Titre VIII de la Convention de Lomé III, à l'initiative de M. Raymond Chasle, ambassadeur de l'île Maurice auprès de la CEE, le groupe de réflexion pour la mise sur pied de la Fondation pour la coopération culturelle ACP-CEE continuait ses travaux. Et c'est en suivant de très près les dispositions finalement adoptées par la Convention de Lomé III que la Fondation a défini ses orientations fondamentales et ses lignes d'action. Il faut souligner dès à présent que celles-ci sont marquées par la perspicacité, la profondeur d'analyse et la capacité combien remarquable de Raymond Chasle, et de l'équipe cohérente qui l'entoure, à concevoir le futur avec la largeur de vues qui permet d'intégrer les réalités objectives du présent et leurs perspectives d'évolution.

L'introduction d'un nouveau titre, dans la Convention de Lomé, portant sur la Coopération culturelle et sociale traduit la prise de conscience, dans le chef tant des Etats ACP que de la Communauté européenne, de la nécessité de porter une attention plus systématique et plus soutenue au facteur humain, comme facteur de développement.

Il faut observer, toutefois, que le projet de Fondation n'a pas été retenu dans la Convention de Lomé III.

L'insuffisance des ressources financières disponibles dans le cadre de la Convention (sixième fonds européen de développement) risque d'entraver la réalisation des objectifs inscrits dans la Convention et plus particulièrement des activités prévues dans le cadre de la coopération culturelle et sociale. La nécessité de la mise sur pied d'une Fondation internationale non-gouvernementale pour la coopération culturelle ACP-CEE reste donc d'actualité.

(*) Mme Aguessy est administrateur de la Fondation pour la coopération culturelle ACP-CEE. Adresse de la Fondation : c/O ULB, av. Franklin Roosevelt 50, 1050 Bruxelles.

(1) Echos de la vie associative, p. 239.

Originalité de la Fondation ACP-CEE

La Fondation est une association internationale de droit privé. Cette indépendance par rapport aux pouvoirs publics, indispensable pour lui permettre d'atteindre les objectifs qu'elle poursuit, ne signifie cependant pas que ceux-ci soient exclus des activités de la Fondation.

La Fondation ACP-CEE est, de par ses missions multiples et ses engagements à des degrés divers, un instrument de proposition, de soutien, d'initiative, d'information.

La Fondation est dotée d'un cadre souple et évolutif qui lui permet de mener des activités qui ont pour fin de soutenir les projets entrepris à l'initiative des partenaires ACP et CEE en matière culturelle et de susciter des initiatives complémentaires à ceux-ci.

Buts et objectifs

La Fondation a pour but de contribuer à la réalisation des objectifs de la Convention de Lomé III dans le domaine de la coopération culturelle et sociale notamment par :

- la promotion dans un souci de dialogue, d'échange, de recherche commune et d'enrichissement mutuel d'une meilleure compréhension et d'une plus grande solidarité entre les peuples ACP et CEE;
- la promotion des identités culturelles et la valorisation des ressources humaines des populations ACP par des actions visant le développement des productions culturelles ACP ainsi que la préservation et l'enrichissement de leurs acquis culturels;
- la diffusion des biens et services culturels aussi bien au niveau intra-ACP que dans le pays de la Communauté européenne;
- la diffusion et la promotion des productions des pays non-ACP consacrés aux réalités ACP;
- l'appui aux efforts des peuples ACP en vue d'un développement plus autonome et auto-entretenu fondé sur leurs valeurs sociales et culturelles, leurs capacités humaines, leurs ressources naturelles, leurs potentialités économiques afin de promouvoir le progrès social et économique des populations ACP ainsi que leur bien-être, la reconnaissance du rôle et de l'importance de la femme;
- le soutien aux études et recherches méthodologiques visant la prise en compte des facteurs culturels et sociaux des programmes et projets de développement;
- le soutien à toutes les actions visant à améliorer la reconnaissance et l'exercice effectif des droits économiques, sociaux et civiques des étudiants et des travailleurs migrants ACP;
- la promotion et le développement des échanges entre jeunes des pays ACP et CEE dans différents domaines culturels.

La Fondation est habilitée à prendre contact et à établir des relations d'échange et de collaboration avec toute institution internationale, gouvernementale ou non gouvernementale poursuivant des objectifs similaires.

Les statuts de la Fondation précisent que l'Association fidèle à sa vocation

première, qui est celle de faire participer le plus grand nombre de pays et de populations possibles à ses objectifs, adopte le principe de la décentralisation de ses activités, par la mise en place de structures opérationnelles dans les pays ACP et les Etats membres de la Communauté. A cette fin, il pourra être créé dans chacun des pays ACP et CEE des comités nationaux chargés d'organiser les activités de l'Association.

Les statuts définissent également la qualité et la compétence des membres de la Fondation. L'association se compose de trois catégories de membres, des membres effectifs (toute personne physique directement concernée par l'exécution du programme de l'Association), des membres associés (toute personne physique ou morale qui soutient le but et les objectifs proposés par l'Association), et des membres d'honneur.

L'Assemblée peut nommer comme membre d'honneur toute personne qui en raison de sa réputation ou de ses fonctions joue un rôle éminent dans la vie culturelle des pays ACP ou de la CEE.

L'Association est administrée par un Conseil d'administration composé de quinze administrateurs au minimum et de trente au maximum, choisis parmi les membres effectifs.

Les statuts confèrent au Secrétaire général la tâche de faire fonctionner effectivement la Fondation dans tous les aspects de ses activités et de prendre les initiatives nécessaires pour lui insuffler le dynamisme dont elle a besoin dans cette phase initiale.

Activités

Les activités de la Fondation portent notamment sur :

1. l'audiovisuel
- a) le cinéma, la T.V., la photo, la radio
- b) la presse écrite
2. l'édition
3. la recherche, les sciences et techniques
4. les étudiants et migrants
5. les musées et les expositions
6. les banques de données et d'information
7. la musique, le théâtre, la danse
8. le droit d'auteur
9. l'innovation.

« Une source nouvelle d'inspiration »

Le 19 juillet 1986, jour de la proclamation officielle de la création de la Fondation pour la coopération culturelle ACP-CEE, a été ainsi un événement qui réveille des enthousiasme et suscite de nouveaux espoirs.

Le Président du Conseil CEE, Mr. Van Eekelen, l'a souligné en ces termes lors de la séance académique au cours de laquelle a été proclamée la création de la Fondation : « *La coopération culturelle finit donc par s'imposer comme un puissant facteur de rencontre, de compréhension réciproque, de respect des valeurs culturelles spécifiques respectives, de coopération économique plus efficace et donc, en définitive, comme un facteur essentiel et irremplaçable de développement harmonieux des relations internationales.* »

Le représentant de la Commission des Communautés européennes a évoqué les perspectives qui s'ouvrent à cette Fondation en disant : « *Lomé III nous invite à inventer de nouveaux cadres, à expérimenter de nouveaux terrains d'échange et de promotion au développement. Votre Fondation sera ce nouveau terrain et cette source nouvelle d'inspiration. Puisse l'initiative pour laquelle nous sommes réunis aujourd'hui concrétiser rapidement les espoirs qu'elle suscite...* ».

M. Seydina Oumar Sy, ambassadeur du Sénégal, parlant au nom du président Abdou Diouf, président du Sénégal, et alors président en exercice de l'OUJA, exprima l'espoir que suscite la nouvelle Fondation en des termes très éloquentes : « *Les interpellations du futur ne sont rien d'autre, dit-il, que les vrais défis culturels du temps présent, que le monde, dans un esprit de coopération, de solidarité, d'interpénétration doit absolument relever, par le rejet de toute culture élitiste et de toutes considérations subjectives, au profit d'une véritable symbiose culturelle* ».

Rendant hommage au rôle exceptionnel joué par Raymond Chasle depuis l'origine jusqu'à la mise sur pied de la Fondation, afin de « *restituer aux ressources humaines la place de choix qui leur revient dans la coopération ACP-CEE* », l'ambassadeur du Sénégal ajoutait : « *Certes nous n'avons jamais ignoré, un seul instant, l'importance de cette place, mais il fallait bien pour la consacrer solidement dans nos mœurs, que, comme le disait Bergson, quelqu'un agisse en homme de pensée et pense en homme d'action.* »

Ce fut effectivement Raymond Chasle que le Conseil d'administration de la Fondation a élu à l'unanimité secrétaire général de la Fondation sur proposition, unanime également, de l'Assemblée générale.

Pour tous, membres, sympathisants et pour l'ensemble des partenaires concernés, la Fondation est un outil irremplaçable comme l'ont souligné le président de la Fondation, Monsieur le ministre Edgard Pisani, et M. Raymond Chasle.

Et ce dernier concluait en disant : « *Si les hommes de bonne volonté, les femmes de bonne volonté des pays membres de la Communauté et des pays partenaires de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique n'étaient pas en mesure, à travers l'utilisation commune de langues qu'ils partagent, ne pouvaient, à travers les affinités linguistiques et culturelles, déceler la nature des entraves au dialogue interculturel, et faire tomber ces barrières, il n'y aurait plus d'espoir pour le Nord comme pour le Sud...* »

Il s'agit d'un mouvement de pensée caractérisé par une effervescence intellectuelle, une grandeur d'âme, un élan de générosité; ce mouvement de pensée pour être freiné, mais rien ni personne ne pourra l'arrêter... ».

L'essentiel c'était de mettre en route cette Fondation. Avec la conjonction des bonnes volontés, la créativité dont elle a déjà fait preuve et les moyens dont elle veut se doter, la Fondation pour la coopération culturelle ACP-CEE ouvre une voie d'espoir tant pour les peuples ACP que CEE.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'UAI

UAI GENERAL ASSEMBLY

L'Assemblée générale des membres actifs (*) de l'UAI s'est réunie à Bruxelles le 27 novembre 1986, à la Maison des associations internationales. Elle rend hommage aux membres décédés depuis la dernière Assemblée ;

MM. Jef Rens (membre du Conseil), le baron Fernand Graindorge, le baron Pierre Wigny, M. Max Habicht, M. Vittorio Veronese, l'ambassadeur Carl Bobleter, le professeur Stein Rokkan.

Les personnalités suivantes sont élues comme nouveaux membres :

- M. Jacques RAEYMAECKERS
Ambassadeur
- M. Maurice BERTRAND
Membre hôte du Corps commun d'inspection des Nations Unies
- M. Robert MULLER
Vice-président de l'Université de la paix des Nations Unies
- M. Hans KONIG
Secrétaire général de la Chambre de commerce internationale
- M. Etienne NOEL
Secrétaire général de la Commission des communautés européennes
- M. Frits HONDIUS
Secrétaire du Comité des ministres du Conseil de l'Europe
- M. Gerhart RIEGNER
Vice-président du Congrès juif mondial
- M. John FOBES
Adjunct Professor, Western Carolina University
- Dr Ashok KHOSLA
Président, Development Alternatives
- R. Rudolf REZSOHAZY
Professeur à l'Université de Louvain
- M. Adama DIENG
Conseiller juridique de la Commission internationale des juristes
- M. Bob MUNRO
United Nations Environment Programme
- M. Georges MALEMPRE
Chef de l'UNITÉ des organisations internationales non gouvernementales à l'Unesco
- Mme Helena SERTSIOS
NGO Liaison Officer Assistant - United Nations
- Mme Voahangy RAJAONAH
Représentante à l'Unesco de la Société africaine de culture
- Dr Tatjana GLOBOKAR
Dr Rafael CALDERA
Ancien président du Venezuela
- Mme Françoise LAFITTE
Fédération démocratique internationale des femmes
- Dr Laszlo NAGY
Secrétaire général de l'Organisation mondiale du mouvement scout
- M. Jerzy LUKASZEWSKI
Recteur du Collège d'Europe
- Robert HARRIS
Président du Comité permanent des ONG à l'Unesco
- M. Erik SUY
Directeur général de l'Office européen des Nations Unies.

L'Assemblée désigne ensuite la composition du Conseil pour la période 1987-88. Elle s'établit de la façon suivante :

Président : M. Franco-Alberto CASADIO.

Vice-Présidents : Dr S.K. SAXENA
M. Auguste VANISTENDAEL

(*) Rappellons que les Membres actifs de l'UAI sont des "personnalités qui s'intéressent particulièrement à l'objet de l'UAI... seuls ces membres participent à la direction et à la question de l'organisation."

Secrétaire général : M. Paul HIERNAUX.

Membres: MM. F.W.G. BAKER
Christian DE LAET
Robert FENAU
Johan GALTUNG
Vladimir HERCIK
Marcel MERLE
Pierre PESCATORE
Andrew RICE
Cyril RITCHIE
Mme Myriam SCHREIBER
M. Albert TEVOEDJRE

L'ambassadeur R. Fénaux, secrétaire général de l'UAI depuis 1970, avait fait connaître son désir, pour des raisons personnelles, d'être relevé de ses fonctions. Il s'était, en même temps, préoccupé de présenter à ce poste un successeur doué des qualités nécessaires. L'Assemblée rend un vif hommage au travail accompli par l'ambassadeur Fénaux, tant pour l'UAI elle-même que pour la promotion ONG qu'il a poursuivie avec conviction, acharnement et enthousiasme sur tous les plans. Des voix autorisées se joignent pour rappeler également l'action positive et dynamique de M. Fénaux dans la création à Bruxelles et la gestion de la Maison des Associations internationales, sa collaboration efficace à la Fédération des Associations internationales établies en Belgique, au «Triangle FAIB-FIIG-UOIF».

L'Assemblée ratifie à l'unanimité la proposition du Conseil d'élire l'ambassadeur Jacques Raeymaeckers comme nouveau secrétaire général de l'UAI. à partir de janvier 1987. Par la voix de son président, l'Assemblée exprime sa pleine confiance dans les qualités et les compétences de M. Raeymaeckers qui joint aux fruits d'une carrière gouvernementale riche et variée une longue expérience des relations avec les ONG.

Des rapports sont successivement entendus par l'Assemblée : rapport de gestion présenté par M. Fénaux, rapport sur les publications et le système informatique présenté par M. A.J. Judge, rapport sur le département « Congrès et services » par Melle G. de Coninck, rapport financier par M. Hiernaux, trésorier de l'UAI.

L'Assemblée note avec satisfaction la régularité annuelle des parutions des trois volumes du « Yearbook », les bonnes relations avec l'éditeur Saur Verlag, l'installation progressive, complète et réussie de tout le complexe ordinateur à l'intérieur de la maison, la publication de cet énorme travail que constitue l'« Encyclopedia of World Problems and Human Potential ». Celui-ci a été la première occasion pour l'UAI d'opérer par ordinateur des travaux de recherche, grâce à un programme judicieux sement affiné. Le regret est exprimé que les publications sous contrat sont d'un prix élevé - quoique normal sur le marché des ouvrages de référence — prix qui constitue un obstacle à l'acquisition pour beaucoup d'ONG. Le Secrétariat envisage, d'accord avec l'éditeur, des publications par secteur, à moindre prix dans la mesure du possible.

L'Assemblée approuve les comptes de recettes et de dépenses des années 1984 et 1985, ainsi que les prévisions budgétaires pour les années 1987 et 1988.

L'Assemblée poursuit ses travaux par une réunion de réflexion et de débat en collaboration avec la Fédération des associations internationales établies en Belgique, à laquelle des personnalités et des représentants qualifiés d'ONG ont été invités. On trouvera dans un prochain numéro le texte des communications qui y ont été présentées et des extraits des débats.

YEARBOOK OF

INTERNATIONAL ORGANIZATIONS

23rd edition 1986/87

Changes of address

BB0186 Baptist World Alliance (BWA)	22101, USA. T. (703) 790 8980.
8B0991 General Conference of Seventh-Day Adventists (SDA)	Pres: Neal C Wilson, 6840 Eastern Avenue NW, Washington DC 20012, USA. T. (202) 722 6000. Tx ITT 440186 SDA 41. C. Adventist Washington.
BB1444 International Cargo Handling Coordination Association (ICHCA)	SG: John T Warburton, International Secretariat 1 Walcott Street, London SW1P 2NY, UK. T. (44 1) 828 3611. Tx 261106 G.
BS1505 international Civil Aviation Organization (ICAO)	SG: Yves Lambert, Suite 400, 1000 Sherbrooke St W, Montreal PO H3A 2R2, Canada. T. (1 514) 285 8219 C. ICAO MONTREAL. Tx 05-24513.
(IIAS)	Dir-Gen: Michel Lesage, Rue Defacoz 1, B-1050 Bruxelles, Belgium. T. (32 2) 538 91 65. C. INTERADMIN. Tx 65933 iisa b.
BS2205 International League for Human Rights (ILHR)	Secretariat: 432 Park Avenue South, New York NY 10022, USA. T. (212) 684 1221.
BB2651 International Union Against Tuberculosis (IUAT)	Dir Gen: Dr Annik Rouillon, 199 rue des Pyrénées, F-75116 Paris, France. T. (33 1) 43 66 04 22.
BB2689 International Union of Architects (IUA)	SG: Nils Carlson, 51 rue Raynourd, F-75016 Paris, France. T. (33 1) 45 24 36 88. C. UNIARCH. Tx 614 855 F.
632765 International Union of Public Transport	SG: Pierre Laconte, Avenue de l'Uruguay 19, B-1050 Bruxelles, Belgium. T. (32 2) 673 33 25 - (32 2) 673 04 66. C. INTRAMINT. Tx 63916 UTP B.
B34589 International Association for the Study of Pain (IASP)	Exec Office: Louisa G Jones 909 NE, 43rd Street, Rm 306, Seattle WA 98105-6020, USA. T. (206) 547 6409.
BB9313 Federation of International Poetry Associations (FIPA)	Exec Dir: Dr Jeno Platthy, PO Box 579, Santa Claus IN 47579, USA.
CC0050 International Mohair Association	Dir Gen: A C Knight, 28 Albemarle Street, London W1X 3FA, UK. T. (44 1) 409 1431 - (44 1) 409 0493. C. Mohair London W1. Tx 263846, MOHAIR G.
CC0086 Asian Pacific Weed Science Society (APWSS)	Permanent Sec: Dr B L Mercado, Weedsience Div, Bioscience Bldg, College, Laguna, Philippines.
CCC349 World Federation of Right to Die Societies	Contact: Anne-Marie Frederic, Square Plasky 98, B-1040 Bruxelles, Belgium.
CC1122 international Abolitionist Federation (IAF)	SG: Marie-Renee Jamet, 3 rue du Fer-à-Cheval, F-37100 Tours, France. T. (33 1) 47 54 58 75.
CC112S International Academy of Astronautics (IAA)	SG: Dr Jean Michel Contant, 3-5 rue Mario-Nikis, BP 62, F-75722 Paris CEDEX 15, France. T. 45 67 49 55.
CC1162 International Amateur Theatre Association (IATA)	SG: John Ytteborg, Vesterbrogade 175, DK-1800 Kobenhavn V, Denmark. T. (45) 22 22 45. C. Intertheatre Copenhagen.
CC1205 International Association for Religious Freedom (IARF)	SG: Rev Diether Gehrman, Dreieichstr 59, D-6000 Frankfurt-Main 70, Germany FR. T. (69) 61 73 67 - (69) 62 87 72.
CC1217 International Association for the Evaluation of Educational Achievement	Head Office: c/o Dept of Program Development and Evaluation, SUNY Albany, 1400 Washington Ave, Albany NY 12222, USA. T. (518) 442 5034.
CC1281 International Association of Foreign Exchange Dealers (Forex Club)	Pres: c/o G Munn, Morgan Grenfell and Co, 23 Great Winchester, London EC2P 2AX, UK.
CC1477 International Centre for Studies in Religious Education (Lumen Vitae)	Dir: Père Philippe Bacq, Rue Washington 184-186, B-1050 Bruxelles, Belgium. T. (32 2) 344 18 82.

52 ASSOCIATIONS TRANSNATIONALES, 1/1987

CC1628 International Committee on Alcohol, Drugs and Traffic Safety (ICADTS) Sec: Hans Laurill, Nat Swedih Road and Traffic Research Inst, S-55 11303, Sweden

CC1708 International Cooperation for Development and Solidarity SG: Patrice Robineau, 1-2 Ave des Arts (6 étage), Bte 6, B-1040 Bruxelles, Belgium. T. (32 2) 219 00 18, fx 84208 b.

CC1755 International Council of Societies of Industrial Design (ICSID) Sec: Jari Kuvikatu, SF-00100, Helsinki, Finland T. (352 0) 62 66 61, TX 124723 SF-AUL SF, Finland

CC1797 International Egg Commission (IEC) SG: Miss M. Skeats, Agriculture House, Knightsbridge, London SW1X 7NJ, UK. T. 235 5077. C. EGCOM, London SW1. Tx 919669

SG: Joseph Pirson, Rue Africaine 92, B-1050 Bruxelles, Belgium. T. 538 78 42.
Dir: Klaus Jagers-Backer, Postfach 8493, CH 8050 Zurich, Switzerland.
Post Address: PO Box 19126, 1000 GC Amsterdam, Netherlands.

CC1845 International Federation of Rural Adult Catholic Movements

CC1916 International Federation of Freight Forwarders Associations SG: Lennart Levin, PO Box 76, S-191 21 Sollentuna Sweden T. (46 8) 35 34 55 - (46 8) 35 32 48. Tx 136 52 S attn IOF.

CC1935 International Federation of Interior Architects/Interior Designers (IFI) SG: Alexander Schischlik, Palais des Beaux-Arts, Rue Royale 10, B-1000 Bruxelles, Belgium. T. (32 2) 513 97 74. C. Palartes Bruxelles. Tx 61825 (bruser b).

CC1969 International Orienteering Federation Last known address: Bloemendaal, Netherlands.

CC2047 Fédération internationale des jeunesses musicales SG: Lenhard J. Holschuh, 120, rue Col Bourg B-1140 Bruxelles Belgium. T. (32 2) 375 39 20. Tx 22 639.

CC2106 International Homeopathic Medical League SG: Marcelle L. Brisson, 32 Quai du Seujet, CH-1201 Genève, Switzerland. T. 31 74 54 - 31 74 55. C. Migrante Geneva. Tx 28 92 83.

CC2174 International Iron and Steel Institute (IISI) SG: Emanuel Burckhardt, c/o The Baloise Insurance Cy, Aeschengraben 21, CH-4002 Basel, Switzerland. T. (M 61) 55 71 78. C. Baloise. Tx 962 182 bvg ch.

CC2469 International Social Service (ISS) SG: Toshihiro Nakano, 6-12 Izumi 3-chome, Suginami-ku, Tokyo 168, Japan. T. 322 5161/4. C. WHQO/SCA. Tx J29397 OISCA.

CC2737 International Union of Marine Insurance (IUHI) Last known address: B-2008 Antwerpen, Belgium.

CC3024 Organization for Industrial, Spiritual and Cultural Advancement International (OISCA International) SG: B. Fauveau, 27 rue Guénégaud, F-75006 Paris, France. T. (33 1) 46 33 71 90.

CC3084 Pax Christi, International Catholic Peace Movement SG: Rev. Carlos A. Valle, 122 King's Road, London SW3 4TR, UK T. (44 1) 589 1484. C. WACC London SW3. Tx 8S12669 WACC G.

CC3112 Permanent International Association of Road Congresses (PIARC) Sec-Treas: Gérard Gorey, Trésor de la Langue Française, 44 ave de la Libération CO 3310, F-54014 Nancy CEDEX, France.

CC3461 World Association for Christian Communication (WACC) SG: Donald J. Cropper OBE, 10 Belgrave Square, London SW1X 8HP, UK.

CC3854 Society of Romanic Linguistics SG: Jacques Legendre, 235 Bd St-Germain, F-75007 Paris, France. T. (33 1) 47 05 26 87. Tx 202562 F.

CC4198 International Confederation of Temporary Work Organizations SG: Hugues de Jouvenel, 55 rue de Varenne, F-75434 Paris CEDEX 07 France. T. (33 1) 42 22 63 10. Tx FECPAR 201220 F

CC4331 International Association of French-Speaking Parliamentarians Pres: Prof Oskar Bandle, Nordische Philologie-Deutsches Seminar, Univ of Zurich, Pestalozzistr 50, CH-8032 Zurich, Switzerland.
Sec: Or J S Buchanan, 28 Fitzroy Square, London W1P 6DD, UK. T. 387 4889.
Sec: Jean-Pierre Haldi, Schweizerisches PTT-Museum Helvetiaplatz 4, CH-3030 Berne, Switzerland. T. (41 31) 449288.
Pres: Dr Hans Köchler, Kohlmarkt 4, A-1010 Wien, Austria. T. (43 222) 5332877. C. INTERPROGRESS VIENNA. Tx 613222950 ipo

CC4512 International Association for Scandinavian Studies (IASS) Pres: Prof T Fukuda, Doshisha Univ, Kyoto 602, Japan.

CC4569 Commonwealth Magistrates' Association (CMA)

CC4614 International Association of Transport Museums (IATM) SG: K C Mathew, Váci ut 73, 1139 Budapest, Hungary. T. 209601 202042 295460. C. INTERTRANSPORT BUDAPEST. Tx 22 5861 SZOT. H.

CC6078 International Progress Organization (IPO) Pres: Louis Verboven, Rue des Technologies 22, B-1340 Ottignies, Belgium. T. (010) 61 59 29. Tx 59067.

CC6620 World Federation of Societies of Biological Psychiatry (WFSBP) SG: Dr Antonio Stempel Paris, Temistocles 78, Col Polanco, CP 011560 Mexico 5 DF, Mexico. T. (52 5) 531 70 08 - (52 5) 250 62 22.

CD3325 Trade Unions International of Transport Workers SG: Peter J Daymond, British Airways Clubs, Concorde Centre Cranford Lane, Hounslow TUS 9PQ, UK. T. 01 562. C. SITA CODE LHRICBA.

DD0030 European Toy Institute Contact: AAPA, 1010 Duke Street, Alexandria VA 22314, USA.

DD0031 Agency for the Prohibition of Nuclear Weapons in Latin America and the Caribbean Headquarters: c/o JUNAC, Paseo de la Republica 3895, Casilla 18-1177 Lima 27, Peru. T. 414212. C. JUNAC. Tx JUNAC 20104 PU.

DD0034 Airline Sports and Cultural Association (ASCA)

DD0046 American Association of Port Authorities (AAPA)

DD0055 Cartagena Agreement

DD0161 European Caravan Federation (ECF) Last known address: Weybridge, UK.

DD0107 Baltic Marine Environment Protection Commission - Helsinki Commission (HELCOM) Exec Sec: Harold Velner, Mannerheimintie 12A, SF-00100 Helsinki 10, Finland. T. (358 90) 602 366. Tx 125105 hlcom sf. FAX (90S 644 577).

000110 Federation of the Asian Master Tailors Last known address: Seoul, Korea Rep.

DD0112 Association for the Study of European Problems Last known address: Paris, France.

DD0118 European Association of Professional Secretaries (EAPS) Head Office: EAPS, Maison de l'Europe, Hôtel de Coulanges 35-37 rue des Francs-Bourgeois, F-75004 Paris, France.

DD0121 Scandinavian Society for Clinical Chemistry SG: Ulf-Hakan Stenman, HUCS Kvinnokliniken-Lab, 2 Hartmansgatan, SF-00290 Helsingfors 29, Finland. T. (3580)

DD0130 Association of European Paediatric Cardiologists Pres: Or Franco Stocker, University Hospital, CH-Bern Switzerland.

DD0135 Association of French-Speaking Dermatologists and Syphiligraphers SG: Prof J Civatte, Hôpital St Louis, F-75475 Paris CEDEX 10, France.

DD0143 European Association of Coated Fabrics Plastic Films and Plastic and Synthetic Floor Coverings Manufacturers (AEC) Last known address: B-1040 Bruxelles, Belgium.

DD0148 European Institute for Hunting and Sporting Weapons Sec: Henri Heidebroek, Rue Charles Morren 3, B-4000 Liège Belgium. T. (41) 53 39 86 - (41) 71 37 78.

DD0161 Society for Caribbean Linguistics (SCO)

DD0169 Inter-American Organization for Higher Education (IOHE) Sec-Treas: Dr Donald Winford, c/o Dept of Language and Linguistics, Univ of the West Indies, Mona, Kingston 7, Jamaica.

DD0180 International Federation of Dental Anesthesia Exec Sec: Gilles Ares, 2875 8d Laurier, Suite 209, Quebec G1V 2M3, Canada. T. (418) 657 3551 Ext 2430.

DD0183 Baltic and International Maritime Council (BIMCO) Contact: Dr Antonio Reyes-Guerra, 475 White Plains Road East Chester NY 10707, USA.

DD0184 International Association for Microcircuit Cards (INTAMIC) SG: Torben C Skaanild, 19 Kristianiagade, DK-2100 København Denmark. T. (45 1) 26 30 00. C- BIMCOSHIP. Tx 19086. Fax 451 263335.

DD0192 Biometric Society SG: John Tunstall, 26 rue de Mogador, F-75009 Paris France. T. (33 1) 42 82 04 55. Tx 280191 F INTAMIC.

DD0213 Caribbean Food and Nutrition Institute (CFNI) Contact: c/o Svenska Kemistsamfundet, Wallingatan 26A S-111 24 Stockholm, Sweden. T. 11 52 60.

DD0225 Scandinavian Physiological Society Sec: Prof R Meca, Dept of Applied Statistics, Univ Reading, Whiteknights- PO Box 217, Reading RG6 2AN, UK. T. (0734) 87 51 23.

DD0226 European Confederation of Retailing Dir: Dr A W Patterson, Jamaica Centre University of West Indies, Mona - PO Box 140, Kingston 7, Jamaica. T. 92 71540 - 92 71541. C. CAJANUS.

DD0227 Celtic League (CL) SG: Harald Aars, Dept Physiology and Biochemistry, Dental Fac-Univ of Oslo, Box 1052 - Blindern, 0316 Oslo 3, Norway. T. (02) 45 60 24.

DD0256 Nordic Medical Laboratories Group SG: Frances Moore, Ave de la Joyeuse Entrée 11, B-1040 Bruxelles, Belgium. T. 231 07 99. Tx 26946 traced b.

DD0264 Christian Democratic Organization of America SG: Bernard Hoffatt, 24 St Germain's Place, Peel, Isle of Man. T. (0306) 2484 3135.

DD0290 Committee for European Construction Equipment (CECE) Last known address: Helsinki, Finland.

DD0308 European Committee of Food and Packaging Machinery Manufacturers SG: Hilarion Cardozo, Apartado Los Ruices 70382, Caracas 1071, Venezuela. T. 35 34 05 - 35 40 11. Tx 27214 FUHIN VC.

DD0327 European of Tobacco Wholesalers' Union SG: D R Barrell, c/o FMCEC, Carolyn House, 22-26 Dingwall Road, Croydon CR9 2PL, UK. T. (44) 688 4422. Tx 9419625 FMCEC G.

DD0349 International Baseball Association (IBA) Sec: M Poli, c/o ANIMA, Piazza Diaz 2, 1-20123 Milano, Italy. T. (39 6) 80 90 06. Tx 310392 ANIMA.

DD0352 Nordic Insurance Employees Union Head Office: Peter Lind, ETV, Stadtwaigurtel 44, 0-5000 Koln 41, Germany FR. T. (0221) 40 50 25.

DD0361 Arab Federation of Fish Producers (AFFP) Contact: Cas Pielak, 1312 Lome Street, Regina S4R 2K1, Canada.

DD0374 Asian NGOs Coalition for Agrarian Reform and Rural Development (ANGOC) Secretariat: Box 45166, S-104 30 Stockholm, Sweden.

DD0412 Association of African Psychiatrists SG: Dr Taha Yassin Aldouri, PO Box 15064, Al Yarmouk, Baghdad, Iraq. T. 5411261. Tx 213327 AFISH IK.

DD0444 European Environmental Mutagen Society (EEMS) Exec Sec: Edgardo T Valenzuela, 47 Matrinco Bldg, 2178 Pasong Tamo, Makati, Manila 3117, Philippines. T. 816 30 33 - 85 82 32. c. Angocarrd Manila. Tx 23312 RPH - PH Attention ANGOCARRD MANILA.

Contact: Dr A C Raman, Faculty of Medicine, PO Box 15068, El Keish, Benghazi, Libyan AJ.

Sec: Dr A van Zeeland, Dept of Radiation Genetics and Chemical Mutagenesis, State University of Leiden, Wassenaarseweg 72, 2333 AL Leiden, Netherlands. T. (31 71) 14 83 33 Ext 6000.

DD0474 World Communication Association SG: Dr Ronald L Applbaum, Pan American Univ, Edinburg TX 78539, USA. T. (512) 381 2111.

DD0475 Christian Conference of Asia (CCA) SG: Rev Park Sang Jung, ID New Industrial Rd 05-00, Singapore 1953, Singapore. T. 286 1511.
Sec: Miss Marschall, 9 Buckingham Gate, London SW1E 6JP, UK.

DD0538 Europa Nostra - International Federation of Non-Governmental Associations for the Protection of Europe's Cultural and Natural Heritage SG: Prof Dr Jean Boyazoglu, Corso Trieste 67, 1-00198 Roma Italy. T. (39 6) 860 785. C. FEDERZO-Roma.

DD0540 European Academy of Allergology and Clinical Immunology (EAACI) Last known address: Roma, Italy.

DD0546 European Association for Animal Production (EAAP) SG: Prof Dr Jean Boyazoglu, Corso Trieste 67, 1-00198 Roma Italy. T. (39 6) 860 785. C. FEDERZO-Roma.

DD0548 European Association for Catholic Adult Education Head Office: Kapuzinerstrasse 84, A-4020 Linz Austria T (0732) 27 44 41 - (0732) 27 44 62.

DD0561 European Association of Advertising Agencies (EAAA) SG: Dr Ronald Beatson, Ave du Barbeau 28, 3rd Floor B-1160 Bruxelles, Belgium. T. (32 2) 672 43 36 - (32 2) 672 45 60.

DD0566 European Association of Exploration Geophysicists (EAGE) Business Manager: E van der Gaag Wassenaarseweg 22, 2596 CH Den Haag, Netherlands. T. (31 70) 453688.

DD0589 European Atomic Energy Society (EAES) Exec-Vice Pres: Dr Manfred Popp, Bundesministerium Forschung und Technologie, PO Box 20 07 06, D-5300 Bonn 2 Germany FR. T. (228) 59 32 91. Tx 885674 bmf d.

DD0592 European Baptist Mission (EBM)

DD0598 European Broadcasting Union (EBU) SG: Horst Niesen, Missionszentrale, Friedbergerstrasse 101, D-6380 Bad Homburg, Germany FR. T. (06172) 82366 - (06172) 82363.

DD0618 European Ceramic Association SG: Dr R de Kalbermatten, Ancienne Route 17A, Case Postale 67, Grand-Saconnex, CH-1218 Genève 20, Switzerland. T. (022) 98 77 66. C. Uniradio Geneva. Tx 415700. FAX (022) 985897.

DD0619 European Chiropractors' Union Sec: R Bouchet, 44 rue Copernic, F-75116 Paris, France. T. (33 1) 45 00 18 56. Tx 611913. F Cerafra.

DD0621 European Civil Aviation Conference (ECAC) Sec: Anthony Metcalfe, 19 Strawberry Hill Road, Twickenham TW1 4QB, UK. T. 891 6158.

DD0634 European Committee for Electro technical Standardization Secretariat: Edward Hudson, Villa Emile-Bergerat 3Bis, F-92522 Neuilly-sur-seine CEDEX, France. T. 46 37 96 96. C. ECACSEC PARIS. Tx 610075.

DD0649 European Committee of National Federations of the Leather, Travel Goods and Allied Industries SG: Hans-Karl Tronnier, CENELEC, rue Brederode 2, Bte 5, B-1000 Bruxelles, Belgium. T. (32 2) 519 68 11. Tx 26257 Centec b. FAX (32 2) 519 68 19.

DD0650 European Committee of National Organizations of Importers and Distributors of Construction and Handling Equipment Sec Admin: Fabienne Bantigny, 6 rue Béranger, F-75139 Paris CEDEX 3, France. T. (33 1) 42 72 10 05 • (33 1) 42 72 94 71. Tx 216483F.

DD0660 International Committee for Recording the Productivity of Milk Animals (ICRPMA) Address not obtained.

DD0675 European Community of Advertising Organizations SG Treas- Prof Dr J Boyazoglu, Corso Trieste 67, 1-00198 Roma, Italy. T. (39 6) 860 785. C. FEDERZO-Roma.

DD0751 European Federation of Building Societies (EFBS)

DD0778 European Group of Food and Provision Chain Stores Last known address: Paris, France.

DD0782 Association for Nordic Transplant and Dialysis Personnel Head Office- Adelaide House, Adelaide Road 19/20, Dublin 2, Ireland.

DD0795 European League Against Rheumatism (EULAR) Secretaraf GEMAS, Avenue E Lacomble 17, B-1040 Bruxelles, Belgium. T. (32 2) 756 03 48 - (32 2) 736 04 04 -- (32 2) 736 05 42.

DD0799 Inter-American Association for Training in Tourism and Hotel Management Contact: Gunilla Gustavsson Hemdialysektionen, Regionssjukhuset, S-58185 Linköping, Sweden. T. (013) 19 18 14.

DD0813 European Motel Federation (EMF) Secretariat: G Hillbert, Rontgenstrasse 22, CH-8005 Zurich, Switzerland.

DD0822 European Organization for Research and Treatment of Cancer (EORTC) Exec Dir: Ramon Alatorre, Paseo de la Reforma N 90-5 Piso, Mexico DF, Mexico.

DD0823 European Organisation for the Safety of Air Navigation (EUROCONTROL) Registered Office: Juffaseweg 206, PO Box 4043. 3502 HA Utrecht, Netherlands. T. (030) 89 22 82. Tx 47&U9.

DD0831 European Passenger Train Timetable Conference Dir EORTC Data Center: Dr M Staguet, Bd de Waterloo 125 B-1000 Bruxelles, Belgium. T. (32 2) 539 28 05. Tx 22773.

DD0858 European Society of Toxicology (EST) Dir Gen: H Flentje, Rue de la Loi 72. B-1040 Bruxelles, Belgium. T. 233 02 11. Tx 21173 EUROCC B.

DD0864 European Society of Pathology (ESP) Pres: M Crippa Swiss Federal Railways, Hochschulstrasse 6, CH-3030 Berne Switzerland. T. (031) 60 11 11. C Fervojo Bern. Tx 99 1121.

Sec: Dr R A Ettlin, 73/103, F Hoffmann-La Roche Co, CH-4002 Basle, Switzerland. T. (061) 27 51 04. Tx 62292 roch ch.

SG: Prof Dr Sture Falkmer, Karolinska Institute, Dept of Pathology, Karolinska Hospital, S-104 01 Malmo, Sweden.

DD0878 International Translations Centre (ITC)
Dir: M Risseeuw, 101 Doelenstraat, 2611 NS Delft,
Netherlands. T. (31 15) 14 22 42 - (31 15) 14 22 43 Tx
38104.
SG: Mme Gehring, av Livingstone 26, B-1040 Bruxelles,
Belgium. T. (322) 230 44 48.

DD0882 European Union for Trade in Milk and Derived
Products
SG: Kris Bostoen Maison de l'Automobile, Bd de la Woluwe
46, Bte 14, B-1200 Bruxelles, Belgium. T. (32 2) 771 17 42.

DD0888 European Union of Coachbuilders
SG: Kris Bostoen Maison de l'Automobile, Bd de la Woluwe
46, Bte 14, B-1200 Bruxelles, Belgium. T. (32 2) 771 17 42.

DD097 European Union of Veterinary Practitioners
Contact: R Green, Heath Veterinary Hospital, 7 Queen Rod
Haywards Heath RH16 1EH, UK.

DD0929 Federation of Associations of Technicians in the
Paint, Varnishes, Enamels, and Printing-Ink
Industries of Continental Europe
SG: Christian C Bourgerly, Maison de la Chimie, 28 rue
St-Dominique, F-75007 Paris, France. T. (33 1) 47 05 10 73.

DD0952 Federation of Nordic Commercial Agents
SG: Herbert Soderlund, Box 7069, S-103 86 Stockholm Sweden
T. (08) 23 10 60.

DD0954 Federation of Nordic Travel Agents' Associations
Secretariat: c/o Asn of Swedish Travel Agents,
Engelbrektsplan 2, S-114 34 Stockholm, Sweden.

DD0955 Federation of Scandinavian Paint and Varnish
Technologists
Pres: Arja Saloranta, Tikkurila oy, PO Box 53, SF-01300
Vantaa, Finland. T. (90) 873 4611. Tx 121335.

DD1018 Ibero-Latin American College of Dermatology
SG: Prof Raúl A Vignale, Callao, 1323 PB, 1023 Buenos Aires
Argentina.

DD1041 Inter-Allied Confederation of Medical Reserve
Officers
SG: Dr Marcel de Haan 61 Provincialeweg, 5503 hb Veldhoven
Netherlands. T. (31 40) 33 56 00 - (31 40) 53 38 06.

DD1051 Inter-American Bibliographical and Library
Association (IABLA)
Last known address: North Miami Beach FL, USA.

DD1100 Inter-American Society of Cardiology CISC)
Sec-Treas: Or Eduardo Salazar, Juan Badiano No 1, Mexico
14080 DF, Mexico. T. (52 5) 573 29 11 Ext 905 (LADA).

DD1195 Scandinavian Coal Importers Federation
Last known address: Helsinki, Finland.

DD1281 Committee of Youth Hostel Organizations in the
Contact: Kalevi Kaara, Finnish Youth Hostel Asn, Yrjonkatet
38 B, 15, SFG-00100 Helsinki, Finland. T. (358) 6940377 Tx
121254 Ihard.

DD1448 International Castles Institute
Treas: Charles H Cooper, Cooper Financial Planning Group
1975 Linden Boulevard, Elmont NY 11003, USA.

DD1502 Nordic Society for Rehabilitation
Head Office: Chateau de Rosendaal, 6691 DA Rozendaal,
Netherlands.

DD1508 International Cocoa Trades Federation (ICTF)
Pres: Stig Engstrom, c/o SVCR, Box 303, S-161 26 Bromma,
Sweden. T. (46 8) 87 91 40.

DD1514 International Colloquium about Gas Marketing
Sec: H R Dauncey, Cereal House, 58 Mark Lane, London EC3R
7NE, UK. T. 481 0404. Tx 884370.

DD1555 International Bandy Federation (IBF)
Sec: Francois Taburet, 23 rue Philibert Delorme, F-75840
Paris CEDEX 17, France. T. (33 1) 47 63 09 88. Tx 648154.
FAX (33 1) 43 80 95 97.

DD1557 Union of European and International Public Services
Unions
SG: Staffan Soderlund, Kophangatan 25, S-95135 Lulea,
Sweden. T. (0920) 15077.

DD1562 European Association of Flexible Foam Block
Manufacturers
Pres: Pierre Blanchard, USSPEI, Ave des Gaulois 36, B-1040
Bruxelles, Belgium.

DD1564 International Rubber Association (IRA)
Sec: Eddy Dano, c/o Fed des Ind Chimiques, Square-Marie
Louise 49, B-1040 Bruxelles, Belgium. T. (32 2) 230 40 90.
Tx B 23167. FAX (32 2) 231 13 01.

DD1586 International Federation of Adapted Physical
Activity (IFAPA)
Secretariat: c/o MRELB - 3 and 4 Floors, Wisma Getah Asli
II, 148 Jalan Ampang, PO Box 10531, 50718 Kuala Lumpur,
Malaysia. T. 2615566. C. PASGETAH, KUALA LUMPUR. Tx MA
30220.

DD1638 Inter-American Scout Committee CISC)
Dir: Dr Gudrun M Doll-Tepper, Freie Universitat, Berlin,
Germany FR.

DD1643 Nordic Association for Pedicure
Exec Sec: Dr A Aristeguieta Gramcko, PO Box 10297 San José
1000, Costa Rica. T. 53 18 64. C. WORLDSCOUT. Tx 2121
GONGACO CRL.

DD1661 International Confederation of Catholic Rural
People's Schools
Last known address: Helsinki 35, Finland.

DD1663 International Confederation of European Beet Growers
Last known address: Stockholm, Sweden.

DD1668 International Confederation of Manufacturers of
Carpets and Furnishing Fabrics
Last known address: Bonn, Germany FR.

DD1689 Nordic Blue Ribbon and Blue Cross Council
SG: Hubert Chavanes, 29 rue du Général Foy, F-75008 Paris,
France. T. (33 1) 42 94 41 00. Tx. 640241.

DD1736 Nordic Weightlifting association
SG: Hans Meller, Hans-Bockler Str 205, D-5600 Wuppertal 1,
Germany FR. T. (0202) 75 00 35 - (0202) 75 00 36 - (0202) 75
00 37. Tx 08 591 789.

Contact: Bitten Kristiansen, Maglegardsallé 137, DK-2860
Soborg, Denmark.

Contact: c/o Benny Johansson Virkesvagen 1, S-352 51 Vaxjo,
Sweden.

DD1742 Nordic Master Painters' Organization (NMO)
 DD1762 Latin American and Caribbean Association for Women's studies
 DD1766 Nordic Boxing Union
 DD1769 Joint Nordic Organization for Cultural Youth Work in Agriculture
 DD1799 International Society for Developmental Neuroscience (ISDN)
 DD1806 International Franchise Association (IFA)
 DD1821 Nordic Demographic Society
 DD1839 Nordic Pharmaceutical Laboratories Committee
 DD1852 Nordic Union for Forest Drainage
 DD1864 International Federation of Automobile Experts
 DD1886 International Federation for the Graphical Industries (IFGI)
 DD1924 Nordic Association of Singers
 DD1926 Singers' and Musicians' Association for Nordic Workers
 DD1928 Nordic Association of Non-Commercial Phonogram Producers
 DD1935 Federation of Nordic Anglers' Associations
 DD1952 International Federation of Master-Craftsmen (IFC)
 DD1981 International Federation of Popular Travel Organizations (IFPTO)
 DD1985 Nordic Academic Council

Contact: Raimo Kronstrom, Suomen Maalarimestarilitto Maalarilehti, Unioninkatu 14, SF-00130 Helsinki Finland T. (90) 65 82 11. Tx 125321 srlf sf.
 Contact: Carmen Naranjo, Apartado 1782, 1000 San José Costa Rica. T. 24 26 53. Tx COSUCA 3011.
 Last known address: Stockholm, Sweden.
 Sec: Klaus Erichsen, Landskontoret for Ungdomsarbejde Kongsgaardsvej 28, DK-8260 Viby J, Denmark.
 Sec: Dr Esmail Meisami, Dept of Physiology, University of Illinois, Urbana IL 61801, USA.
 Pres: William B Cherkasky, 1350 New York Ave NW Suite 900 Washington DC 20005-4709, USA. T. (202) 628 8000. Tx 323175.
 Contact: c/o Socio-Demographic Res Unit, Central Bur of Statistics of Norway, PO Box 8131 DEP, Oslo 1, Norway.
 Address not obtained.
 Contact: Finn K Braekke, NLSK, Postboks 8154 DEP 0033 Oslo 1, Norway. T. (02) 64 72 70.
 Head Office: 48 rue Raymond Losserand F-75014 Paris France. T. (33 1) 43 20 86 50.
 Sec: P A M van Buul, Postbus 9354, 1006 AJ, Amsterdam Netherlands. T. <31 20> 143105. Tx 12623 DRUPA.
 Last known address: Helsinki 26, Finland.
 Contact: Jonas Sjostrom, Box 521, S-185 00 Vaxholm, Sweden. T. (0764) 333 03.
 Secretariat: Worsåesgade 1, DK-7100 Vejle, Denmark. T. (05) 82 06 99.
 SG: Dr Hans Leitner, Bundeskammer der gewerblichen Wirtschaft, Sektion Gewerbe, Wiedner Hauptstr 63, Postfach 350, A-1045 Wien, Austria. T. (0222) 65050.
 SG: Florence Fouquier, Tour Haine Montparnasse, 33 avenue du maine, F-75755 Paris CEDEX 15, France. T. (33 1) 45 38 28 28. Tx 260 938.
 SG: Mona Hemmer, Jarnvagsmannagatan 6, SF-00520 Helsinki, Finland. T. (90) 14 18 22. FAX 146 855.
 Contact: c/o Barnaverndarrad Islands, lavgarvegur 36, 101 Reykjavik, Iceland. T. (354 1) 11795.
 SG: Louis Weber, (F1PESO), 7 rue de Villersexel, F-75007 Paris, France.
 Last known address: Stockholm, Sweden.
 Prés: Dr Boris Tabakoff, NL Inst on Alcohol Abuse and Alcoholism, NIH Clinical Center - 10/3C103, Bethesda MD 20892, USA.
 Gen Del and Secretariat: Jacqueline Sonolet, Fond Marcel Mérieux 5 blvd du Montparnasse, F-75006 Paris, France. T. (33 1) 47 34 52 94. Tx 201 655 APMP.
 Sec: Jean Paul Plantin, 14 rue Lucien Dupas, F-59265 Aubigny-au-Bac, France.
 Contact: c/o Journalisthogsolan, i Goteborg, Box 311 47, S-400 32 Goteborg, Sweden. T. (031) 42 03 30,
 SG: Sven-Gunnar Tillius, c/o Royal Swedish Opera Box 16094, S-103 22 Stockholm, Sweden. T. (46 8) 22 17 40. Tx 8105103 SWEDOP.
 Exec Sec and Head Office: Dr John H Ness, PO Box 460, Mont Aito PA 17237, USA.
 Last known address: Paris, France.
 Head Office: Via Siracusa 21, I-00161 Roma, Italy. T. (39) 6) 85 85 00.
 Last known address: Panama, Panama.
 Last known address: Essen, Germany FR.
 Contact: L Carey, Dept of Surgery, N747 Doam Hall, 417 West 10th Avenue, Columbus OH 43210, USA,
 Contact: John Hadden, Univ S Florida Med Col, 129 N 30th Street, Box 19, Tampa FL 33612, USA. T. (813) 974 3418.
 Chairman of US Branch: Leroy S Merrifield, George Washington Univ-NL Law Center, 2000 H St NW, Washington DC 20052, USA. T. (202) 676 6745.

DD2500 International Association for Radiation Research (IAKR)	Sec-Treas: Drs J J Broerse, IARR, Radiobiological Inst TNO 151 Lange Kleiweg, PO Box 5815, 2238 HV Rijswijk Netherlands, T. (01 15) 136940. Tx 38191 repgo n. FAX 015 136940 Ext 304.
DD2515 International Association for Commodity Science and Technology	Pres: Prof Dr C Calzolari, 1st Merceologia, Univ degli Studi, Piazzale Europa 1, 1-34127 Trieste, Italy. T. (39 40) 54883.
DD2524 European Committee for Clinical Laboratory Standards (ECCLS)	Exec Dir: Dr John G Lines, c/o Wellcome Research Laboratories, Langley Court, Beckenham BR3 3BS, UK. T. 65B 2211 Ext 6480. Tx WELLAB G 23937.
DD2532 International Union of Property Ownership	Gen Secretariat: Bd Saint Germain 274, F-75 Paris, France.
DD2573 Permanent Congress of Trade Union Unity of Latin American Workers	Secretariat: Paseo de la Reforma 12, Despacho 707, 06600 Mexico 1 DF, Mexico. Exec Sec: Ellen Svoboda, Minister House, 274 Vauxhall Bridge Road, London SW1V 1BB, UK. T. (44 1) 828 1652 • (44 1) 828
DD2610 International Supreme Council of World Masons (ISC)	Last known address: Detroit MI, USA.
DD2621 International Society for Respiratory Protection (ISRP)	Last known address: St Paul MN, USA.
DD2622 International Study Group for Research in Cardiac Metabolism (ISGRCM)	SG: Prof N S Dhalla, Dept of Physiology, Fac of Medicine University of Manitoba, Winnipeg R3E 0W3, Canada.
DD2624 International Martial Arts Federation (IMAF)	Exec Officer: Kevin J Murphy Kyoshi, 6th Dan, 28 Chantry Drive, East Ayton, Scarborough Y013 9EY, UK. T. (44 723) 863701.
DD2655 Islamic Shipowners Association	SG: Mr Ghazi O Nazer, PO Box 11, Jeddah, Saudi Arabia.
DD2667 European Committee of Chemical Plant Manufacturers (EUCHEMAP)	Last known address: Paris, France.
DD26S5 Permanent South Pacific Commission	SG: Calle 76 No 9-88, Apdo Postal 92292, Bogota DE Colombia. C. PACIFICOSUR.
DD2700 International Union of Building Centres	SG: Douglas Clayton, The Building Centre, 26 Store Street London WC1E 7BT, UK. T. 637 1022. Tx 261507 Ref no 3324.
DD2707 Phytochemical Society of Europe (PSE)	Swansea, Singleton park, Swansea SA2 8Pp, UK.
DD2715 European Swimming Federation	Contact: N W Sarsfield, 53 Outwoods Road, Loughborough LE11 3LX, UK. T. (44 509) 21 54 08. C. LENSWM.
DD2716 Federation of European Credit Reporting Organizations (FECRO)	Secretariat: c/o Verband der Vereine Creditreform, Hellersbergstr 12, D-4040 Neuss, Germany FR. T. (49) 109 0. Tx 8517513, Fax 109-140.
DD2718 European Coil Coating Association (ECCA)	Pres: Victor Moreau, Rue Montoyer 47, B-1040 Bruxelles, Belgium. T. (32 2) 513 60 52. Tx 20689.
DD2744 International Union of Oenologists	Contact: Maria I Mijares Garcia-Pelayo, 3 Place des Vosges, F-75007 Paris, France.
DD2745 Parliamentary Association for Euro-Arab Cooperation (PAEAC)	SG: Robert Swann, 20 rue de Tournon, F-75006 Paris, France. T. (33 1) 43 26 44 20.
DD2752 Asian Association of Convention and Visitor Bureaus (AACVB)	SG: Jennie Chua, Asian Inst of Tourism, Univ of the 3060, Manila, Philippines. T. 96 90 71 - 99 55 42. C. AACVB PM. fx 42835.
DD2756 World Rehabilitation Association for the Psycho-Socially Disabled (WRAPSD)	Head Office: PO Box 898, Ansonia Station, New York NY 10023, USA.
DD2783 International Union of Tenants (IUT)	SG: Nic Nilsson, Box 7514, S-103 92 Stockholm, Sweden. T. (46 8) 24 63 50.
DD2786 International Research Council on the Biokinetics of Impacts (IRCOB1)	Secretariat: 109 Ave Salvador-Allende, F-69500 Bron, France. T. (33) 78 26 14 18. Tx 900997.
DD2301 International Veterinary Association for Animal Production (IVAAP)	Pres: Prof Dr A De Vuyst, Ave de Broqueville 198, B-1200 Bruxelles, Belgium. T. (32 2) 770 19 46.
DD2814 Pan American League Against Rheumatism (PANLAR)	SG: Gregorio Mintz, PANLAR Fuente de Quijote 42, Mexico 10 DF, Mexico.
DD2323 International Wrought Copper Council (IWCC)	SG: S N Payton, 6 Bathurst Street, London W2 2SD, UK. T. 723 7465. Tx 23 556 INSECT G. FAX (01) 724 0308.
DD2831 Inter-Parliamentary Consultative Council of Benelux	Contact: E Bourgeois, Palais de la Nation, 1 rue de la Loi, B-1000 Bruxelles, Belgium. T. 519 83 45.
DD2847 Joint Committee of the Nordic Natural Science Research Councils	Sec: Anja Borg, NOS-N, Naturvetens Forskningsradet, Box 6711, S-113 89 Stockholm, Sweden. T. (08) 15 15 80. Tx 13599 Rescouen S.
DD2864 Latin American Banking Association	SG: Sra Maricelo Glen de Tobon, FELABAN, Apartado Aéreo 091959-14, Bogota 8, Colombia, f. 360949. Tx 45548.
DD2923 Liaison Committee of Coachwork and Trailer Builders	Sec: Dr K Schmidt, CLCCR, Westendstrasse 61, D-6000 Frankfurt-Main 17, Germany FR. T. (49 69) 7570234. Tx 0411283.

58 ASSOCIATIONS TRANSNATIONALES, 1/1987

DD2949 Mediterranean Association of Psychiatry
 DD2953 Association of European Dry Battery Manufacturers
 DD2964 International Society for Oriental Research
 DD2989 Nordic Geodetic Commission
 DD2994 Nordic Postal Union (NPU)
 DD3001 Nordic Council for Physical Oceanography
 DD3009 Northern Federation of Advertisers' Associations
 DD3082 Pan-Pacific Surgical Association (PPSA)
 DD3113 European Conference of Associations of Telecommunications Industries (EUCATEL)
 DD3136 Regional Islamic Da'wah Council of Southeast Asia and the Pacific (RISEAP)
 DD3155 Economic Cooperation Organization (ECO)
 DD3188 Nordic Council of the International Good Templar Youth Federation
 DD3190 European Society of Associations Executives (ESAE)
 DD3335 East Asian Catholic Press Association (EACPA)
 DD3336 Union for the Coordination of the Production and Transport of Electric Power
 DD3341 European Union of the Fruit and Vegetable Wholesale Import and Export Trade (EUCOTEL)
 DD3342 Association of Arab Universities (AARU)
 DD3358 Association of the European National Olympic Committees (AENOC)
 DD3488 Association of European Accumulator Manufacturers (EUROBAT)
 DD3531 Cotton Council International (CCI)
 DD3556 International Magnesium Association (IMA)
 DD3651 International Association of Lyceum Clubs
 DD3687 European Community Cocoa Trade Organisation (ECCTO)
 DD3705 European Group of Television Advertising (EGTA)
 DD3815 International Wine and Food Society (IW and FS)
 DD3876 Asian Basketball Confederation (ABC)
 DD3881 Democratic Youth Community of Europe (DEHYC)
 DD3884 European Association of Information Services (EUSIDIC)

SG: Dr Monique Pin, Serv du Pr Scotto Hôpital Sainte-Marguerite - AMP, La Timone, F-13005 Marseille, France.
 Sec: Hans-Georg Herzberg, Waisenhausplatz 25, PO Box 2613 CH-3001 Berne, Switzerland. T. (41 31) 22 87 81 Tx 911 407 atag ch.
 Pres: Prof R Sellheim, Orientalisches Seminar J W Goethe-Universität, D-6000 Frankfurt-Main, Germany FR.
 Chairman of Steering Committee: Elvin Kejso Danish Geodetic Institute, Gamlehavc Allé 22 DK-2920 Charlottenlund, Denmark.
 Secretariat 1986-87: Bjorn Flage Pettersen, UPPN, General Directorate of Posts and Telecommunications Oslo Norway T. 40 90 50. Tx 19307 POGEN N. Fax 47 2 40 81 39.
 Chairman: Dr Johan Rodhe, Oceanografiska Inst Goteborgs Univ PO Box 4038, S-400 40 Goteborg, Sweden. T. (46 31) 14 92 76.
 Contact: Svante Skoldberg, Hollandargatan 20, Box 1530 S-111 85 Stockholm, Sweden. T. (46 8) 14 39 70.
 Chairman: William J Yarbrough, 733 Bishop St Ste 1910 Honolulu HI 96813, USA. T. (508) 523 8978.
 Assistant SG: C L Metcalfe, c/o TEMA Leicester House 8 Leicester Street, London WC2H 7BN, UK. T. (44 1) 437 6678. T 263536. Fax 01 437 6047 (Gno3).
 SG: Dato Hj Ahmad Nordin bin Jh Mohd Zain, 5th Floor-Perkim Building, Jalan Ipoh, 51200 Kuala Lumpur, Malaysia. T. (03) 2988166 - (03) 2922417. Tx MA 28104.
 SG: Behcet Turemen, 5 Hejab Ave, PO Box 14155-6176, Teheran Iran Islamic Rep. T. 658614, 656152, 658045. Tx 213774 ECO IR.
 Last known address: Johanneshov, Sweden.
 SG: Alain Golay, Einsteinstrasse 1, CH-8093 Zurich, Switzerland. T. (41 1) 57 56 69. Tx 822 186 IABS CH.
 Pres: Rev Louis Ha, 11/F - Catholic Diocese Cnt, Po, 16 Caine Road, Hong Kong, Hong Kong. T. 5 223677.
 Secretariat: c/o Deutsche Verlagsgesellschaft, Ziegelhauser Landstrasse 5, 0-6900 Heidelberg 1, Germany FR. T. (06221) 40 37 80. Tx 461849.
 SG: Ms H Mill, Ave de la Brabançonne 18, 8te 8, B-1040 Bruxelles, Belgium. T. (32 2) 736 15 84 - (32 2) 736 16 54. Tx 24 395.
 Contact: Dr Muhammad Faraj Doghaim, PO Box 401, Jubeyha, Amman Jordan. T. 845131. C, Ittihad Jamiaat. Tx 23855 AARU JO.
 SG: Adrien Vanden Eede, Ave de Bouchout 9, B-1020 Bruxelles, Belgium. T. (32 2) 479 19 40. Tx (46) 63760 OLYBEL B.
 Exec sec: Hans Georg Herzberg, Waisenhausplatz 25 PO Box 2613, CH-3001 Berne. Switzerland. T. (41 31) 22 87 81. Tx 911 407 atag ch.
 Exec Dir: K Adrian Hunnings, 1030 15th St NW (No 700) Washington DC 20005, USA. T. (202) 833 2943. Tx 6502529879 MCI.
 Exec Dir: Byron B Clow, 7927 Jones Branch Drive Suite 400, Mc Lean VA 22102, USA. T. (703) 442 8888. Tx 710-833-0313 - 703-893-9340.
 Sec: M Landtman, Nylandsgatan 15, SF-00100 Helsinki 10, Finland. T. (358 0) 604530.
 Sec: H R Dauncey Cereal House, Mark Lane 58, London EC3R 7NE, UK. T. (44 1) 481 2080. Tx 884370.
 Correspondence: Angela C Hills, European Executive ITCA, Knighton House 56 Mortimer Street, London W1N 8AN, UK. T. 636 6866. C. Itcatel London W1. Tx 262988.
 Dir: Hugo Meynell, 108 Old Brompton Road, London SW7 3RA, UK. T. (44 1) 370 0909.
 SG: Um Mun Chak, c/o Maba Bldg, Jalan Hang Jebat PO Box 10842 Kuala Lumpur, Malaysia. T. 230 80 54. C. BASKETBALL KUALA LUMPUR. Tx BASKET MA 30262.
 Exec Sec: Alexis Wintoniak, Jasmingasse 20, A-3400 Weidling, Austria.
 Sec: Helen Henderson, EUSIDIC, PO Box 429, London W4 1UJ, UK. T. (01) 253 1177. Tx 265871 MONREF G (quote 81: IMAOOI).

DD3892 European Taxpayers Association (ETA)
DD3921 International Association of Waterworks in the Rhine
Basin Area
(PAFIE)
DD3935 International Society of Friendship and Good Will
(ISFGW)
DD3943 European Coordination Bureau of International Youth
Organizations (ECB)
DD3949 Federation of Junior Economic Chambers in
Francophone Countries
DD3973 Pan American Association of Veterinary Sciences
DD3977 South-East Asia Iron and Steel Institute (SEAIISI)
DD3999 Ibero-American Television Organization
DD4006 European Union of National Music Competitions for
the Young
DD4031 International Association for the Advancement of
Teaching and Research in Intellectual Property
(ATRIP)
DD4033 Central American Interparliamentary Commission
DD4112 Save the Children Alliance
DD4120 Federation of Allied Combatants in Europe
DD4128 Men's International Professional Tennis Council
DD4149 Union of Middle Eastern and Mediterranean Paediatric
Societies (UMEMPS)
DD4156 Latin American Council for Adult Education
DD4163 Arab League Educational, Cultural and Scientific
Organization (ALECSO)
DD4249 International Association for the History of
South-East Europe
DD4250 Latin American Social Sciences Council
DD4291 Asian Environmental Society (AES)
DD4352 Nordic Wood Preservation Council (NWPC)
DD4357 International Association for the Study of Insurance
Economics (Geneva Association)
DD4364 International Pepper Community (IPC)
DD4393 Association of European Open Air Museums (AEOM)
DD4412 International Power-lifting Federation (IPF)
DD4428 Protestant Association for Adult Education in Europe
DD4488 Nordic Forestry Federation
DD4506 Executive Secretariat of the Andrés Bello Convention

Pres: Baron Rolf von Hohenhausen, Alfonsstrasse 1, D-8000
München 19, Germany F.R. T. (49 89) 126 00 80.

Pres: Prof Dr G Naber, IAWR, Postbus 8169, 1005 AD
Amsterdam, Netherlands. T. (020) 58 02 555. Tx 16644 (WRK
NL)

Pres: Dr Krish Pennathur, 19-4 India House, Kemp's Corner,
Bombay 400 026, India. T. 357366. Tx 11 3555 HTA IN.

SG: Conrad Fisher, 1100 W Main Street, PO Box 756, Shelby NC
28151-0756, USA. T. (704) 487 5873.

SG: M de Wolf, Square Marguerite 35, Bte 22, B-1040
Bruxelles, Belgium. T. (32 2) 736 89 70. C. BECOIJ.

Last known address: Bordeaux, France.

Secretariat: Pedro Iriqoven, Peruvian Veterinary Asn Diez
Cansco 208, Ub Santa Rita, Surco, Lima, Peru.

SG: Masashi Kamakura, Rm 507 - 5th FL-Ortigas Bldg, Ortigas
Avenue- Metro, Manila, Philippines. T. 6731456 - 6731457 *
6732069. C. SEAIISI. Tx 29084 SEAIISI PH - 66396 SEAIISI PN.

SG: Amaury Daumas, Varsovia 44 4 piso, Mexico 6 DF, Mexico.
T. (52 5) 533 1286 - (52 5) 528 6469. C. Otimex. Tx 01771140
- 1777526.

Contact: M Swinnen Bd Pacheco 44 B-1000 Bruxelles
Belgium.

Sec: Prof Jeremy Phillips, Ct for Commercial Law Studies,
Queen Mary College, 339 Mile End Road, London E1 4NS UK T
(44 1) 980 4811. Tx 893750.

Contact: Congreso Nac de la Rep de Guatemala, Novena Avenida
9 y 10 Calle, Zona 1, Guatemala, Guatemala.

Sec: Ms Ellis Wagner Johansen, 4 Brogaardsvaenget, DK-2820
Gentofte Denmark. T. (45 01) 68 05 45. C.
SCALLIANCE-COPENHAGEN. Tx 16088 ALIANS DK.

Pres: Dr Roger van Rossum, Bd du Jubilé 53, B-1020
Bruxelles, Belgium. T. (32 2) 425 38 03.

Admin: Marshall Happer, 437 Madison Ave, New York NY 10022,
USA. T. (212) 838 8450. Tx 968145.

SG: Dr Hasan H Pharaon, PO Box 9215, Amman, Jordan. T.
641874 * 665588.

SG: Dr Francisco Viogrossi, CEAAL, Diagonal Oriente 1604,

Casilla 6257, Correo 22, Santiago, Chile.

Dir: Hussain Y Al Abdull Mohsen, PO Box 24017 (Safat),
Kuwait, Kuwait. T. 44 81 30 - 44 81 31. Tx MEDIA 3234 KT.
Secretariat: 47 chaussée Kiseleff, 71268 Bucarest, Romania.

Exec Sec: Fernando Calderon, CLACSO, Callao 875, 3 piso E,
1023 Buenos Aires, Argentina. T. 44 8459 - 41 6588. C.
CLACSO. Tx 18937 FLACS AR.

Exec Dir: Prof Cristina Neira, Carrera 6a No 49-85 P3, PO
Box 56208, Bogota, Colombia. T. 288 0002 - 288 0105.

Contact: Mr Jun Uii, 2-20-21 Umeagaoka, Setagaya-ku, Tokyo,
Japan. T. 815 1648.

Sec: Erik Borsholt, NWPC, PO Box 141, DK-2630 Taasrup,
Denmark.

SG: Prof Orio Giarini, 18 chemin Rieu, CH-1208 Genève,
Switzerland. T. (022) 47 09 38. C. ECOSUR. Genève. Tx 42 33
56.

Exec Dir: A G Nasution 3rd Fl - Uisma Bakrie, Jl H R Rasuna
Said Kav B1, Kuningan - Selatan, Jakarta, Indonesia. T.
510192 - 510212 Ext 439. C. PEPPERCOM Jakarta. Tx 622218
BAKROS IA.

Contact: Prof Dr Claus Ahrens, Brammerkuhle 7, D-2107
Rosengarten 3, Germany FR. T. (04108) 400.

Contact: Arnold Bostrom, Box 6007, S-126 06 Hagersten,
Sweden. T. (46 8) 973385. Tx 10804 (Ridgid S).

Pres: Rev David Ratcliff, 1 Lady Wootton's Green, Canterbury
CT1 1TL, UK. T (44 227) 459401.

SG: Henning Hamilton, c/o Sveriges Skogsvardsforbund, PO Box
273, S-182 52 Djursholm, Sweden. T. (46 8) 753 03 90.

Exec Sec: Dr Hernando Ochoa Muñoz, SECA8, Cra 19 - No 80-64,
Apart Aéreo No 5 3465, Bogota, Colombia. T. 256 02 21. C.
'SECAB' Bogota - Colombia.

DD4509 Association of Schools of Public Health in the European Region (ASPHER)	SG: Dr Alexander W Macara, Dept of Community Health University of Bristol, Canynge Hall, Whiteladies Road Bristol BS8 2PR, UK. T. (44 272) 303030 Ext K238.
DD4519 European Federation of Young Choirs (EFCY)	Wolfenbuttel, Germany FR. T. (49 05331) 4 65 66.
DD4622 Scandinavian Institute of African Studies (SIAS)	Secretariat: Hanover House, 73/74 High Holborn London WC1V 6LE, U.K. T. (44 1) 405 2171 - (44 1) 405 3161. Tx 263224 COMPSA-G.
DD4623 Scandinavian Federation for Laboratory Animal Science (Scand-EAS)	Dir: Anders Hjort Dragarbrunnsgatan 24 Box 1703 S-751 47 Uppsala, Sweden. T. (018) 15 84 80. C. Africa, Uppsala.
DD4627 International Committee for the Indians of the Americas (Incomindios)	Contact: B Salomonsson, Scand-LAS, c/o National Board, Swedish Univ and Colleges, Box 45501, S-104 30 Stockholm, Sweden. T. (46 8) 7283682.
DD4633 Pacific Basin Economic Council (PBEC)	Contact: Incomindios Schweiz, Liebruetstrasse 30 CH-4303 Kaiseraugst, Switzerland.
DD4635 Asian Vegetable Research and Development Center	Dir Gen: M J Overland, Cnfd of Australian Industry Industry House, GPO Box E14, Queen Victoria Terrace Barton ACT 2800, Australia.
DD4637 Latin American Association of National Academies of Medicine	Dir Gen: G A Marlowe, AVRDC, PO Box 42, Shanhua Tainan 741 Taiwan. T. (06) 553 7801. C. ASVEG SHANHUA. Tx 73560 AVRDC.
DD4664 Commonwealth Association of Scientific Agricultural Societies (CASAS)	Permanent Sec: Dr Alberto Cardenas-Escovar, Calle 60A - N 5-29, Bogota 7, Colombia. T. (2) 49 31 22.
DD4677 North Atlantic Seafood Association (NASA)	Kon Sec: W E Henderson, 24 Seymour Avenue Nepean ON K2E 6P2, Canada. T. (613) 225 2144.
DD4697 European Society of Cardio-Vascular Radiology and Interventional Radiology	Last known address: Cleveland OH, USA.
DD4737 Continental Tournaments Players Association (CTPA)	Last known address: Lyon, France.
DD4769 North African Port Management Association	Last known address: Paris, France.
DD4814 International Correspondence Society of Allergists (ICSA)	Head Office: 52 rue Ibn Charaf, Belvédère, Tunis, Tunisia.
DD4829 Federation of European Industrial Cooperative Research Organisations (FEICRO)	Dir: Dr Harold S Tuft MD, 51 W 84th Ave, Suite 240, Denver CO 80221, USA. T. (303) 428 6089.
DD4852 International Federation of Tour Operators (IFTO)	Westminster, London SW1A OPU, UK. T. (44 1) 219 6621.
DD4904 International Organization of Scenographers, Theatre Architects and Technicians	SG: Alan Flook, 66 High Street, Lewes (Sussex) BN7 1XG, UK. T. (0273) 47 53 32. Tx 877254.
DD4939 Nordic Federation of Trade and Technical Press	SG: Dr Eva Soukupova, Celetna 17, CS-110 01 Praha 1, Czechoslovakia. T. 231 13 95.
DD5001 Arab Union for Cement and Building Materials (AUCBM)	Last known address: Oslo, Norway.
DD5040 International Federation of Dental Anesthesiology Societies (IPDAS)	Contact: Eng Ahmad Al-Rousan, PO Box 9015, Damascus, Syrian AR. T. 665070. C. CEMRAB. Tx 412602.
DD5050 Central American Association of Families of Missing Detainees	SG: Dr Peter Sykes c/o SAAD 59 Summerlands Avenue, London W3 6EW, UK.
DD5058 International Permanent Bureau of Motor Cycle Manufacturers	Contact: Mayra Alarcon Alba, Apartado Postal 8188, 1000 San José, Costa Rica. T. 33 78 50.
DD5070 Society for Veterinary Ethology (SVE)	SG: E C Wilson, 4 Promenade du Barrage, F-94260 Fresnes, France. T. (33 1) 46 68 00 40. Tx 631 398.
DD5078 European Society for Mycobacteriology (ESM)	Hon Sec: Dr A B Lawrence, Edinburgh School of Agriculture, West Mains Road, Edinburgh EK9 3JG, UK.
DD5079 European Association for Earthquake Engineering (EAEE)	Sec: M D Yates, Public Health Lab, Dulwich Hospital, East Dulwich Grove, London SE22 8QF, UK. T. (44 1) 693 2830.
DD5090 Association for the Advancement of Policy, Research and Development in the Third World	Contact: Prof Drazen Anicic, inst of Civil Engineering PO Box 165, Zagreb, Yugoslavia. T. (38 41) 536 444. Tx 22275.
DD5110 International Foundation for Development Alternatives (IFDA)	Exec Dir: Dr Mekki Mteva, PO Box 70257, Washington DC 20024-1234, USA. T. (202) 723 7010. C. INTERSECT.
DD5150 Lead Development Association (LDA)	Exec Prés: Marc Nerfin, 4 place du Marché, CH-1260 Nyon Switzerland. T. (41 22) 61 82 81. C. FIPAD Geneva. Tx 419 953 ifda.ch.
DD5162 Permanent Nordic Committee on Food and Nutrition Policy (PNUN)	Chief Executive: F David Ward, 34 Berkeley Square, London W1X 6AJ, UK. T. (44 1) 499 8422. C. Leado London. Tx 261266.
DD5165 European Society of Membrane Science and Technology (ESMST)	Coordinating Sec: Sirkka Potila, Nordisk Minister-rod Store Strandstræde 18, DK-1255 Kobenhavn K, Denmark. T. (45 1) 11 47 11. Tx 155 44 nordmr.dk.
DD5199 European Council of International Schools (ECIS)	Pres: Prof Enrico Drioli, Istituto di Ing Chimica, Fac Ingegneria, Università di Napoli, Piazzale Tecchio, I-80125 Napoli Italy. T. (39 81) 7652271 - (39 81) 661800. Tx 722392 INGENA I.
	Exec Sec: Walter Gray Mattern, 21B Lavant Street, Petersfield GU32 3ELW, UK. T. (44 730) 68 244. Tx 858893 FLETEL G Ref ECIS.

DD5237 Nordic Surgical Society
 SG: Dr Sten Lennquist, Dept of Surgery, University HOSPITAL,
 S-58 185 Linköping, Sweden. T. (46 13) 12 19 93.

DD5252 European Aikido Federation
 SG: Antoine Vermeulen, Collegestraat 18, B-9470 Dendericeux
 Belgium.

DD5260 International Association of Orientalist Librarians
 (IAOL)
 Pres: W M Tsuneishi, Library of Congress, Research Services,
 Washington DC 20540, USA. T. (202) 287 5543.

DD5264 International Society of Dermatologic Surgery (ISDS)
 Contact: Michael Thompson, American Acad of Dermatology
 1567 Maple Ave, Evanston IL 60201, USA. T. (312) 869 3954.

DD5331 International Council of Shopping Centers (ICSC)
 Exec Vice-Pres: John T Riorlan, 665 Fifth Ave, New York NY
 10022, USA. T. (212) 421 8181.
 Last known address: Paris, France.

DD5338 International Federation of Allied Ex-Servicemen
 Last known address: Roma, Italy.

DD5343 Association of European Scientists 'Pro Vita'
 SG: Dr Heikki Helminen, POB 6, SF-70211 Kuopio, Finland.

DD5369 European Society of Osteoarthritis (ESOA)
 Admin Del: Raymond Gafner, c/o Château de Vidy, CH-1007
 Lausanne, Switzerland.

DD5375 International Olympic Association

DD5396 European Democratic Union (EDU)
 Exec Sec: Dr Andreas Khol, Tivoligasse 73, A-1120 Wien
 Austria. T. (43 222) 87 16 79 - (43 222) 87 16 84. Tx 135281
 edu a. FAX 43/222/85 87 53.

DD5421 European Photovoltaic Industries Association (EPIA)
 Head Office: Avenue Charles-Quint 124, B-1080 Bruxelles,
 Belgium.

DD5423 Council of Nordic Teachers' Associations
 SG: Kjeld Kierkegaard c/o Danmarks Laererforening
 Vankunsien 12, DK-1467 København K, Denmark. T. (45 1) 11 82

DD5428 La Leche League International (LLLJ)
 Exec Dir: Betty Wagner, PO Box 1209, 9616 Minneapolis Ave
 Franklin Park IL 60131-8208, USA. T. (312) 455 7730.

DD5430 Latin American Confederation of Tourism Press
 SG: H Lopez, CLAPTUR, Apto Aereo 3139, Consultative Status:
 alle 47 No 42-82, Medellin, Colombia. T. 39 70 56. Tx 66768.

DD5434 Association of Natural Rubber Producing Countries
 (ANRPC)
 SG: Ahmad Hassan Osman, 2nd Floor, Wisma Getah Asli I 148
 Jalan Ampang, 50450 Kuala Lumpur, Malaysia. T. 2488716 -
 2482512. C. SECGENRAP KUALALUMPUR. Tx MRRD8 MA 30953.

DD5453 International Organization for the Study of the
 Endurance of Wire Ropes
 Secretariat: Ing G Luboz, Via Festaz 55-1, 1-11100 Aosta,
 Italy.

Chairman: Dr Serafin N Oulason, Nat Library of Philippines,
 T M Kalaw St, Ermita, Manila, Philippines. T. 582511. Tx
 40726.

DD5484 European Forum of National Laity Committees
 Sec: U Russell, 20 Vivian Road, Harborne, Birmingham B17
 ODS, UK.

DD5557 Scandinavian Contact Agency for Agricultural
 Research
 Sec: Christer Hoel, Sveriges lantbruksuniversitet, Box 7070,
 S-75007 Uppsala, Sweden. T. (46 18) 171000. Tx 76062 ULTBIBL

DD5559 Nordic Committee on Road Safety Research
 Chairman: John A Jenssen, Samperdselsdepartementet, Postboks
 8010 Dep, N-Oslo 1, Norway.

DD5574 European Laundry and Dry Cleaning Machinery
 Manufacturers Organization (ELMO)
 SG: Dipl-Ing Reinhard Patz, c/o VDMA, Postfach 710864,
 D-6000 Frankfurt/Main 71 Germany FR. T. (49 69) 66 03 337.
 Tx 413152.

DD5620 Scandinavian Association of Oral and Maxillofacial
 Surgeons
 Secretariat: Univ of Goteborg, Faculty of Odontology, Box
 33070, S-400 33 Goteborg, Sweden.

DD5694 Pacific Area Newspaper Publishers Association
 (PANPA)
 Last known address: South Yarra VIC, Australia.

DD5700 European Psychiatry Society
 Last known address: Strasbourg, France.

DD5731 Latin American Federation of Textile Chemists
 Last known address: Rio de Janeiro, Brazil.

DD5737 Group of Latin American and Caribbean Sugar
 Exporting Countries
 Exec Sec: Eduardo La Torre, GEPLACEA, Av Ejército Nacional
 373, 1er piso, Mexico DF 11520, Mexico. T. (52 5) 250 7566 -
 (52 5) 250 7472 - (52 5) 250 7591. C. GEPLACEA. Tx 01771043
 GEPIME.

DD5740 Union of African Performing Artists (UAPA)
 Contact: Dr Hansel Ndumbe Eyoh, PO Box 8222, Yaounde,
 Cameroon. T. 22 12 03. Tx 8384 KN.

DD5754 European Maritime Pilots' Association (EMPA)
 SG: Capt Gaston de Blende, Wielewaalstraat 21, D-2610
 Wilrijk, Belgium. T. (32 3) 449 61 06.

DD5771 European Society of Medical Oncology (ESMO)
 Contact: Prof M Schneider, Centre Antoine Lacassagne, 36
 Voie Romaine, F-06054 Nice CEDEX, France.

DD5798 Nordic Forest Research Cooperation Committee
 Sec: Olav Gislrud, NLVF, Box 8154 Dep, N-0033 Oslo 1,
 Norway. T. (47 2) 64 72 70. C. Agresearch.

DD5086 Scandinavian Newspaper Technical Cooperation Council
 Sec: Erik G Jonsson, Box 22500, S-104 22 Stockholm, Sweden.

DD5811 Nordic Newspaper Publishers' Joint Board
 Head Office: c/o Sanomalehtien Litto, Kalevankatu 4,
 SF-00100 Helsinki, Finland. T. (90) 60 77 86. Tx
 123990-sani-sf.

DD5820 Federation of African Consultants (FEAC)
 Head Office: c/o BAD, BP V 260, Abidjan, Côte d'Ivoire. T.
 32 07 11 - 32 50 10. TX 23727, 23498 AFDEV, ABIDJAN.

**Les réunions internationales en 1985
tableaux comparatifs sur leur développement, répartition
géographique et saisonnière, nombre de participants***

**International meetings in 1985
comparative tables on their development, geographical and
seasonal distribution, number of participants***

INTRODUCTION

For the past 37 years, the Union of International Associations has undertaken, for the benefit of its members, statistical studies on the international meetings that took place worldwide in the preceding years.

collected by the UAI Congress Department and selected according to very strict criteria maintained for the last years, this enabling meaningful comparison.

Meetings taken into consideration include those organized and/or sponsored by the international organizations which appear in the «Yearbook of International Organizations» and in the «international Congress Calendar», i.e.: the sittings of

ventions, symposia, regional sessions grouping several countries, as well as some national meetings with international participation organized by national

Are excluded from the UAI figures : purely national meetings as well as those of an essential religious, didactic, political, commercial, sportive nature such as religious gatherings, courses, party conferences, fairs, sales meeting, contest etc...

in participation such as committees, group of experts etc... most of those held at an intergovernmental level and taking place mainly at the headquarters of the large IGO's in New York, Geneva, Rome, Brussels, Vienna...

This is a typical situation made following the researches compiled by the UAI Congress department and using the current available information from international or-

INTRODUCTION

Depuis 37 ans, l'UAI a établi à l'intention de ses membres, un relevé statistique des réunions internationales tenues dans l'année écoulée.

Les présentes statistiques reflètent la courbe ascendante du nombre total des réunions internationales et sont basées sur des données recueillies par le Département Congrès de l'UAI et retenues selon

Sont prises en considération, les réunions organisées et/ou patronnées par les associations internationales reprises dans l'«Annuaire des Organisations Internationales» et dans l'«International Congress Calendar», c'est-à-dire: les assises de leurs principaux organes, congrès, sessions régionales (groupant plusieurs pays), symposia, colloques, etc... ainsi que certaines réunions nationales à très large participation internationale, organisées par les branches nationales des OING.

Sont exclues des statistiques: les réunions nationales, cérémonies/manifestations à caractère essentiellement religieux, didactiques (cours), politiques, commercial (foires, salons), sportif (compétitions, tournois...) ainsi que (es réunions très limitées dans la participation ou spécifiques: sessions régulières de comités, groupes d'experts etc... particulièrement nombreuses au niveau inter-gouvernemental; ces réunions se tiennent généralement au siège même des grandes OIG à New York, Genève, Bruxelles, Rome, Vienne...

Il s'agit d'une situation typique établie sur base des recherches compilées par le Département Congrès de l'UAI.

AFRICA

ALGERIA	5
CAMEROUN	7
BURKINA FASO	6(2)
EGYPT	22 (3)
ETHIOPIA	8
GHANA	5
IVORY COAST	7
KENYA	25 (1)
MAURITANIA	7
MOROCCO	7
NIGERIA	8
NIGER	4

SENEGAL	19
SWAZILAND	3
SOUTH AFRICA	15
SUDAN	6
TANZANIA	17 (2)
TOGO	10
TUNISIA	15 (3)
ZAIRE	4
ZAMBIA	4
ZIMBABWE	8
OTHERS	31 (3)
	<hr/> 243 (14)

AMERICA

ARGENTINA	37(11)
Buenos Aires	
Others	9 (4)
BAHAMAS	
BARBADOS	5
BRAZIL	49(7) (7)
Rio de Janeiro	
Sao Paulo	13 (2)
Others	14 (3)
CANADA	
Montréal	
Ottawa	16 (7)
Toronto	29 (2)
Vancouver	17 (2)
Others	65 (18)
CHILE	
COLOMBIA	19 (1)
COSTA RICA	9 (1)
CUBA	5
DOMINICAN REPUBLIC	4
GUATEMALA	4
JAMAICA	13
MEXICO	36 (4)
Mexico City	26 (3)
Others	10 (1)
NICARAGUA	
PANAMA	4
PERU	7
PUERTO RICO	14 (2)
URUGUAY	10
U.S.A.	
Atlanta	17 (3)
Boston	22 (5)
Chicago	32 (2)
Las Vegas	14 (5)
Los Angeles	21 (2)
Miami	14 (5)
New Orleans	21 (6)
New York	90 (10)
Philadelphia	13 (3)
San Francisco	32 (10)
Washington	54 (9)
Others	376 (113)
VENEZUELA	
Caracas	
Others	5 (2)
OTHERS	36
	<hr/> 1181 (239)

* Etude préparée par le département congrès de l'UAI * Survey prepared by the congress department of UAI

ganizations.

ASIA	
BANGLADESH	4
CHINA	23 (5)
Beijing	15 (4)
Others	8 (1)
HONG KONG	44 (29)
INDIA	73 (10)
New Delhi	35 (5)
Others	38 (5)
INDONESIA	21 (5)
Jakarta	12 (4)
Others	9 (1)
IRAQ	3
ISRAEL	78 (41)
Jerusalem	44 (22)
Tel Aviv	19 (13)
Others	15 (6)
JAPAN	93 (17)
Kyoto	13 (5)
Tokyo	53 (6)
Others	27 (6)
KOREA SOUTH	74 (38)
Seoul	65 (33)
Others	9 (5)
KUWAIT	7 (1)
MALAYSIA	24 (2)
Kuala Lumpur	16 (1)
Others	8 (1)
PAKISTAN	6
PHILIPPINES	62 (18)
Manila	41 (12)
Others	21 (6)
SINGAPORE	74 (41)
SRI LANKA	9
TAIWAN	8
THAILAND	41 (7)
Bangkok	35 (6)
Others	6 (1)
OTHERS	15
	659 (214)
AUSTRALASIA	
AUSTRALIA	91 (22)
Melbourne	20 (5)
Perth	6 (4)
Sydney	21 (5)
Others	44 (8)
FJI	3
NEW CALEDONIA	6
NEW ZEALAND	14
TAHITI	5 (2)
OTHERS	9
128	(24)

EUROPE	
AUSTRIA	179 (46)
Salzburg	22 (9)
Vienna	127 (27)
Others	30 (10)
BELGIUM	28 (70)
Antwerp	8 (1)
Brussels	219 (50)
Liege	14 (9)
Others	42 (10)
BULGARIA	30 (5)
Sofia	16 (2)
Others	14 (3)
CYPRUS	6
CZECHOSLOVAK	10 (55)
JA	2
Bratislava	14 (7)
Praha	40 (11)
Others	48 (37)
DENMARK	11 (38)
Aarhus	10 (6)
Copenhagen	71 (22)
Others	35 (10)
FINLAND	82 (15)
Espoo	17 (3)
Helsinki	41 (6)
Others	42 (6)
FRANCE	59 (150)
Bordeaux	10
Cannes	11 (2)
Lyon	13 (1)
Marseille	10 (5)
Nice	34 (13)
Paris	274 (46)
Strasbourg	80 (4)
Toulouse	18 (6)
Others	141 (73)
GERMAN DEM REP	17 (7)
BERLIN EAST	5 (1)
BERLIN WEST	94 (39)
GERMANY FED REP	34 (101)
Frankfurt	15 (4)
Hamburg	37 (11)
Koeln	14 (4)
Munich	62 (20)
Others	213 (62)
GREECE	47 (7)
Athina	23
Others	24 (7)
HUNGARY	71 (20)
Budapest	53 (14)
Others	18 (6)
ICELAND	9
IRELAND	53 (23)
Dublin	37 (16)
Others	16 (7)
ITALY	26 (44)
Bologna	11 (2)
Florence	10 (1)
Milan	19 (6)
Rome	91 (9)

TOTAL	
3952 (1013)	
AFRICA	243 (14)
AMERICA	1181 (239)
ASIA	659 (214)
AUSTRALASIA	128 (24)
EUROPE	3952 (1013)
*not determined	69
	6232
	(1504)

Trieste	20
Venezia	16 (1)
Others	102 (25)
LIECHTENSTEIN	1
LUXEMBOURG	44 (10)
MALTA	1
MONACO	17 (7)
NETHERLANDS	19 (36)
Amsterdam	47 (6)
Rotterdam	17 (5)
The Hague	33 (10)
Others	95 (15)
NORWAY	43 (3)
Oslo	17 (1)
Others	26 (2)
POLAND	31 (5)
PORTUGAL	36 (3)
Lisbon	17 (1)
Others	19 (2)
RUMANIA	8 (2)
SAN MARINO	4
SPAIN	14 (15)
Barcelona	63 (9)
Madrid	37 (3)
Others	44 (7)
SWEDEN	11 (15)
Goteborg	10 (3)
Stockholm	60 (4)
Others	44 (8)
SWITZERLAND	31 (45)
Geneva	212 (24)
Lausanne	14 (1)
Zurich	24 (4)
Others	69 (16)
TURKEY	22 (5)
U.K.	59 (233)
Birmingham	20 (7)
Brighton	27 (8)
Cambridge	25 (9)
Edinburgh	23 (11)
London	238 (78)
Manchester	18 (9)
Oxford	17 (7)
Others	230 (104)
USSR	36 (2)
Moscow	13
Others	23 (2)
YUGOSLAVIA	47 (7)
Dubrovnik	9 (1)
Ljubljana	16 (2)
Others	22 (4)

